

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-cinquième session ordinaire

20-24 juin 2014

Malabo (Guinée Équatoriale)

EX.CL/828(XXV)

RAPPORT DU COMITE CONSULTATIF SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGETAIRES ET FINANCIERES ET PROJET DE BUDGET 2015

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-cinquième session ordinaire

20-24 juin 2014

Malabo (Guinée Équatoriale)

EX.CL/828(XXV)i(A)

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF
SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

FI12427

**RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF
SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES
11 MARS 2014
ADDIS-ABEBA**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF
SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES
ET FINANCIÈRES**

RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières a eu lieu le 11 mars 2014 pour examiner l'ordre du jour indiqué ci-après ;

B. PARTICIPATION

2. Ont participé à la réunion les États membres suivants :

- i) Afrique du Sud ;
- ii) Algérie ;
- iii) Bénin ;
- iv) Burkina Faso ;
- v) Burundi ;
- vi) Gabon ;
- vii) Gambie ;
- viii) Ghana ;
- ix) Guinée ;
- x) Libye ;
- xi) Malawi ;
- xii) Mali ;
- xiii) Mozambique ;
- xiv) Namibie ;
- xv) Niger ;
- xvi) Nigeria ;
- xvii) Ouganda ;
- xviii) RDC ;
- xix) Sénégal ;
- xx) Seychelles ;
- xxi) Soudan du Sud ;
- xxii) Tchad ;
- xxiii) Togo ;
- xxiv) Tunisie ;
- xxv) Zambie ; et
- xxvi) Zimbabwe.

C. ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour présenté par la Commission et adopté par les États membres est le suivant :

- a) Allocution d'ouverture ;
- b) Organisation des travaux ;
- c) Mécanisme de financement pour le Fonds d'entretien ;

- d) Proposition de coûts pour la construction de la résidence du Vice-président ;
- e) Programme de travail du Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières ;
- f) Questions diverses.

D. ALLOCUTION D'OUVERTURE

4. La réunion a été présidée par l'Ambassadeur, S.E. M. Sahb Alsallah, président du Sous-comité consultatif sur les questions administratives, budgétaires et financières qui a présenté les points de l'ordre du jour à examiner.

M. Thomas Asare, Directeur de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité (PBFA), a souhaité la bienvenue aux participants de la réunion et a souligné l'importance de la tâche à accomplir.

E. MÉCANISME DE FINANCEMENT POUR LE FONDS D'ENTRETIEN

5. Présentant le document, le directeur de la PBFA a rappelé au Sous-Comité que le point de l'ordre du jour sur le Fonds d'entretien a déjà fait l'objet d'une discussion et que le Fonds d'entretien a été approuvé lors du dernier sommet.

6. Le directeur par intérim de l'Administration a donné un aperçu du Fonds d'entretien et expliqué que la valeur actuelle de tous les biens et propriétés de la Commission de l'UA était estimée à 300 millions dollars qui se trouvent dans trois continents.

7. Pour entretenir ces actifs, le budget de fonctionnement actuel n'étant pas suffisant, il était urgent de mettre en place un Fonds permanent d'entretien qui prendrait en charge les activités d'entretien de routine de tous les actifs qui se trouvent dans le monde entier dont est propriétaire la Commission.

8. Elle a informé les participants que lors de la dernière réunion tenue à Mombasa, la Commission a estimé que la proposition algérienne était la meilleure option pour réaliser les objectifs du fonds d'entretien.

9. Les États membres ont approuvé la proposition de financement du Fonds d'entretien présentée par la Commission :

- i) le financement du Fonds est indirect. Les États membres n'apporteront pas une contribution directe au financement du Fonds d'entretien ;
- ii) un montant initial de 3.000.000 dollars sera transféré du Fonds d'acquisition de biens immobiliers de l'UA vers le Fonds d'entretien pour l'exercice 2014 ;
- iii) les contributions annuelles au Fonds seront réalisées selon les modalités suivantes :

- 1) 50% de toutes les recettes générées par la location de salles de conférence ;
- 2) 100% de toutes les recettes générées par la location d'autres locaux ;
- 3) 100% de toutes les recettes de la vente des biens obsolètes ;
- 4) 5% du Fonds d'acquisition de biens immobiliers de l'UA ;
- 5) 8% de l'excédent budgétaire annuel, le cas échéant.

10. L'objectif de la présente réunion était d'approuver le mécanisme de financement et de mise en œuvre du Fonds.

Commentaires des États membres

11. Au cours des discussions, les membres du Sous-comité ont formulé les observations et commentaires suivants :

- i) Compte tenu du volume et de la valeur des actifs et des biens de l'UA, la plupart des États membres conviennent de la nécessité d'établir le Fonds d'entretien dès que possible.
- ii) Les États membres se sont demandé s'il était possible pour la Commission de démarrer les activités avec le montant de 5.300.000 dollars fixé par la précédente proposition.
- iii) Les États membres se sont également demandé si le fonds comprenait les coûts de construction de la résidence du Vice-président.
- iv) Pourquoi le fonds ne figure-t-il pas dans le budget ordinaire ? Et quel serait le système d'établissement de rapport sur le décaissement du fonds ?
- v) Il est nécessaire d'établir une structure ou un comité chargé de la gestion du Fonds. Quel était le processus d'écoulement des pièces obsolètes et quelle était l'utilisation faite des recettes issues de ces ventes ?
- vi) Les États membres se sont posé la question de savoir si le Fonds d'entretien pourrait être utilisé pour l'achat ou le remplacement de meubles dans les résidences officielles.
- vii) Quel est le lien entre le budget de fonctionnement et le Fonds d'entretien ?
- viii) Pourquoi la Commission a-t-elle voulu donner au Président ou au Vice-président de la Commission le pouvoir d'autoriser l'utilisation de fonds pour les travaux d'entretien urgents ?
- ix) La totalité des revenus générés par la location des salles de conférence doit être versée au Fonds d'entretien au lieu des 50% proposés par la Commission.
- x) Le plan annuel d'entretien préventif, y compris celui de 2014, devrait être présenté au COREP pour approbation avant l'engagement des dépenses.
- xi) Les États membres ont suggéré de réduire de 5% à 3% la proposition algérienne sur le fonds d'entretien qui a été adoptée par tous les États membres présents.

Réponses de la Commission

12. La directrice par intérim de l'administration et du développement des ressources humaines et le directeur de la PBFA ont répondu de la manière suivante :

- i) Étant donné que le montant de 5,3 millions dollars proposé par le Sous-comité était dans la fourchette moyenne, la Commission a estimé que ce montant était suffisant. En outre, le montant nécessaire pour le plan annuel d'entretien préventif pour l'exercice 2014 s'élevait à 3,9 millions dollars.
- ii) Le Directeur de la PBFA a expliqué aux membres que les coûts afférents à la résidence du Vice-président ont été approuvés par le Conseil exécutif et seront prélevés sur le fonds d'acquisition et non sur le Fonds d'entretien.
- iii) La commission a indiqué que le fonds n'a pas été pris en compte dans le budget annuel en raison des restrictions du règlement financier sur la limite des 5% du budget total, d'où la nécessité de créer un fonds extrabudgétaire. La commission a précisé que l'utilisation des fonds devra être soumise à l'approbation des États membres lors de la présentation du plan annuel d'entretien préventif et des rapports de l'exercice précédent.
- iv) La Commission a précisé que le fonds sera utilisé au titre du plan d'entretien préventif et d'entretien planifié. Ce budget pourrait également être utilisé en cas d'urgence sur approbation de la Présidente ou du Vice-président. Le plan annuel d'entretien préventif ne peut prévoir tout événement exceptionnel et le budget de fonctionnement ne peut faire face, à tout moment, à tous les cas d'entretien. Il ne serait pas pratique de convoquer le COREP pour des cas d'urgence de ce genre. Il est donc important de permettre aux Autorités de la Commission de se prononcer sur la question.
- v) La Commission a expliqué qu'il n'était point nécessaire de créer un autre comité ou structure, puisqu'il existe déjà un comité présidé par le directeur de l'Administration et de la gestion des ressources humaines qui est chargé de la liquidation des biens. La liquidation des objets obsolètes ou désuets sera effectuée de la même manière que les autres objets liquidés par le passé, en gardant à l'esprit les dispositions du règlement financier régissant la liquidation des biens. La Commission a en outre expliqué que le comité n'est pas habilité à ordonner la liquidation des biens immeubles, car seuls les organes délibérants en ont l'autorité.
- vi) La commission a précisé que le produit de la liquidation des avoirs est versé au compte du fonds général auquel la Commission ne peut accéder.
- vii) La Commission avait proposé initialement que le Fonds ne soit pas utilisé pour l'achat de mobilier pour les résidences officielles. Toutefois, suite à la proposition des États membres, la Commission serait disposée à acheter du mobilier sur le Fonds tous les cinq ans, si nécessaire.
- viii) Alors que le Fonds d'entretien serait utilisé pour l'entretien préventif, le budget de fonctionnement servirait à traiter les cas d'entretien non prévus et tous les travaux d'entretien quotidiens. Au cours de la période de transition de deux ans, le Fonds d'entretien et le budget de

fonctionnement pour l'entretien fonctionneront simultanément jusqu'à ce que le budget de fonctionnement soit réduit à un niveau convenable pour les travaux d'entretien quotidiens.

RECOMMANDATION

13. Le Sous-comité a pris note du rapport et formulé les recommandations suivantes pour approbation du financement du Fonds d'entretien.

- i) Un montant initial de 3.000.000 dollars sera transféré du Fonds d'acquisition des biens de l'UA au Fonds d'entretien pour l'exercice 2014.
- ii) La contribution annuelle au Fonds sera effectuée comme suit :
 - a) 100% de toutes les recettes provenant de la location de salles de conférence.
 - b) 100% de toutes les recettes provenant de la location d'autres locaux.
 - c) 100% de toutes les recettes tirées de la vente d'objets obsolètes.
 - d) 3% des fonds annuels transférables au Fonds d'acquisition de biens immobiliers.
 - e) 8% de l'excédent annuel des états financiers de la Commission de l'UA, le cas échéant.
- iii) Une période de transition de deux ans devrait être instituée pour que tous les coûts d'entretien soient couverts par le Fonds d'entretien.
- iv) L'utilisation du Fonds d'entretien doit être basée sur un plan d'entretien préventif approuvé par le COREP.

F. PROPOSITION DE COÛTS DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU VICE-PRÉSIDENT

14. La Direction de l'Administration et de la gestion des ressources humaines et le bureau de coordination des projets de la Commission de l'UA relevant du Cabinet du Président ont présenté la phase de conception préliminaire et l'estimation des coûts de construction de la résidence du Vice-président à savoir :

- i) La phase de conception préliminaire initiale du dessinateur gagnant avec l'estimation des coûts correspondants a été présentée.
- ii) Suite à la recommandation de la direction de réduire les coûts de construction et les frais d'entretien du bâtiment, la phase de conception préliminaire a été révisée en tenant compte de :
 - la Réduction de la superficie bâtie totale ;
 - la Fusion des fonctions ;
 - l'élimination de fonctions superflues.

Dans ce contexte, la phase de conception préliminaire et l'estimation des coûts révisés ont été présentées.

- iii) L'estimation révisée des coûts se chiffre à **1.738.151,12 dollars**.

Observation des États membres

15. À l'issue de la présentation, les membres du Sous-comité ont émis les observations, commentaires et demandes de clarification suivants :

- i) Les Membres ont demandé pourquoi la piscine n'était pas incluse dans la proposition finale présentée, d'environ 1.700.000 dollars.
- ii) Les États membres ont voulu savoir comment se servir du projet graphique et pourquoi la conception et les frais de supervision ont-ils augmenté depuis le premier calcul.
- iii) Les États membres ont indiqué que l'allocation des variations des coûts doit être établie en fonction de risques conséquents.
- iv) Les États membres se sont dits préoccupés par le retard accusé dans le projet, étant donné qu'il devait démarrer depuis janvier.
- v) Les États membres ont exprimé leurs préoccupations du fait que le coût estimatif de 26.000 dollars requis pour le mobilier était modique par rapport à la somme proposée au titre du budget du Fonds d'entretien.
- vi) Les États membres ont demandé des explications quant à la question de savoir pourquoi les dépenses liées au personnel de l'UA sont intégrées dans le coût de la construction, ce qui entraînerait un double paiement.
- vii) Les États membres ont examiné la nécessité de doter la résidence d'une piscine, et ont convenu qu'il ne serait pas bon de créer un précédent que la Commission ne saurait assurer sur le long terme. D'autres raisons invoquées étaient que même la résidence de la présidente ne dispose pas d'une piscine et que, compte tenu de la construction envisagée de résidences pour les commissaires, il pourrait s'agir là de dépenses inutiles.
- viii) Les États membres ont fait un commentaire par rapport au calendrier de réalisation du projet indiqué dans le rapport, lequel, à leur avis, devrait être revu.
- ix) Les États membres ont demandé que leur soient présentés les experts techniques qui ont conçu le projet et établi l'estimation des coûts y afférents.
- x) Les États membres se sont vivement prononcés contre l'absence dans le document de la ventilation détaillée des coûts des travaux révisés, tout en rappelant que de telles erreurs doivent être évitées.
- xi) Les États membres ont relevé avec force qu'il est grand temps que commence la réalisation du projet afin d'éviter une augmentation du coût de construction et des loyers.

Réponses de la Commission

16. Répondant aux questions soulevées par les États membres, la Commission a donné des explications suivantes :

- i) Le projet de piscine a été retiré en raison du coût élevé de l'entretien et afin de réduire le budget global, conformément aux directives du Conseil exécutif.
- ii) La Commission a expliqué que les plans définitifs architecturaux et structurels ainsi que les plans d'exécution seront établis à l'interne par le déploiement d'un ingénieur en structure, membre du personnel de l'UA et travaillant sur divers projets de l'institution, et par l'acquisition des services d'un architecte. Les autres travaux de conception concernant les volets électriques, sanitaires, informatiques et de travaux mécaniques seront sous-traités à des entreprises externes. La Commission a également expliqué que l'apparente inflation des coûts de conception qui transparait dans l'estimatif des coûts révisés est due au fait que le recours à un consultant n'avait pas été envisagé dans le précédent.
- iii) La Commission a expliqué que l'estimation présentée a trait au coût du projet et que le chiffre final ne sera connu qu'à partir des résultats de l'appel d'offres, tout comme les ressources appropriées au titre des imprévus ne seront affectées que lorsque le montant final sera arrêté.
- iv) L'équipe de projet a expliqué que le coût estimatif de 26.000 dollars qui figure dans le premier document résulte d'une faute de frappe, le chiffre réel étant 200.000 dollars.
- v) La Commission a précisé que seul le coût des services d'un architecte est pris en compte dans l'estimation des coûts comme indiqué dans le tableau. Le coût de l'ingénieur, qui est déjà un personnel de la Commission de l'UA, ne serait pas inclus dans l'estimation des coûts et ne fera pas partie du coût du projet.
- vi) La Commission a donné l'assurance que le calendrier de la réalisation du projet fera l'objet de revue dès que seront approuvés le budget et le processus d'appel d'offres.
- vii) Les deux experts techniques qui ont soumis le projet ont été présentés par la Commission. L'un est ingénieur en structure et membre du personnel de l'UA, et l'autre est un architecte qui a travaillé comme consultant dans le cadre de la construction du nouveau centre de conférences et qui participe également à la préparation des exigences du programme et des documents d'appel d'offres relatifs aux projets de résidence sur la même période. La Commission est tombée d'accord avec les États membres qui ont exigé d'être informés à l'avenir sur toutes personnes devant assister à leurs réunions, celles-ci devant recevoir des invitations officielles pour présenter leurs observations techniques ou spécialisées.
- viii) La Commission a donné l'assurance que la ventilation détaillée des coûts sera mise à la disposition des États membres.

RECOMMANDATIONS

17. Après avoir pris note de l'exposé, le Sous-comité a recommandé ce qui suit :
 - i) l'approbation du budget total de **1.738.151,12 dollars pour la construction de la résidence du Vice-président ;**

- ii) l'approbation du début du processus d'appel d'offres ; **et**
- iii) le lancement d'un appel d'offres international auquel sont encouragés à prendre part tous les entrepreneurs africains.

G. PROGRAMME DE TRAVAIL DU SOUS-COMITÉ

18. Le directeur de la PBFA a donné aux participants des explications sur le projet de programme de travail du Sous-comité pour l'année 2014, et a demandé son adoption ainsi que des commentaires. Il a également posé la question de savoir si le point 3 (Discussion du projet de budget 2015) pouvait être débattu ailleurs qu'à Addis-Abeba.

Commentaires des États membres :

- i) Les États membres ont soulevé des questions et formulé des commentaires par rapport à cette question soumise à discussion.
- ii) Les États membres ont demandé que le projet de budget 2015 leur soit transmis au moins une (1) semaine avant la réunion pour permettre d'en faire une lecture attentive.
- iii) Les États membres ont approuvé le projet de programme de travail et se sont prononcés en faveur de la discussion du point 3 (*Projet de budget 2015 de l'UA*) ailleurs qu'en Éthiopie.

Réponses de la Commission

- i) La Commission a expliqué qu'il est prévu de transmettre aux États membres le projet de budget 2015 trois (3) semaines avant la retraite.
- ii) La Commission a souligné qu'elle collabore avec le sous-comité sur le programme pour mener à bien leurs activités afin d'ouvrir la voie à l'élaboration du budget.

H. QUESTIONS DIVERSES

19. Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, le Président, l'Ambassadeur, S.E.M. Sahb ALSALLAH, a félicité les membres du Sous-comité pour leur participation et pour l'esprit de consensus qui aura prévalu tout au long de la réunion.

20. La réunion a pris fin à 13h30.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-cinquième session ordinaire

23-24 juin 2014

Malabo (Guinée Équatoriale)

EX.CL/828(XXV)i(B)

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF
DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES**

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

FI12530

**RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU
COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES
5-10 MAI 2014
DAR ES-SALAAM (TANZANIE)**

PRC/Adv.SCttee/Rpt (May 14)

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF
DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES,
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES**

RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Sous-comité du COREP sur les questions administratives, budgétaires et financières a eu lieu du 5 au 10 mai 2014 pour examiner le rapport d'exécution du budget de l'exercice 2013 et le budget de l'exercice 2015 de l'Union africaine.

B. PARTICIPATION

2. La réunion était présidée par l'Ambassadeur de Tunisie, S.E. M. Sabhi Khalsallah. Cependant, l'Ambassadeur du Togo, S.E. Mme Kouvahe Holadem Amoko, a présidé les séances des trois premiers jours en l'absence et à la demande du Président statutaire. Les États membres suivants y ont participé :

- | | |
|--------------------------|---|
| i. Afrique du Sud ; | xxiv. Mauritanie ; |
| ii. Algérie ; | xxv. Mozambique ; |
| iii. Angola ; | xxvi. Namibie ; |
| iv. Bénin ; | xxvii. Niger ; |
| v. Botswana ; | xxviii. Nigeria ; |
| vi. Burkina Faso ; | xxix. Ouganda ; |
| vii. Burundi ; | xxx. Rwanda ; |
| viii. Comores ; | xxxi. République sahraouie ; |
| ix. Congo ; | xxxii. République démocratique du Congo ; |
| x. Djibouti ; | xxxiii. Sénégal ; |
| xi. Guinée équatoriale ; | xxxiv. Seychelles ; |
| xii. Éthiopie ; | xxxv. Sierra Leone ; |
| xiii. Gabon ; | xxxvi. Somalie ; |
| xiv. Gambie ; | xxxvii. Soudan ; |
| xv. Ghana ; | xxxviii. Swaziland ; |
| xvi. Guinée ; | xxxix. Tanzanie ; |
| xvii. Kenya ; | xl. Tchad ; |
| xviii. Lesotho ; | xli. Togo ; |
| xix. Libéria ; | xlii. Tunisie ; |
| xx. Libye ; | xliii. Zambie ; |
| xxi. Malawi ; | xliv. Zimbabwe. |
| xxii. Mali ; | |
| xxiii. Maurice ; | |

C. ALLOCUTION DE BIENVENUE

3. La Présidente a souligné les objectifs de la réunion et a demandé aux participants d'apporter leur collaboration habituelle. Elle leur a rappelé qu'il était impératif de financer les activités de l'Union et de ne pas laisser la majeure partie de ce financement entre les mains des partenaires. Cela est particulièrement important pour pouvoir s'approprier les programmes et donner des orientations générales. Tout

en reconnaissant les contraintes de financement, elle a invité les États membres à honorer leurs obligations.

4. La Commissaire au commerce et à l'industrie, S.E. Mme Fatma Acyl, représentant le Vice-président, a souligné que le budget était l'un des instruments essentiels de la gestion des affaires de l'Union. Elle a souligné que le budget de l'exercice 2015 était une tentative de présenter les éléments du budget de l'Union permettant de mettre en œuvre les priorités convenues. Elle a également souligné que les contributions statutaires des États membres continueront à couvrir les activités opérationnelles et les activités stratégiques du budget-programme.

5. Elle a mentionné la nette amélioration du taux d'exécution du budget de l'exercice 2013 par rapport aux années précédentes. Toutefois, pour l'appropriation des programmes, elle a invité les parties prenantes à s'y impliquer, en mettant l'accent sur le secteur privé. Elle a souligné les quatre principales catégories du budget-programme, à savoir les activités de base de la Commission, les projets spéciaux, les activités financées par les fonds communs et celles financées à partir des fonds d'assistance technique.

6. La Présidente a ensuite invité le Directeur de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité (PBFA) à présenter l'ordre du jour.

D. ORDRE DU JOUR

7. L'ordre du jour présenté par la Commission a été adopté comme suit :

- a. Mot de bienvenue ;
- b. Organisation des travaux ;
- c. Examen du rapport d'exécution du budget de l'UA pour l'exercice 2013 ;
et
- d. Examen du budget de l'Union africaine pour l'exercice 2015.
 - i) Budget-programme
 - ii) Budget de fonctionnement

E. EXAMEN DU RAPPORT D'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'UA POUR L'EXERCICE 2013

Rapport présenté par la Commission de l'Union africaine

8. Le Directeur de la PBFA a présenté le rapport d'exécution du budget de l'exercice 2013, avec les principales caractéristiques ci-après :

- i) Le budget total de l'Union africaine approuvé en 2013 s'élevait à **278.226.622** dollars, **44%** de ce budget devant être financé à partir des contributions des États membres et le solde de **56%** à partir des fonds fournis par les partenaires internationaux et les partenaires au développement.

- ii) Un budget supplémentaire d'un montant de **12.681.278** dollars a été approuvé lors de la réunion sur les budgets supplémentaires, ce qui porte le crédit budgétaire à **290.907.901** dollars.
- iii) Le montant total du budget de l'UA s'élevait à **193.740.400** dollars, soit **67%** du budget total révisé qui était de **6%** de plus par rapport à l'exécution du budget de l'année précédente. Sur le total des dépenses, **88.359.198** dollars ont été dépensés pour les programmes et **105.381.202** dollars pour les activités opérationnelles, soit un taux d'exécution de **53%** et **84%** respectivement.
- iv) Alors que le budget approuvé pour les programmes de la Commission de l'UA au compte de l'exercice 2013 était de **166.047.781** dollars, le montant des fonds disponibles pour la mise en œuvre n'était que de **124.362.318** dollars, soit **75%** du total des fonds engagés pour les programmes. Par conséquent, le taux d'exécution du budget-programme calculé sur les fonds disponibles pour les programmes s'élevait à **73%**.
- v) Les organes suivants, à savoir la Commission de l'Union africaine sur le droit international (AUCIL), le Parlement panafricain (PAP) et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP) ont enregistré un meilleur taux d'exécution du budget de **98%**, **97%** et **77%**, tandis que le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (AUABC) et l'ECOSSOCC ont eu un taux d'exécution moins important, soit **17%** et **10%** respectivement.
- vi) L'AUCIL, le NEPAD et le PAP ont enregistré de meilleurs résultats en ce qui concerne le budget de fonctionnement avec des taux d'exécution de **99%**, **98%** et **92%** respectivement.
- vii) Concernant l'exécution du Budget-programme, le PAP a pleinement exécuté son appropriation, suivi de l'AUCIL et du NEPAD, avec des taux d'exécution de **87%** et **57%** respectivement. L'AUABC n'a pas mis en œuvre des programmes et aucun budget n'a été affecté à l'ECOSOCC pour les programmes de l'année à l'étude.
- viii) Le Directeur de la PBFA a ensuite souligné les difficultés rencontrées par les organes de l'Union dans la mise en œuvre des activités et programmes, entre autres, le retard dans les contributions des États membres.
- ix) Un certain nombre d'initiatives comme l'introduction des normes IPSAS ont été mis en place et des résultats positifs ont commencé à être réalisés. Il a également souligné les efforts visant à mobiliser des ressources supplémentaires pour surmonter les contraintes financières.
- x) Le Directeur de la SPPMERM, pour sa part, a expliqué que 186 résultats ont été réalisés sur les 223 prévus, soit un taux d'exécution technique de **84%**. Cela est dû à l'arrivée tardive des fonds, qui a fait que certains départements ont mobilisé des ressources extrabudgétaires.

Observations des États membres

9. Après la présentation du rapport de la Commission, les États membres ont fait des commentaires et observations ci-après :

- i) Il est regrettable de constater le manque de compétences en matière de gestion des programmes 50 ans après la création de l'Organisation.
- ii) Il semble y avoir un manque d'efficacité interne dans les programmes comme le PDDAA et le PIDA, dont les fonctions sont reprises au sein de la Commission et du NEPAD.
- iii) Il convient d'expliquer les disparités observées dans le taux d'exécution des budgets de la PBFA et de la SPPMERM.
- iv) Il convient d'apporter des clarifications sur les problèmes qui ont conduit à l'arrêt du financement de certains partenaires. Il convient donc que la Commission examine les raisons pour lesquelles les partenaires n'honorent plus leurs engagements.
- v) Comment les fonds non utilisés seront-ils utilisés ?
- vi) Pourquoi l'Union renforce-t-elle ses relations de financement avec les partenaires tout en voulant être indépendante et se disant préoccupée par l'extrême dépendance de l'Union vis-à-vis des partenaires ?
- vii) L'exécution du budget devrait faire l'objet d'audit et de vérification avant d'être présentée au Sous-comité.

Réponses de la Commission

10. La Commission a répondu aux préoccupations et observations des États membres comme suit :

- i) Les fonds non utilisés par les partenaires au cours d'une année donnée sont reprogrammés pour l'année suivante. En ce qui concerne les États membres, les fonds non utilisés sont transférés dans le fonds de réserve, car ils sont destinés aux activités opérationnelles. La trésorerie disponible a toujours été inférieure aux contributions statutaires et, par conséquent, le budget est principalement soutenu par le paiement reçu du paiement des arriérés des années précédentes.
- ii) Concernant les raisons pour lesquelles l'Union voudrait renforcer les relations de financement avec les partenaires à un moment où il est préconisé de minimiser la dépendance, la Commission a expliqué qu'aucun progrès significatif n'a été accompli à l'heure actuelle sur la recherche des sources alternatives de financement.
- iii) L'Union devrait au moins être en mesure de financer entièrement les programmes d'intégration au lieu de blâmer les partenaires parce qu'ils ne décaissent pas les fonds, car les mêmes partenaires financent déjà

les opérations de maintien de la paix à hauteur de **700 000 000** dollars en Somalie et en RCA pour l'exercice 2014.

- iv) La Commission a expliqué qu'il n'y avait aucune différence dans les chiffres, car ceux fournis par le Directeur de la SPPMERM venaient pour renforcer techniquement ceux présentés par le Directeur de la PBFA en ce qui concerne l'exécution du budget en termes financiers.
- v) Pour ce qui est du rapport d'audit pour 2013, la Commission a signalé que le Bureau de vérification interne était en train de finaliser un rapport sur l'audit des performances, qui serait soumis sous peu au Sous-comité du COREP sur les questions d'audit.
- vi) En raison de l'énorme déficit de financement de 78 millions de dollars sur le budget-programme de l'exercice 2014, la mise en œuvre de certains projets a été reportée à 2015.
- vii) Le NEPAD et la Commission de l'UA sont en train de renforcer leur synergie en particulier sur le PDDAA. Une plate-forme a été mise en place pour procéder régulièrement à la planification et à l'évaluation ; et la planification pluriannuelle est révisée sur une base régulière. Il s'agit d'un plan de synergie et de complémentarité pour assurer l'examen régulier et la planification entre les différents départements comme la PBFA, l'AHRM et la SPPMERM, ainsi que d'autres départements. Le Département Paix et Sécurité (DPS) et la Direction Femmes, genre et développement (DWGD), par exemple, ont travaillé ensemble pour mettre en œuvre certains programmes.
- viii) Même si l'Union voulait réduire sa dépendance, cela devrait se faire par un processus graduel, car la plupart des activités dépendent encore de ces financements.

Recommandations sur le rapport de mise en œuvre

- 11.** Le Sous-comité a pris note du rapport et a fait les recommandations ci-après :
- a. En ce qui concerne les contraintes de capacité, le changement de mandat aurait dû être aligné sur les réformes structurelles et politiques qui devaient faire l'objet d'une nouvelle expertise.
 - b. Le Sous-comité recommande que le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice antérieur soit examiné par le Sous-comité du COREP sur les questions d'audit avant de procéder à l'examen du budget.
 - c. Les propositions budgétaires doivent être assorties de l'état de mise en œuvre des recommandations faites pour le budget de l'exercice antérieur.
 - d. Il devrait y avoir une autoévaluation et les États membres devraient s'acquitter de leurs obligations financières avant d'approcher les partenaires.

- e. L'évolution de la réalisation du programme d'intégration continentale devrait faire l'objet d'une analyse.
- f. Le continent devrait fixer des objectifs pour vivre selon ses moyens. Le partenariat ne doit pas être basé sur la dépendance vis-à-vis de quelques partenaires.
- g. Même si les fonds ont été fournis par les partenaires, les dépenses de ces ressources doivent être justifiées.
- h. Outre les partenaires traditionnels, les pays tels que le Brésil, la Turquie et certains pays arabes et du Golfe pourraient être sollicités pour contribuer au développement de l'Afrique.
- i. La Commission a été invitée à quantifier en termes financiers les contributions en nature reçues des partenaires.
- j. Les États membres devraient être appelés à payer leurs contributions à temps.

F. PRÉSENTATION DU SOMMAIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2015 DE L'UA

12. Le Directeur de la PBFA a présenté les points saillants des propositions de budget de l'exercice 2015 et ainsi les perspectives économiques pour l'Afrique en 2015. Les questions macroéconomiques et sociales fondamentales ont été définies, l'investissement direct étranger ayant été identifié comme la principale source de financement. L'inflation a été identifiée pour ralentir à 6,3% en 2015, soit une baisse de 7% en 2013.

13. Le déficit infrastructurel de l'Afrique a été identifié comme un obstacle à la croissance et un appel est lancé pour mobiliser et procéder à l'expansion des infrastructures pour le développement agricole. Les principaux risques dans le développement de l'Afrique ont été identifiés, qui pourraient expliquer le ralentissement économique de la Chine, ainsi que, celui des États-Unis. Le budget a été fondé sur les domaines prioritaires des organes de l'Union.

14. Le budget total de l'Union africaine proposé pour l'exercice 2015 était de **538.647.175 dollars**, soit un taux supérieur à celui de 2014 de **35%**. Il est composé du budget de fonctionnement de **147.255.262 dollars** et du budget-programme de **391.391.913 dollars**, et réparti ainsi qu'il suit : Budget-programme : **72,7%** ; dépenses de personnel : **18,9%** ; charges d'exploitation diverses : **8,0%** et dépenses d'investissement : **0,4%**. Environ **11 millions de dollars** du budget de la Commission représentent le soutien de l'UA vers les États membres et les institutions, tandis que **175,6 millions de dollars** ont été destinés à des projets spéciaux et aux activités financées par les fonds communs des États membres.

15. La part du budget proposée à tirer des contributions des États membres pour le budget de l'exercice 2015 était **150.748.513 dollars**, soit **28%** du budget total. Environ **65%** des contributions des États membres mentionnées plus haut proviennent des cinq principaux contributeurs que sont l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Nigeria et l'Afrique

du Sud, et le reste provient des autres États membres conformément au barème des contributions de l'Union.

16. Les partenaires de développement, notamment l'Union européenne, le Canada, la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Banque mondiale, la Chine et la Turquie, devraient contribuer à **72%** du budget total, principalement pour financer les programmes identifiés dans les accords signés pour la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement économique.

Justification du changement opéré dans les contributions statutaires des États membres

17. La Commission a en outre expliqué qu'il y avait des crédits affectés à partir du fonds de réserve pour amortir les contributions des États membres. Les facteurs justifiant l'augmentation des contributions des États membres sont les suivants :

- i) Le maintien du niveau de salaire de 2014 après l'augmentation de salaire de 5% pour 2012-2014 et les fonds supplémentaires alloués aux organes pour le recrutement de personnel permanent, à partir du Fonds de réserve et maintenant inclus dans le budget de l'exercice 2015 à répartir entre les États membres, conformément à la décision du Conseil exécutif (EX.CL/Dec.727 (XXII)).
- ii) Les frais de licence pour le SAP et le VSAT qui ont été imputés au fonds de réserve en 2014, ont été portés au budget au titre de 2015 avec la proposition de les payer à partir des contributions des États membres, pour un coût estimé à 2,5 millions de dollars US.
- iii) Les subventions et prêts statutaires à payer à partir du fonds d'assistance aux réfugiés, du fonds pour la paix et du fonds des femmes, qui pour lesquels ont également été attribués **2%**, **7%** et **0,5%** du budget de fonctionnement total de la Commission.
- iv) L'inclusion du paiement des « taux préférentiels » pour le personnel à Genève et des bureaux de Bruxelles dans le budget de l'exercice 2015, qui avait jusqu'alors été imputé sur le fonds de réserve.
- v) La contribution en contrepartie de 1,7 million de dollars des États membres devant correspondre à celle des partenaires (l'Union européenne).

Observations des États membres

18. Les États membres ont fait des commentaires et observations ci-après :

- i) La Commission devrait expliquer pourquoi le budget a dépassé le plafond de **5%** d'augmentation du budget annuel et des contributions statutaires.
- ii) La Commission devrait soumettre le Plan stratégique 2014-2017 de la Commission pour permettre aux parties prenantes de déterminer si les projets proposés sont conformes à l'orientation stratégique globale.

- iii) Il convient également de noter que le principe de **65%** des contributions du budget de l'Union par cinq États membres n'était pas viable. Le cas des États-Unis qui avaient l'habitude de contribuer à eux seuls pour **27%** du budget global de l'Organisation des Nations Unies en est un exemple. L'Union devrait revoir le concept des « Cinq grands contributeurs » et veiller au partage de charge réaliste entre les États membres.
- iv) Il est préoccupant de constater que la Commission semble mettre en œuvre des activités qui ne sont pas une priorité pour l'Afrique, avec pour preuve le manque d'intérêt pour les financer, et que les projets proposés étaient trop nombreux pour être mis en œuvre dans un laps de temps.
- v) Le rapport des activités marquant la célébration du cinquantenaire n'a pas été distribué aux États membres.
- vi) La Commission a été invitée à expliquer davantage son affirmation selon laquelle les financements sont imprévisibles.
- vii) En ce qui concerne le rapport du Président Obasanjo sur les sources alternatives de financement, la Commission a été invitée à expliquer pourquoi seulement deux des huit autres sources ont été retenues.
- viii) La Commission est également invitée à expliquer pourquoi l'augmentation du budget ne repose pas sur les dépenses réelles de l'exercice 2013, qui rend le budget irréaliste.
- ix) Le graphique du budget devrait inclure les ressources disponibles pour les États membres, avec des indications sur le budget exécuté par rapport aux fonds disponibles. La dépendance à l'égard des partenaires n'est pas favorable aux initiatives de développement, d'où la nécessité de réduire cette dépendance.
- x) Il convient également de noter que l'absence d'échange entre les États africains a soumis l'Afrique à une dépendance excessive vis-à-vis des performances économiques d'autres pays.

Réponses de la Commission

19. La Commission a apporté les réponses suivantes aux questions et observations formulées par les États membres :

- i) Depuis 2011, tout le budget de fonctionnement n'est plus imputé aux contributions des États membres en dépit de l'augmentation du mandat de l'Union. La majeure partie des activités est couverte par le fonds de réserve. Par exemple, si les États membres avaient payé entièrement leurs contributions, le montant de ces contributions pour l'exercice 2014 aurait augmenté de plus de **20%**. Le montant des contributions pour l'exercice 2015 devrait augmenter de **11%**, en dehors de l'augmentation du budget de fonctionnement de l'exercice 2014 au cas où le fonds de réserve est insuffisant.

- ii) Chaque organe a son propre plan stratégique qui a servi de base pour élaborer son budget. Cette situation ne changera qu'une fois l'Agenda 2063 approuvé et adopté par toutes les parties prenantes.
- iii) En ce qui concerne les financements imprévisibles, cela s'explique par le fait qu'ils sont fondés sur des promesses et non sur ses engagements fermes. Les partenaires posent des conditions à remplir avant de mettre à disposition les ressources.
- iv) Le budget de l'exercice 2013 ne pouvait pas servir de base pour celui de l'exercice 2015, car il y avait un écart d'un an en cours d'exécution. En outre, l'augmentation du budget était basée sur les délais de mise en œuvre des projets. Le budget suivait également une approche progressive.
- v) Le document sur les conclusions de la retraite du COREP et de la Commission n'a pas été finalisé en raison d'engagements à respecter au cours des deux dernières semaines. Le document sera disponible dans toutes les langues dans une semaine.
- vi) La réunion sur le calendrier des réunions pourrait avoir lieu avant l'adoption du rapport. Toutefois, le mandat du Sous-comité sur les programmes et conférences devrait être élargi à l'examen des programmes de tous les organes de l'Union, comme c'est le cas avec le Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières.
- vii) Le Sous-comité devrait se réunir à Addis-Abeba pour examiner le calendrier des réunions avant l'adoption de leur rapport.

G. EXAMEN DU BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE 2015

20. Le Directeur de la SPPMERM a présenté le Budget-programme pour l'année 2015, réparti ainsi qu'il suit : les projets spéciaux, les fonds communs, l'assistance technique et les activités de base de la Commission. La structure du budget a été alignée sur les cinq piliers et les sept résultats du Plan stratégique 2014-2017 de la Commission. Il a également été analysé par les départements de la Commission, chacun exposant les chaînes de résultats qui figurent dans le Plan stratégique.

Méthodologie de travail

21. Suite à la présentation, le Sous-comité a décidé d'examiner des propositions de budget-programme par département comme suit :

Bureau du Président (BCP)

22. Le représentant du Bureau du Président a présenté le Budget-programme du Bureau qui constitue 11% de l'ensemble du budget-programme, et qui reflète l'augmentation de 89% à partir de 2014. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs ci-après :

- i) La mise en œuvre des décisions placée sous la tutelle du Président, notamment sous la responsabilité du chef de cabinet. En outre, tous les bureaux de représentation qui étaient auparavant sous la responsabilité des départements des affaires politiques et des affaires économiques ont été placés sous celle du Bureau du Président.
- ii) L'augmentation des frais de personnel telle que l'augmentation d'échelon annuelle pour le personnel à court terme dans les programmes d'appui financés par les partenaires (EU30M, APP-ICBC et ACBF).
- iii) Les nouveaux projets introduits dans le budget du Bureau du Président sur la base des décisions des organes politiques telles que les « Activités suivant le cinquantenaire et l'Agenda 2063 », ainsi que l'« opérationnalisation de la Fondation de l'UA.

Citoyens et diaspora (CIDO)

23. Le représentant de la CIDO a présenté le budget de la Direction basée sur le pilier 4 (valeurs partagées) du Plan stratégique. Le but ici était de servir de plate-forme pour les parties prenantes dans la prise de décisions, en particulier la promotion des valeurs africaines dans la diaspora africaine, et la participation de la société civile, les syndicats et les communautés interconfessionnelles. Cela a créé un partenariat qui permet de prendre en compte les avis des personnes marginalisées dans les décisions prises à l'Union.

Direction de la communication et de l'information (DIC)

24. La Directrice de la DIC a présenté le budget qui avait augmenté de 87,5% par rapport à 2014 conformément au mandat de la Direction, qui avait mis en place une nouvelle orientation stratégique. La DIC fonctionne sous le pilier de la communication. La contribution des États membres s'élève à 439.980 dollars (22,13%), tandis que celle des partenaires est fixée à 1.443.724 dollars (72,61%), soit un déficit de financement de 104.500 dollars (5,26%).

Bureau de la vérification interne (EID)

25. Le Directeur adjoint du Bureau de la vérification interne a présenté les propositions budgétaires de la Direction, qui avaient respecté le plafond de 5%.

Unité de coordination du NEPAD

26. Le Directeur de la SPPMERM a présenté le budget au nom de l'Unité de coordination du NEPAD qui, selon lui, vise à intégrer les activités du NEPAD dans les structures et processus de la Commission de l'UA.

Bureau du Conseiller juridique (OLC)

27. Le représentant du Bureau du Conseiller juridique a présenté le budget en expliquant que le taux d'exécution du budget pour l'exercice 2013 était de 73%. Les propositions de 2015 augmenteraient de 216%, principalement en raison de l'introduction d'un nouveau programme devant servir de plate-forme pour les jeunes juristes afin de mieux comprendre l'éthique de travail de l'Union.

Bureau du Secrétaire général de la Commission (OSGC)

28. Le représentant de l'OSGC a expliqué que la faible exécution budgétaire est largement due à la retraite prévue pour le COREP et la Commission qui n'a pas eu lieu, car aucune date pratique n'a pu être arrêtée. Il a expliqué que dans le budget de l'exercice 2015, l'activité sur la retraite allait être déplacée du budget-programme dans le cadre du Bureau du Président vers le budget de fonctionnement de l'OSGC.

Services de protocole

29. Le Directeur de la SPPMERM a présenté les propositions budgétaires des Services du protocole.

Femmes, genre et développement (DWGD)

30. La Direction a réalisé un taux d'exécution technique de 87,7% en 2013. Le budget-programme proposé vaut 1.243.474 dollars. Le montant équivalent à l'augmentation de 14% à partir du niveau prévu pour 2014 a été demandé pour deux propositions de projet. Les projets ont été proposés comme devant être financés par les États membres et les partenaires internationaux, avec un écart de financement du budget de 25%.

Planification stratégique des politiques, de suivi, d'évaluation et mobilisation des ressources (SPPMERM)

31. Le Directeur de la SPPMERM a présenté le budget du département. Le taux d'exécution du budget pour 2013 était de 55%. Le faible taux s'explique par le budget supplémentaire qui a financé le développement de l'Agenda 2063 dont les activités n'ont commencé qu'à la fin de septembre 2013. Le projet de budget pour 2015 qui a augmenté de 5% s'élevait à 1.678.782 dollars, dont 1.432.453 dollars ont été obtenus à partir des fonds de partenariat, avec un déficit de financement de 186.339 dollars.

Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA)

32. Le Directeur de la DREA a présenté le budget du département. Il a expliqué que 15 États membres ont apporté une aide financière par l'intermédiaire du processus du PDDAA. Le département a présenté trois propositions de projet, à savoir les ressources animales, les ressources naturelles et les activités liées au PDDAA, dont 98% des financements garantis provenaient des donateurs, tandis que 50% du budget a eu un déficit de financement.

Département des affaires économiques (DEA)

33. Département des affaires économiques a réalisé un taux d'exécution de 79% en 2013 sur les fonds disponibles de 3.210.644 dollars. Le projet de budget-programme de 5.923.697 dollars pour 2015 était de plus de 184% par rapport au niveau de 2014, et 2,8% seraient financés par les États membres, soit un déficit de financement de 74%. Ce grand écart était dû au montant considérable du déficit de financement en 2014 et au fait que les activités aient été reportées à 2015.

Département du commerce et de l'industrie (DTI)

34. Le DTI a déclaré un taux d'exécution de 82% en 2013. Le budget-programme proposé a augmenté de 85% par rapport à celui approuvé pour 2014, dont 57% à l'intérieur de l'écart de financement. Le département a proposé deux projets dans un effort pour mettre en œuvre la zone de libre-échange ainsi que l'initiative pour le développement industriel, et l'une des propositions était un projet spécial d'un montant de 6 millions de dollars.

Département des infrastructures et de l'énergie (DIE)

35. Le taux d'exécution pour l'année 2013 était de 60%, principalement en raison de l'indisponibilité des fonds qui étaient censés provenir de la Chine. En outre, le sommet qui devait se tenir au Sénégal n'a jamais eu lieu. Le budget-programme pour 2015 a été structuré dans le secteur de l'énergie, du transport et dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) pour n'en citer que quelques-uns. En raison de l'écart de financement pour 2014, le budget était de 40%, soit une baisse par rapport à 2013. Par conséquent, le projet de budget-programme pour 2015 a été, cependant, de 55% plus élevé que celui prévu pour 2014.

Département Paix et Sécurité (PSD)

36. Le taux d'exécution du budget s'élève à 80% des ressources disponibles en 2013. Le budget-programme proposé pour 2015 a augmenté de 22% par rapport à celui approuvé pour 2014, dont un déficit de financement de 5%. Il a été signalé que les activités liées à la MISCA seraient retirées du budget qui cesserait d'exister en septembre 2014.

Département des affaires politiques (DPA)

37. Le taux d'exécution pour 2013 s'élève à 67% des fonds disponibles, alors que le département a enregistré 55% du budget approuvé. Le faible taux d'exécution s'explique par le fait que la composante principale du mandat et le budget du département étaient en dehors du budget. Le Département a proposé deux projets pour 2015, dont le but était de renforcer la bonne gouvernance et l'état de droit, et de promouvoir les droits de l'homme en Afrique. Les estimations ont augmenté de 52% pour l'année 2015, en raison de l'intégration du budget des missions d'observation électorale dans le budget principal, qui s'élève à environ 50% du budget total.

Département des affaires sociales (DSA)

38. Le taux de 83% d'exécution a été réalisé en 2013. Environ la moitié du budget des partenaires n'a pas été reçue, mais certaines activités financées par les États membres n'ont pas été réalisées faute de budget disponible. Le projet de budget-programme pour 2015 a augmenté de 82% à partir de 2014, dont un écart de financement de 34%.

Bureau du Vice-président

39. Le Bureau du Vice-président a réalisé un taux de 84% d'exécution dans la mise en œuvre du budget-programme de 2013. Le projet de budget-programme 2015 était de 68%, soit une augmentation par rapport à celui approuvé en 2014 pour soutenir, entre autres, la politique d'éthique développée grâce au financement des bailleurs de fonds. Les fonds seraient nécessaires pour financer les services d'un expert chargé de coordonner la mise en œuvre.

Administration et Gestion des ressources humaines (AHRM)

40. Le taux d'exécution du budget de l'AHRM est de 89%. Le projet de budget-programme s'inscrit dans le cadre de trois projets, à savoir, l'Administration, le Système de gestion de l'information (SGI) et les services de sécurité et de sûreté.

Programmation, budget, finances et comptabilité (PBFA)

41. Le taux d'exécution du budget de la PBFA était de 100% et le budget-programme proposé comprenait l'adoption des normes IPSAS pour toute l'UA, qui va de pair avec la révision du Règlement financier. Le projet a été financé par la Banque mondiale dans le cadre des réformes de la gestion financière de l'Union. Le Directeur de la PBFA a expliqué que la formation sur les IPAS serait offerte aux responsables et au personnel de l'UA, au Conseil des auditeurs externes de l'UA et au Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières.

Direction des services médicaux

42. Le taux d'exécution pour l'exercice 2013 s'élevait à 76%. Le projet proposé pour l'exercice 2015 est réparti dans les activités de base de la Commission, qui a augmenté de 42%, de l'assistance technique et de la célébration de la journée médicale, qui implique l'examen de divers maux et les bannières et brochures.

Commentaires et observations des États membres

43. Les commentaires et observations ci-après ont été formulés par les États membres, après avoir suivi la présentation du budget-programme 2015 /

- i) La CIDO devrait éviter les chevauchements des programmes avec ceux du Bureau du Président et travailler en fonction de ses programmes. En outre, il est préoccupant de voir le faible taux d'exécution du budget. Par conséquent, la CIDO devrait justifier la demande de plus de financement, car elle n'a pas pu utiliser ce qui avait été prévu l'année précédente.

- ii) La CIDO est en outre invitée à préciser comment elle va faciliter l'efficacité des activités de la société civile alors que l'ECOSSOC semblait avoir été en dysfonctionnement.
- iii) En ce qui concerne ses projets, la DIC a été invitée à justifier les fonds demandés pour réorganiser le site Web de l'UA malgré la présence de membres du personnel de la Direction travaillant sur le site. En outre la direction devrait établir des priorités en vue d'éliminer le déficit de financement, puisque le taux d'exécution du budget était faible et certaines propositions similaires pourraient être fusionnées.
- iv) En ce qui concerne le Bureau de coordination du NEPAD, l'augmentation du budget de 95% est trop élevée. La direction devrait justifier le montant demandé en dépit de l'incapacité à absorber les crédits budgétaires de l'année précédente.
- v) L'OSGC a été invité à indiquer les personnes au sein de l'OSGC qui bénéficieraient de la formation en diplomatie alors que le Secrétaire général et son adjoint sont des diplomates chevronnés. Il convient de noter que les 52% requis pour la retraite et les 40% pour la formation étaient trop élevés pour un bureau comme l'OSGC.
- vi) Il convient de noter que certains départements ont subi la lourde charge de proposer des budgets-programmes dont ils n'ont pas vraiment besoin, comme en témoignent les Services du protocole dont le budget-programme ne comprenait que la formation.
- vii) Il convient de noter avec préoccupation que la SPPMERM essaie d'assurer des fonctions relevant de la PBFA. Par conséquent, la SPPMERM a été rappelée de se concentrer sur la planification et la réorganisation de l'Union.
- viii) Il est également préoccupant de voir que la Commission organise plusieurs réunions et conférences, tout en négligeant certaines fonctions importantes telles que l'archivage approprié. Le bâtiment abritant les archives de la Commission étant une structure préfabriquée est dans un état déplorable, sans personnel suffisant.
- ix) En ce qui concerne le budget-programme de la DREA, il convient de noter avec préoccupation le nombre d'activités proposées pour 2015. Par conséquent, il faudrait s'assurer que la DREA soit en mesure de mettre en œuvre toutes les activités proposées dans l'année.
- x) Il est nécessaire d'apporter des précisions sur les modalités mises en place pour établir les quatre institutions financières africaines proposées par le Département des affaires économiques.
- xi) Des précisions sont nécessaires sur la façon dont le Département du commerce et de l'industrie contribuera au projet de guichet unique aux frontières.

- xii) Les programmes relevant de l'infrastructure et de l'énergie pourraient générer des emplois pour les chômeurs dans les États membres. Le Département des infrastructures et de l'énergie a été invité à expliquer les accords de collaboration avec le Bureau du Président et à la réunion qu'il n'y aurait pas de chevauchement dans les fonctions.
- xiii) Le Département Paix et Sécurité devrait réduire certaines des réunions et les domaines qui ne sont pas de très grande importance pour permettre d'élaborer un budget dans les moyens de l'Union. Il est également observé que certains programmes proposés au sein du PSD font partie du budget de la Direction Femmes, genre et développement (DWGD). Par conséquent, le PSD est prié de rationaliser ses programmes afin d'éviter les doubles emplois.
- xiv) En ce qui concerne le mémorial des droits de l'homme, le PSD devrait assurer la liaison avec le Département des affaires politiques, car cela relève de son domaine.
- xv) Le Département des affaires politiques a été invité à expliquer l'origine du retard dans la mise en œuvre du Mémorial des droits de l'homme. La Commission devrait expliquer les délais des missions d'observation des élections. Par conséquent, la sélection des observateurs pour ces missions devrait se faire dans la transparence.
- xvi) Concernant les affaires sociales, la participation à la Coupe d'Afrique des Nations devrait être retirée de ce budget, car cette activité est prise en charge par le Département Paix et Sécurité, et l'aspect de la publicité devrait être transféré à la DIC. En ce qui concerne les activités liées aux langues, il convient de noter qu'elles ne cadrent pas bien avec le titre du projet proposé et doivent être déplacées vers le développement du capital humain.
- xvii) Concernant les industries culturelles, la question qui se pose est de savoir si cela ne relève pas du mandat du commerce et de l'industrie.
- xviii) Pour ce qui est du coût de l'étude sur la faim, la Commission a été invitée à donner des conseils sur la façon dont cette étude allait être mise en œuvre dans les phases ultérieures.

Réponses de la Commission

44. Dans un effort pour éclairer les États membres sur leurs observations et commentaires, la Commission a fourni les réponses et précisions ci-après :

- i) Le taux d'exécution du budget bas de la CIDO est en grande partie dû au fait que la Conférence avait créé un Comité technique qui a repris la mise en œuvre des activités de la diaspora, qui étaient, dans le passé, mises en œuvre par la CIDO. Cela a été encore aggravé par le manque d'intérêt pour les activités de l'ECOSSOC par les États membres, d'où le faible taux d'exécution.

- ii) En ce qui concerne la refonte du site Web de la Commission tel que proposé par la DIC, le montant demandé servirait à acheter un second serveur afin de sécuriser les informations de l'Union, car le Département a actuellement un seul serveur.
- iii) Le Bureau du Secrétaire général a expliqué que la formation du personnel à la rédaction de rapports ne serait pas limitée au personnel du Bureau, mais à tous les membres de l'équipe de rédaction sélectionnés dans divers départements. Le faible taux d'exécution a été expliqué par l'absence de planification dans les retraites prévues pour le COREP et la Commission.
- iv) Outre les programmes de formation au sein de l'AHRM, il y existe aussi des programmes de formation personnalisés destinés à d'autres départements.
- v) En ce qui concerne la perception selon laquelle la SPPMERM a l'intention de reprendre le travail des autres départements, il convient d'informer la réunion que le mandat de la SPPMERM était de mobiliser des ressources pour les programmes et de faciliter la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de la Commission. Toutefois, le département s'engage à redresser tout tort qu'il aurait commis et se dit prêt à renoncer à ces responsabilités.
- vi) En ce qui concerne la question des archives, la situation est mauvaise et l'unité devrait être remaniée afin de servir de mémoire institutionnelle pour les chercheurs. Pour ce qui est de la passation des marchés de l'équipement informatique, ce point relève spécifiquement du programme de gestion et de partage des connaissances, qui s'inscrit dans le mandat de la SPPMERM.
- vii) Le Directeur de la DREA a rassuré les États membres que la Commission est dotée de la capacité nécessaire pour mettre en œuvre les projets proposés. Il s'est également engagé à réviser et à rationaliser le budget proposé par les États membres. En ce qui concerne les 15 pays qui ont bénéficié des initiatives du PDDAA, la condition ici était d'avoir un plan national d'investissement agricole.
- viii) Le Département des affaires économiques a expliqué que la mise en place des institutions financières est un processus en cours, certaines ayant commencé en 2009, notamment la ratification des protocoles concernés, l'adoption de certains cadres et instruments juridiques, structures et stratégies. Le budget demandé permettrait de soutenir les activités de coordination. Le département poursuivra son approche avec les partenaires en vue de lever les fonds nécessaires.
- ix) En ce qui concerne le poste-frontière à guichet unique, la Directrice du commerce et de l'industrie a mentionné l'existence d'un groupe de travail technique qui s'est réuni chaque année et présente le rapport sur les progrès accomplis.

- x) Le Département des infrastructures et de l'énergie (DIE) a indiqué que des travaux préparatoires avaient déjà été effectués pour la plupart des projets proposés, et qu'ils étaient au stade de démarrage. La DIE poursuivra la mobilisation des ressources pour réduire l'écart et en informera le Sous-comité selon les instructions reçues.
- xi) Le Département Paix et Sécurité (PSD) a expliqué que l'inclusion de certaines activités liées au genre était une tentative de mettre en œuvre les directives de la Commission demandant d'intégrer les activités liées au genre et à la jeunesse dans tous les programmes des départements. Celles-ci ont été entreprises en collaboration avec le département intéressé. En ce qui concerne le bâtiment devant abriter le Département Paix et Sécurité, celui-ci devrait être remis en septembre 2014 et les négociations sont en cours pour la remise de l'immeuble.
- xii) Le Département des affaires politiques (DPA) a expliqué que le projet du Mémorial a été coordonné par le Département Paix et Sécurité, dont la mise en œuvre a été retardée par le fait que, dans le passé, il a été mis en œuvre par une ONG. La mission d'observation à long terme est déployée généralement trois semaines avant les élections, tandis que la mission à court terme l'est 10 jours avant le scrutin.
- xiii) Le Département des affaires sociales (DSA) a informé la réunion que la Commission avait signé un protocole d'accord avec la Confédération africaine de football (CAF) pour promouvoir la paix à travers le sport, les messages positifs de l'UA étant imprimé sur les maillots tournoi de tous les acteurs, y compris pour les pays qui ne sont pas encore membres de l'UA. Le département rappelle la décision globale selon laquelle les départements ne devraient pas avoir plus de trois projets. En conséquence, certains résultats proposés pourraient sembler être mal alignés avec les titres des projets, en raison de la diversité du mandat du département. Pour ce qui est des envois de fonds, les États membres bénéficiaient déjà de l'initiative par le biais d'une réduction des coûts pour les transferts de fonds transfrontaliers.

Recommandations relatives au budget-programme de l'exercice 2015

45. Suite aux explications données par la Commission, le Sous-comité a recommandé ce qui suit :

- a. Les activités prioritaires ayant des fonds garantis ont été recommandées pour approbation, et il a été demandé à la Commission d'examiner et de rationaliser celles pour lesquelles des fonds ne sont pas disponibles en vue de réduire l'écart.
- b. Le budget-programme de l'exercice 2015 pour le Bureau de la Présidente a été accepté pour toutes les activités ayant un financement garanti.
- c. Le budget de la CIDO a été accordé sans la dernière activité 1.03 (renforcer les liens avec les États membres de l'UA sur le programme de

la diaspora et la célébration de la Global Observance Day) qui a été retirée du budget.

- d. Le Bureau du Conseiller juridique devrait négocier des accords avec les États membres pour que les procureurs généraux puissent comparaître au nom de l'Union africaine, car l'affectation budgétaire de 52.000 dollars était insuffisante pour mener efficacement cette activité.
- e. Le Programme de conseillers juridiques pourrait être réduit à cinq participants aux premiers stades et étendu plus tard lorsque des fonds seront disponibles.
- f. Il est nécessaire pour la Commission d'aligner la mobilisation des ressources au lieu que chaque département approche les partenaires pour leurs activités.
- g. Toutes les activités relatives à la formation et au renforcement des capacités du personnel devraient être centralisées au niveau du budget de la Direction de l'Administration et de la gestion des ressources humaines afin de minimiser les doubles emplois et de maximiser les avantages.
- h. Tous les départements dont le taux d'exécution tomberait en dessous de 50% ne pourront désormais plus se voir accorder des fonds supplémentaires pour l'année suivante.
- i. La DWGD devrait réduire le nombre de réunions et investir dans les activités de base qui pourraient bénéficier à l'Afrique.
- j. Il conviendrait de soutenir le Groupe de haut niveau de l'UA sur le genre avec des fonds provenant des États membres, conformément à la décision du Conseil exécutif de fournir 1% des contributions évaluées des États membres au fond pour les femmes africaines.
- k. Il faudrait créer un comité dirigé par la SPPMERM en vue de soutenir la campagne de mobilisation de ressources pour le maximum d'avantages potentiels. L'Union devrait également envisager la création d'un bureau qui s'occuperait des questions d'investissement.
- l. Les nombreuses fonctions qui se chevauchent devraient être rationalisées en particulier la préparation du budget qui devrait relever de la PBFA. La Commission devrait également rendre opérationnel le Comité du budget tel qu'il figure dans le Règlement financier révisé.
- m. Concernant les préoccupations selon lesquelles la SPPMERM voudrait en charge les responsabilités relevant de la PBFA, le Sous-comité recommande le réalignement correct des rôles et responsabilités entre les deux départements.

- n. Au moins 10% des ressources demandées par la DREA devraient être allouées au titre des fonds des États membres en vue de prouver les engagements aux initiatives visant à résoudre les problèmes sociaux.
- o. Le processus de création des institutions financières est encore à la phase initiale du document sur les travaux, de sorte que le Département des affaires économiques doit travailler avec les fonds déjà garantis et éliminer le déficit de financement. Le Sous-comité recommande que la mise en place des institutions financières se fasse en différentes phases au lieu d'établir toutes les quatre institutions en même temps.
- p. La Commission devrait éviter de financer la participation des États membres au financement des forums internationaux, mais plutôt les encourager à financer leur propre participation.
- q. Le Sous-comité a souligné que le mémorial des droits de l'homme en Afrique en tant qu'activité très importante devrait être exclusivement financé par les États membres. En outre, il demande que l'écart accusé par le Département des affaires politiques soit couvert par la contribution des États membres à concurrence de 23.000 dollars.
- r. Le financement des activités d'intégration et de l'alignement du sport dans le processus de l'Union devrait être assuré par les États membres.
- s. Les États membres devraient absolument décider s'ils veulent financer les activités menées par la Commission. Par conséquent, le Sous-comité propose de recommander au COREP d'établir un mécanisme de financement de ces activités.
- t. Les services médicaux devraient être prioritaires et les activités pertinentes financées.
- u. Le Sous-comité a recommandé au COREP de se référer au Sous-comité sur les structures et de transférer l'Unité des Archives au département approprié.
- v. Le budget approuvé pour le programme du Fouta-Djalou devrait être garanti.
- w. Il a été demandé à la Commission de rationaliser les partenariats avec les stratégies de l'Union africaine.

H. EXAMEN DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

Présentation de l'état des ressources humaines de la Commission de l'UA

46. Le Directeur par intérim de l'Administration et de la gestion des ressources humaines a présenté l'audit du personnel en avril 2014. L'analyse a montré que le personnel à court terme représentait 53% du personnel, tandis que les postes

réguliers étaient à 47%. Selon une analyse plus approfondie, il a été établi que la structure était « lourde à la base », avec 55% des postes occupés par des services généraux contre 42% pour le personnel professionnel. Les jeunes volontaires bénévoles représentant 2% et les élus 1%.

47. Le personnel des services généraux occupe 52% des postes dans la catégorie des postes réguliers, contre 47% pour les professionnels. Le statu quo est maintenu dans les catégories à court terme. La catégorie professionnelle se concentre aux postes P3 à 34%, suivie par les P2 à 29%, alors que les directeurs occupent tout simplement 4% des postes. En termes de représentation des pays, l'Éthiopie a dépassé son quota pour les postes réguliers et ceux à court terme, suivi par le Kenya, le Nigeria et l'Ouganda. Le directeur a présenté l'analyse des tendances du complément de personnel, allant de la période de l'OUA.

Commentaires des États membres

48. Au cours des discussions, les États membres ont fait des commentaires et observations ci-après :

- i) Le document devrait être mis à disposition dans toutes les langues de travail pour transmission dans les capitales des États membres.
- ii) La recherche de nouveaux personnels ne devrait pas se faire juste par souci de recrutement. Les recrutements devraient être effectués avec soin, en ciblant ceux qui seraient profitables à l'institution.
- iii) Le rapport devrait proposer des recommandations afin de permettre la prise de décisions.
- iv) Il convient de noter le fort taux de roulement du personnel et que l'Organisation montre une structure de personnels avec une base consistante et la plupart des postes professionnels sont concentrés aux catégories P2 et P3.
- v) Le Sous-comité a noté avec satisfaction l'analyse plus détaillée, mais se demande si l'Organisation avait la capacité de faire face aux coûts de recrutement.
- vi) Il est nécessaire de consolider les bonnes structures dont l'UA a besoin et de faire des recommandations à cet effet.

Réponses de la Commission

49. La Commission a apporté les précisions ci-après :

- i) Un fonctionnaire appelé à faire valoir ses droits à la retraite reçoit un préavis de 12 mois pour se préparer à la fin de service. En outre, il convient de noter que le recrutement ne reflète pas les contributions financières. Le mouvement vertical du personnel est un sujet de préoccupation, car le personnel au niveau P3 demeure pour toujours dans cette catégorie.

- ii) Le quota de base pour le recrutement était de sept postes par pays. Ce quota a été ensuite ajusté selon les contributions des pays.
- iii) Le taux de rétention est extrêmement faible en raison de l'insuffisance de mesures d'incitation. En conséquence, la Commission de l'UA était devenue une pépinière de recrutement pour d'autres organisations internationales.

I. Budget de fonctionnement de l'exercice 2015

50. L'évolution du budget de fonctionnement au cours des quatre dernières années (entre 2010 et 2013) a montré un taux de croissance annuel moyen de 3%. En 2014, le budget de fonctionnement a augmenté de 17% (20,3 millions de dollars) du budget de l'exercice 2013 en raison, entre autres, de l'ajustement des salaires de 5% pour le personnel, du coût du recrutement du personnel supplémentaire pour les organes et des droits de licence d'utilisateur pour le SAP et le VSAT. Cependant, le coût d'une partie importante de ces augmentations n'est pas imputé aux contributions des États membres, mais plutôt au fonds de réserve de l'Union. Ainsi, l'augmentation imputée aux contributions des États membres représente, pour l'année 2014, 2,6% après l'exclusion du montant à la charge du fonds de réserve.

51. Le budget de fonctionnement initial proposé pour 2015 s'élevait à **147.255.262** dollars, mais après une discussion approfondie avec le Sous-comité, il a été révisé à la baisse à **142.687.881** dollars avec une augmentation de 3,5% par rapport à 2014. Le budget proposé pourrait être financé par les contributions des États membres à concurrence de **122.793.882** dollars, par le fonds des partenaires de financement (NEPAD) pour **4.251.479** dollars, **10.912.046** dollars à travers le fonds de réserve et le solde de **4.730.473** dollars pourrait être obtenu sur le fonds des acquisitions des propriétés. Les dispositions ci-dessus ont permis de proposer une augmentation de 4,3% des contributions statutaires des États membres.

Commentaires et observations des États membres

52. Les États membres ont formulé les observations et commentaires ci-après :

- i) Il convient de noter les conséquences de la poursuite de l'utilisation des réserves pour financer les activités opérationnelles. Les contributions statutaires des États membres devraient être portées à 5% afin de renforcer les réserves et de limiter l'utilisation du budget pour l'acquisition des biens pour la maintenance des actifs.
- ii) Il conviendrait également de noter avec préoccupation l'état du fonds de réserve. Par conséquent, le Directeur de PBFA a été invité à présenter aux organes délibérants l'état actuel du fonds de réserve et même l'implication des propositions acceptées comme partie du financement du budget de l'exercice 2015 à partir du fonds de réserve.

Réponses de la Commission

53. Le fonds d'acquisition des propriétés constitue la source de financement des activités de système de gestion de l'information (SIG). Il vaudrait mieux focaliser la pression sur ce fonds au lieu du fonds de réserve. Après la prise en compte de la proposition de financement de 2015, le fonds de réserve dispose d'une couverture d'un mois pour les coûts de fonctionnement de l'Union et ne doit pas être utilisé pour financer les dépenses récurrentes. En outre, le budget de fonctionnement ne peut être assimilé au budget-programme dont la mise en œuvre pourrait être reportée.

Recommandations

54. Les recommandations suivantes ont été faites sur le budget de fonctionnement :

- i) Le budget présenté au Sous-comité ne devrait plus présenter d'écart en décembre 2014.
- ii) Il faudrait porter à l'attention des organes de décision que l'état du fonds de réserve est très faible et qu'il conviendrait de traiter avec souplesse la question du plafond de 5% pour permettre la mise en œuvre des importantes activités de l'Union.
- iii) Le budget devrait être approuvé après la prise en compte des modifications proposées par le Sous-comité.
- iv) Un effort systématique devrait être fait pour augmenter progressivement les réserves pour une couverture d'un an afin de donner à l'Union une base financière solide pour répondre aux cas d'urgence à l'avenir.
- v) Après le consensus, l'augmentation proposée de 4,3% des contributions devrait être maintenue. Grâce à la performance visible du NEPAD, les fonds non utilisés au cours du semestre par certains organes pourraient être réaffectés aux autres organes du NEPAD, et aux organes ayant un fort taux de performance dans la mesure permise par le Règlement financier révisé.

Autres organes de l'UA

Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD)

55. L'Agence du NEPAD a présenté un budget avec un taux d'exécution de 63% en 2013. Le projet de budget pour 2015 était de 4,2 millions de dollars pour la coordination et la mise en œuvre des programmes. Des efforts sont faits pour harmoniser les activités afin de s'assurer que la mise en œuvre des programmes ne chevauche pas, en particulier entre l'Agence du NEPAD, la DREA et la DIE. Des programmes conjoints et des mécanismes d'établissement de rapport existent entre l'Agence du NEPAD et les départements de la Commission et deux sessions ont eu lieu chaque année au Siège de la Commission et au Bureau du NEPAD en Afrique du Sud. En ce qui concerne le recrutement, il a été décidé procéder aux recrutements il y a trois ans. Au total 40 membres du personnel ont été recrutés depuis 2012 (13 professionnels et 27 des services généraux). Le processus de recrutement a pris en

compte le fait que tout le personnel temporaire existant devait présenter une nouvelle candidature.

Parlement panafricain (PAP)

56. Le taux d'exécution pour 2013 était supérieur à 90%. Le projet de budget pour 2015 a été orienté par le Plan stratégique récemment adopté. Le budget a augmenté de 423%.

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

57. Le greffier de la Cour a présenté le budget-programme qui avait obtenu un financement de l'Union européenne (UE) et de l'Allemagne. Le but principal était de vulgariser les activités et de renforcer sa capacité à s'acquitter de son mandat. Le taux d'exécution pour 2013 était de 95%.

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

58. Le budget-programme a diminué de 40% par rapport au budget approuvé pour 2014. Ce budget est principalement axé sur la vulgarisation, avec un financement assuré par le PNUD, le Canada et l'UE.

Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE)

59. Le taux d'exécution du CAEDBE en 2013 s'élevait à 79%, ce budget ayant été séparé de celui du DSA pour la première fois. Le projet de budget-programme pour 2015 s'élevant à 419.951 dollars a augmenté de 5% par rapport au budget approuvé pour 2014. Le budget vise à améliorer la collaboration avec la CAfDHP et la CADHP.

Commission de l'Union africaine sur le droit international (AUCIL)

60. Le taux d'exécution du budget pour 2013 était de 91%. Le budget-programme proposé pour 2015 était en augmentation de 5% à un montant de 260.391 dollars.

Conseil consultatif sur la corruption (AUABC)

61. Le Président du Conseil a présenté le budget avec le contexte et la justification de la proposition de budget. Le budget-programme total proposé est de 1,6 million de dollars.

Conseil de paix et de sécurité (CPS)

62. Le chef des finances de la Division de la paix et de la sécurité a présenté le budget. Le Conseil ne dispose pas de budget de fonctionnement, mais a seulement un budget-programme. Le projet de budget est de 862.000 dollars.

Commentaires et observations sur les autres organes de l'UA

63. Après la présentation des budgets des autres organes de l'UA, les États membres ont fait des commentaires et observations ci-après :

- i) Le PAP a été invité à expliquer les problèmes qui ont conduit au retrait de l'aide des partenaires.
- ii) Le Sous-comité a exprimé sa préoccupation concernant la gestion financière et administrative du PAP et son refus de collaborer avec le Conseil des vérificateurs externes de l'Union, ainsi que face à non mise en œuvre des recommandations successives de la vérification.
- iii) Il est nécessaire de faire des recommandations concernant l'harmonisation des élections pour ce qui est de la composition des équipes d'observation électorale de l'UA chargées de surveiller et d'observer les élections.
- iv) La Cour a été invitée à expliquer pourquoi les avantages liés au poste sont accordés aux juges au lieu du Président de la Cour.
- v) En ce qui concerne la formation proposée, la Cour a été priée de justifier pourquoi les programmes de formation proposés n'ont pas été menés en Afrique au lieu de la France.
- vi) Le Sous-comité se dit préoccupé par le fait que la Cour africaine a été financée par des pays et des organisations à l'étranger.
- vii) En ce qui concerne la Commission des droits de l'homme et des peuples, il n'y avait aucune indication disponible à ce stade en ce qui concerne le recrutement progressif pour 30 postes sur une période de cinq ans.
- viii) Le Sous-comité a noté avec préoccupation l'utilisation du mot « indigène » par la Commission, car tous les Africains étaient partout des indigènes et souligne qu'aucun groupe ne devrait appeler un autre « indigène ».
- ix) Le Comité africain d'experts sur le droit et le bien-être de l'enfant a été invité à expliquer si des efforts avaient été faits pour obtenir des fonds de certaines organisations partenaires comme l'UNICEF, Save the Children et la Cour et la CADHP.
- x) Le Sous-comité voudrait savoir dans quelle classe voyagent les membres du Comité, car ils ont été élus membres devant voyager en classe affaires.
- xi) Le Conseil consultatif sur la corruption a été invité à pourvoir au poste vacant de responsable des finances et d'établir des contacts avec les conseils similaires dans les États membres.

Réponses de la Commission sur les autres organes de l'UA

64. Les organes ont apporté les réponses suivantes aux commentaires et observations des États membres ;

- i) Le PAP a expliqué qu'étant donné que les parlementaires n'étaient pas des experts, le projet de budget devait renforcer son efficacité en engageant des consultants pour mettre en œuvre les programmes.

- ii) Il a également expliqué que les réunions sont les seuls moyens efficaces permettant aux parlements du monde entier de fonctionner.
- iii) La Cour a expliqué que les avantages ne sont applicables au Président parce qu'il réside à Arusha. La Cour a pris des dispositions pour l'adoption complète des normes IPSAS. La Cour est dans la recherche d'institutions qui pourraient offrir de la formation en Afrique. Entre temps, ces formations ont été organisées en France parce que la Francophonie soutenait l'activité.
- iv) La Cour, dans des circonstances normales, ne devait pas faire de programme de sensibilisation, car cela relève des fonctions des sociétés civiles des différents pays. Cependant, elle le fait maintenant parce que la plupart des Africains ne sont pas au courant des actions de la Cour. Ce programme sera arrêté dans un avenir proche.
- v) Les ordinateurs sont destinés au personnel recruté et devant prendre service en août.
- vi) La Commission s'est engagée à reformuler le terme « indigène », car les mêmes commentaires sont reçus de partout ailleurs.
- vii) Étant donné que les juges de la Cour et les commissaires de la Commission résident dans leurs différents pays, chaque organe a le devoir de prévoir un budget pour l'achat de billet d'avion pour permettre à ces personnes d'assister aux réunions.
- viii) Le CAEDBE a indiqué que des efforts ont été faits pour obtenir des fonds pour les missions. L'UNICEF et le CICR n'ont pas fourni aucune information sur leur volonté de financer les missions.
- ix) Le Conseil consultatif de l'UA sur la corruption a précisé que le renforcement des capacités proposé ne concernait pas les membres de la Commission, mais plutôt le personnel.
- x) En ce qui concerne la collaboration avec les États membres, l'AUABC a expliqué que des appels ont été lancés à toutes les agences anticorruption de présenter leurs instruments de lutte contre la corruption. Les chefs d'organismes de lutte contre la corruption ont été invités à fournir des informations pertinentes.

Recommandations

65. Après les clarifications fournies par les organes, le Sous-comité a formulé les recommandations ci-après :

- i) Outre le budget de fonctionnement, les organes politiques devraient soutenir le NEPAD avec le recrutement du personnel supplémentaire selon les disponibilités financières.

- ii) Compte tenu de la performance visible du NEPAD, les fonds trouvés non utilisés par les autres organes au cours de l'examen à mi-parcours pourraient être réalloués au NEPAD et à d'autres organes dont la performance est très satisfaisante, tel qu'autorisé par le Règlement financier révisé.
- iii) Il conviendrait d'approuver pour tous les organes le montant du budget révisé présenté par le Directeur de la PBFA.
- iv) Le Sous-comité a recommandé au COREP de demander au Sous-comité sur les questions d'audit de recourir aux services d'une commission d'inspection indépendante afin d'aider à la résolution des questions de gestion financière du PAP.
- v) La Cour a été conseillée de laisser les processus de ratification de protocole au Comité ministériel compétent.
- vi) En ce qui concerne le Comité africain d'experts sur le droit et le bien-être de l'enfant, certains chiffres devraient être portés en marge des zones qui enregistrent un taux zéro pour permettre au Comité de demander l'approbation du budget supplémentaire pendant l'exécution du programme au cours de l'année.
- vii) L'AUCIL devrait investir davantage dans les travaux de recherche en vue de modifier certaines lois léguées à l'Afrique par les colons.
- viii) Le Conseil consultatif de l'UA sur la corruption devrait recueillir tous les instruments et lois anticorruptions des États membres pour des besoins de codification.

Conclusions et recommandations sur le budget de 2015

66. Après les discussions et les explications formulées par la Commission de l'UA et les autres organes de l'UA, le Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières a formulé les recommandations ci-après :

- i) Un budget total de 522.121.602 dollars devrait être alloué à l'Union africaine pour l'année 2015, réparti ainsi : 142.687.881 dollars pour le budget de fonctionnement (27%) et 379.433.721 dollars pour le budget-programme (73%).
- ii) Le budget devrait être financé par les contributions des États membres à concurrence de 131.471.086 dollars et par les partenaires internationaux pour un montant de 225.536.171 dollars.
- iii) En outre, des montants de 10.912.046 dollars, 4.730.473 dollars et 205.000 dollars devraient être imputés respectivement au fonds de réserve, au fonds d'acquisition des propriétés et au fonds des femmes.
- iv) La Commission devrait solliciter des fonds auprès des partenaires pour combler le déficit de financement de 149.316.824 dollars sur le budget-programme jusqu'à la fin de 2014, mettre de côté les activités qui ne sont

pas financées à partir du budget, et faire rapport de l'état au COREP avant le Sommet de janvier 2015.

- v) Il est nécessaire d'accroître les contributions des États membres en vue de réduire la dépendance à l'égard des partenaires.
- vi) La Commission a été invitée à envisager la possibilité d'élargir les recettes des sources alternatives de financement à travers, entre autres, l'imposition de taxes à la production de minerais, de pétrole et de gaz, ainsi qu'à la défense.
- vii) Toutes les décisions formulées devraient être accompagnées d'une analyse claire des implications financières.
- viii) Les demandes de budget d'autres organes devraient être alignées sur leurs plans stratégiques respectifs.

PROJET DE BUDGET CONSOLIDÉ 2015
DE L'UNION AFRICAINE



**PROJET DE BUDGET CONSOLIDÉ 2015 DE L'UNION
AFRICAINÉ**

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
DIRECTION - PROGRAMMATION, BUDGÉTISATION,
FINANCES ET COMPTABILITÉ**

TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	2
2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2013.....	2
3. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE POUR 2015	4
4. DÉVELOPPEMENT ET CONTEXTE STRATÉGIQUE	4
5. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DE BUDGET 2015	8
6. ESTIMATIONS DES RESSOURCES	8
7. PRINCIPALES REFORMES INSTITUTIONNELLES	9
8. PRINCIPAUX INDUCTEURS DE COÛTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015.....	10
9. JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS DANS LES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DES ÉTATS MEMBRES	11
10. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'UNION.....	11
11. CONCLUSION.....	16

I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le projet de budget 2015 est établi sur la base des priorités des organes de l'Union, à savoir conduire le processus d'intégration rapide, de prospérité et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples d'Afrique et entre les États africains. Le projet de budget indique les principales questions financières et institutionnelles qui se posent à l'organisation du fait que les différents organes poursuivent chacun sa stratégie. L'**Agenda 2063 une fois achevé** servira de document-cadre pour la programmation et planification et permettra une approche plus cohérente et mieux coordonnée de l'agenda de transformation économique et d'intégration de l'Afrique tel qu'envisagé par l'Union africaine

2. Le projet de budget de l'Union africaine est également conforme à la Décision du Conseil exécutif d'intégrer le budget de fonctionnement et le budget-programme en un budget unique (*EX.CL Dec.278 (IX), Banjul 28-29 juin 2006*).

3. Le budget total de l'Union africaine proposé pour 2015 est de 522.121.602 \$ EU, soit une augmentation de 32 % par rapport au budget de 2014. Il est composé d'un budget de fonctionnement qui est de 142.687.881 \$EU et du budget-programme de 379.433.721 \$EU). Le projet de budget de l'Union africaine sera financé par les États membres de l'UA (28 %) et par les partenaires (72 %).

II. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2013

4. Les dépenses réelles de l'Union africaine ont été de 193.740.400 \$ EU soit un taux global d'exécution de 67 %. L'analyse de la situation montre qu'un montant de 105.381.202\$ EU a été dépensé au titre du budget de fonctionnement et un montant de 88.359.199 \$ EU au titre du budget-programme, soit des taux d'exécution de 84 % et de 53 % respectivement. Il faut toutefois noter que le financement des programmes n'était pas disponible en totalité au cours de l'année et que l'établissement du taux d'exécution du budget par rapport au budget approuvé ne donne pas une idée exacte du taux d'exécution. Les fonds disponibles pour les programmes de l'UA étaient de 124,4 millions \$ EU pour 2013 par rapport à un budget approuvé de 166 millions \$ EU. Et donc, le taux d'exécution des programmes par rapport aux fonds disponibles est de 71 % d'exécution.

5. L'exécution du budget total de l'Union pour les quatre dernières années varie entre 165 millions \$ EU et 193,7 millions \$ EU, le montant le plus faible étant de 165,3 millions \$ EU en 2011 et le plus élevé de 193,7 millions de dollars (67 %) pour 2013. Le Tableau 1 indique la tendance de l'exécution du budget.

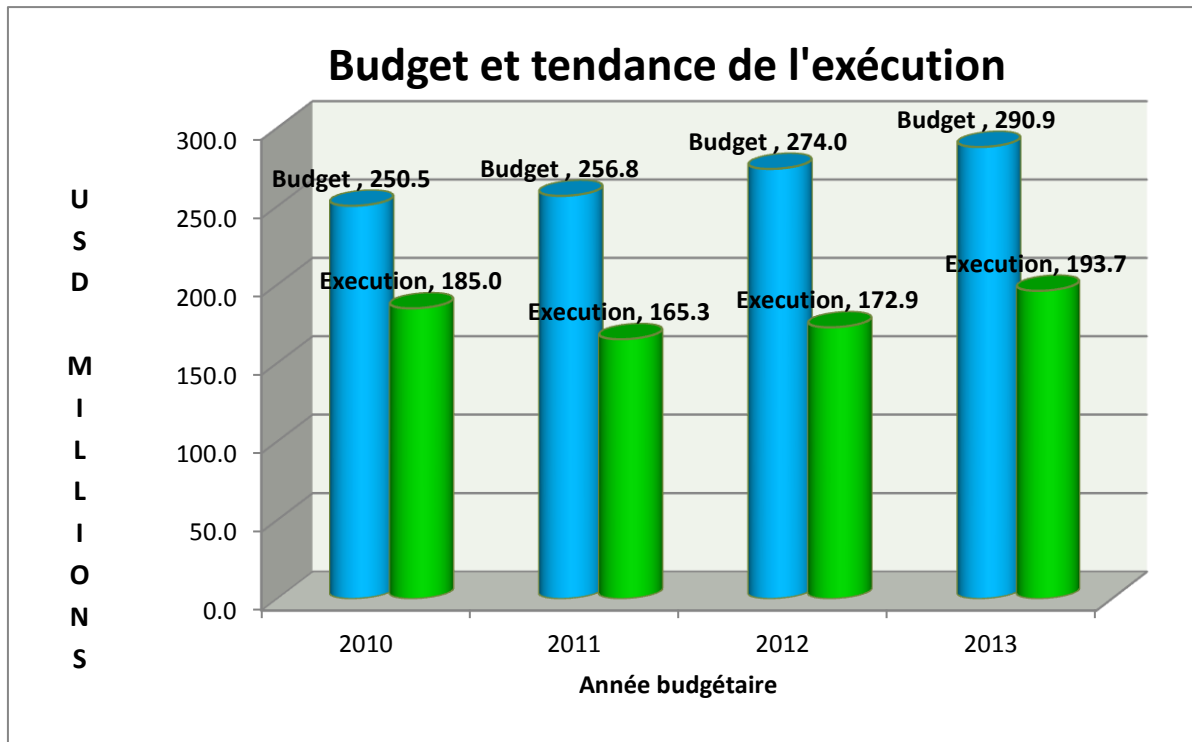


Tableau1 - Exécution du budget de l'Union africaine 2010 – 2013

6. Dans la réalisation de ses priorités, l'Union africaine a obtenu d'importants résultats en 2013, dont :

- le travail technique et les consultations menés sur le cadre stratégique de l'UA (**Agenda 2063**) ;
- la plate-forme mise en place pour promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité ;
- la célébration réussie du cinquantième anniversaire ;
- le renforcement de la gestion financière et de contrôle par l'élaboration et l'application de systèmes efficaces ;
- l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public pour une plus grande transparence et responsabilité ;
- la mobilisation accrue de ressources pour accélérer le développement de l'Afrique ;
- le renforcement rapide de l'efficacité institutionnelle grâce à des politiques et réformes internes de la Commission de l'UA ;
- une plus grande visibilité des Organes de l'Union.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE POUR 2015

7. Le taux moyen de croissance économique de l'Afrique devrait être de 4,7 % en 2014 et de 5 % en 2015¹. Toutefois, les pays affectés par des troubles politiques et les pays où les résultats des élections pourraient être contestés enregistreraient un taux de moins de 2,5 % ou même connaîtraient une contraction². L'investissement direct étranger (IDE) demeurera une source importante de financement de la croissance dans de nombreux pays. Selon *The Economist*, le continent comptera sept des dix premières économies à croissance rapide sur la période allant jusqu'en 2015, dépassant ainsi toute la région asiatique. En outre, l'inflation devrait ralentir passant d'une moyenne de 7 % en 2013 à 6,3 % en 2015³.

8. Le déficit en infrastructures de l'Afrique est un frein à la croissance. Le manque d'infrastructures de transport renchérit de 40 % le coût des affaires sur le continent, ce qui réduit grandement la compétitivité de l'Afrique dans le monde, et le commerce intra-africain. Le développement et l'utilisation des infrastructures pour le développement de l'agriculture sont essentiels, en particulier, pour la réalisation des objectifs du Programme phare de l'UA, le *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)*, à savoir augmenter l'investissement et la productivité agricoles, développer l'agro-industrie et les chaînes de valeur. Dans le même temps, les secteurs de l'énergie et de l'eau sont dans une situation tout aussi lamentable.

9. Mais ces perspectives pourraient basculer vers le bas, puisqu'une croissance plus faible en Chine, la consolidation fiscale en cours dans la Zone Euro et aux États-Unis pourrait compromettre les perspectives de croissance de l'Afrique. En outre, un certain nombre de situations internes telles que les prix élevés et instables des denrées alimentaires et du carburant, les troubles sociopolitiques, les conflits de travail prolongés et les conditions météorologiques défavorables pourraient également compromettre la croissance dans certains pays du continent.

IV. DÉVELOPPEMENT ET CONTEXTE STRATÉGIQUE

10. Le continent connaît une croissance économique sans précédent au cours de ces dernières années et un processus de transformation économique et social. Les organes de l'Union africaine continueront d'être à l'avant-garde de la transformation continentale en soutenant les efforts des États membres pour améliorer la qualité de la croissance en la rendant plus inclusive et durable. Pour soutenir sa croissance, l'Afrique devra continuer à réduire la pauvreté et les inégalités, à résoudre le chômage des jeunes et à accélérer la transformation de son économie.

11. La Stratégie à long terme de l'Union africaine, **l'Agenda 2063**, lorsqu'elle sera approuvée, constituera le cadre stratégique qui orientera les interventions de l'Union dans son soutien aux aspirations de développement et d'intégration du continent.

¹Rapport annuel 2014 des Nations Unies sur la situation économique mondiale et ses perspectives (WESP)

² *The Economic Intelligence Unit*, 2014

³ *Rapport annuel 2014 des Nations Unies sur la situation économique mondiale et ses perspectives (WESP) : Afrique*

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

12. Le Troisième Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine est le cadre qui définit les priorités générales de la Commission pour la période de quatre ans 2014-2017 et qui donne des orientations pour la formulation des programmes et la définition des priorités. Ce plan stratégique permet à la Commission de l'UA de jouer son rôle de facilitation, en particulier, en ce qui concerne la définition des politiques et stratégies, la coordination et la promotion de l'agenda de développement socio-économique et d'intégration de l'Afrique, la réalisation du consensus et du plaidoyer et le partage d'expériences et d'informations. Le plan prévoit en outre, la création de biens publics continentaux qui créent les conditions favorables pour la paix, la sécurité, la stabilité politique et la croissance.

13. Le Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA s'articule autour de cinq (5) piliers à savoir : *la paix et la sécurité ; le Développement économique, social et humain ; l'Intégration, la Coopération et les Partenariats ; les Valeurs partagées, les Institutions et le Renforcement des capacités ; et la communication.*

14. Les domaines prioritaires de programme pour 2015 sont les suivants :

1. Politiques et programmes pour améliorer l'accès à la santé, à l'éducation de qualité et aux compétences utiles sur le marché du travail, soutenus par l'investissement dans la science, la recherche et l'innovation, mis en place.
2. Politiques et institutions pour accroître la production agricole, la valeur ajoutée, l'accès au marché et renforcer la gestion saine de l'environnement pour l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mises en place.
3. Développement économique inclusif et industrialisation induits par l'intégration économique, les projets d'infrastructures continentaux, et le commerce intra-africain porté par le secteur privé ; l'accès au marché mondial et l'utilisation durable des ressources naturelles du continent, assurés.
4. La paix et la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme comme fondement du développement et des sociétés stables, assurés.
5. Stratégies de mobilisation des ressources, y compris des sources alternatives de financement, afin de permettre à l'Afrique de financer ses programmes et son développement, mises en place.
6. Une Union des peuples avec la participation de toutes les parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre de l'Agenda de l'Afrique, réalisée.

7. Capacités institutionnelles de la Commission de l'UA renforcées et relations avec les CER et les Organes de l'UA ainsi qu'avec les partenaires stratégiques et autres-améliorées.

AGENCE de Planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD)

15. L'Agence du NEPAD axera son attention sur l'élaboration de programmes et de projets dans ses domaines thématiques pour approbation et pour mise en œuvre par les États membres et les CER. L'Agence du NEPAD renforcera son rôle dans la mise en œuvre du plan d'action consolidé et intégrera la science, la technologie et l'innovation dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes dans les domaines thématiques de l'Agence. Elle conduira également la transformation en milieu rural basée sur l'égalité et l'inclusion qui permet aux hommes et aux femmes du secteur rural de développer leurs potentialités et de réaliser leurs aspirations, y compris la sécurité des revenus tout en assurant la viabilité environnementale et qui permet à toutes les zones du pays de réaliser leur potentiel de développement sans marginalisation d'aucune zone.

16. L'Agence du NEPAD exécutera également des programmes visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et stimulera la croissance inclusive et le développement durable du continent. En outre, L'Agence du NEPAD mettra en œuvre des programmes de pêche qui favorisent la croissance dans le cadre de la Stratégie globale de réforme du secteur de la pêche en Afrique. Les institutions et politiques agricoles seront renforcées et harmonisées pour assurer l'exécution efficace des programmes connexes et transformer le système d'Enseignement supérieur en Agriculture (TAE) afin qu'il contribue efficacement à la réalisation de la vision du PDDAA pour un développement porté par l'agriculture en Afrique.

17. D'autres questions seront traitées en 2015 : le renforcement de la résilience des pays africains aux changements climatiques et la conservation de la biodiversité par le renforcement des capacités nationales, sous-régionales et continentales et le soutien aux pays africains dans la planification et la mise en œuvre des investissements afin d'améliorer la Gestion durable des terres (SLM) par une approche d'écosystème, tout en soutenant les initiatives et les programmes nationaux et régionaux d'amélioration de l'environnement.

COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP)

18. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples poursuivra en 2015 les priorités suivantes :

- **Collaboration inter-Bureaux** : Dans le cadre du renforcement de la complémentarité des mandats respectifs de la CADHP et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, les Bureaux des deux organes se réuniront en sessions conjointes pour renforcer la coopération et promouvoir la synergie et pour harmoniser leurs règlements intérieurs.
- **Renforcement des capacités** : Formation sur le Système de gestion des communications de la CADHP : une telle formation serait avantageuse pour tous : les États membres et les autres qui ont des Communications à faire à la CADHP comprendraient mieux les processus, ce qui faciliterait également le travail de la Commission et le rendrait plus efficace, tout ceci contribuant à la création de conditions qui sont plus favorables de promotion, de protection et d'observance des droits de l'homme en Afrique.

LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

19. Les programmes de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en 2015 sont conformes à son mandat de protection judiciaire des droits humains en Afrique, lequel complète le mandat de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

20. En 2015, la Cour, donnera la priorité à :

- le renforcement de la visibilité de la Cour grâce à la sensibilisation de toutes les parties prenantes ;
- l'augmentation du nombre de ratifications du Protocole et des déclarations déposées par les États membres ;
- le renforcement des capacités des institutionnelles et des ressources humaines de la Cour.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CORRUPTION

21. En 2015, l'objectif principal est de rendre le Conseil, le Secrétariat et la Convention, visibles, audibles, crédibles, engagés et présents dans tous les pays africains et dans toutes les organisations régionales.

COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT (CAEDBE)

22. En 2015, l'objectif principal du Comité sera de suivre la mise en œuvre de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

23. En 2015, le Comité accordera la priorité à :

- Le renforcement de la visibilité du Comité grâce à la sensibilisation de toutes les parties prenantes.
- Le suivi de la mise en œuvre des observations finales du Comité en ce qui concerne la mise en œuvre de la Charte dans les États parties.
- Les discussions avec les États parties sur les communications reçues (plaintes concernant la violation des droits des enfants)
- La session extraordinaire du CAEDBE
- L'évaluation de la situation des enfants dans les conflits armés
- L'évaluation de la situation des droits de l'enfant en Afrique à la date du vingt-cinquième anniversaire du CAEDBE
- L'élaboration d'un manuel de mise en œuvre pour le CAEDBE
- Le renforcement de la collaboration entre le CAEDBE et la CADHP, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

V. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DE BUDGET 2015

24. Le budget total proposé pour l'Union africaine pour 2015 s'élève à 522.121.602 \$ EU, ce qui est supérieur à celui de 2014 de 32 %. Ce budget est composé d'un budget de fonctionnement d'un montant de 142.687.881 \$ EU et d'un budget programme de 379. 433.721 \$ EU. Près de 10,5 millions \$ EU du budget de la Commission de l'UA représentent l'appui de l'UA aux États membres/institutions et 66 millions \$ EU sont destinés à des projets spéciaux ou pour les États membres.

Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, la plus grande part du budget est allouée à la Commission de l'Union africaine (83,3 %), suivie du NEPAD, 5,7 %.

VENTILATION DU BUDGET 2015 DE L'UA PAR ORGANE DE L'UNION		
ORGANE	MONTANT	%
Commission de l'UA	434.981.481	83,3 %
PAP	29.521.837	5,7 %
CAfDHP (la Cour)	9.857.665	1,9 %
CADHP (La Commission)	5.922.595	1,1 %
ECOSSOC	1.023.521	0,2 %
NEPAD	36.045.143	6,9 %
CUADI	642.547	0,1 %
Conseil consultatif sur la corruption	1.805.628	0,3 %
Conseil de Paix & de Sécurité	759.253	0,1 %
CAEDBE	661.675	0,1 %
AFREC	900.255	0,2 %
Total	522.121.602	100 %

Tableau 1 - Ventilation du budget 2015 de l'UA par Organe de l'Union

VI. ESTIMATIONS DES RESSOURCES

25. Le financement du budget 2015 provient de deux principales sources : (1) les fonds reçus des États membres constituant les contributions statutaires sur la base du barème des contributions pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'Union (salaires du personnel, autres dépenses de fonctionnement, et dépenses d'équipement) ; et 2) les fonds reçus des partenaires au développement (*bilatéraux et multilatéraux*) pour les programmes et les projets de développement économique et de consolidation de la paix.

26. Les contributions statutaires des États membres au budget 2015 s'élèvent à 131.471.087 \$ EU (**25 % du budget total**). Environ 65 % de ce montant est assuré par les cinq principaux contributeurs ; à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Nigeria et l'Afrique du Sud et le pourcentage restant par les autres États membres sur la base du barème des contributions de l'Union. Les réserves des États membres, l'acquisition de biens et les fonds des femmes seront utilisés pour financer 3 % (15.847.520 \$ EU) du budget 2015.

27. Les partenaires au développement (UE, Canada, Suède, Allemagne, Pays-Bas, États-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Banque mondiale, Chine, Turquie et beaucoup d'autres) contribueront **72 % du budget total**, essentiellement pour financer des programmes et projets de développement économique et d'intégration sur la base d'accords.

VII. PRINCIPALES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

28. L'UA se concentrera également sur la mise en œuvre des principales mesures de réforme institutionnelle, en s'appuyant sur une stratégie de communication pour informer les États membres, la haute direction et le personnel de la Commission afin qu'ils participent aux efforts qui sont faits pour rendre l'Organisation plus efficace et davantage orientée vers les résultats.

Soutien opérationnel et administratif

29. Certaines initiatives de soutien administratif seront mises en œuvre en 2015 : (i) la mise en œuvre du Manuel révisé des achats pour renforcer les contrôles fiduciaires, une autonomisation accrue des Organes et une plus grande transparence ; (ii) la mise en œuvre de la nouvelle politique de voyages pour plus de convenances, de sécurité, d'efficacité et de rentabilité ; et (iii) la rationalisation des processus d'affaires grâce à une plus grande systématisation et à une plus grande formalisation de la délégation de pouvoirs.

Amélioration de l'efficacité institutionnelle

30. L'Union utilisera de façon optimale les équipements et fournitures de bureau en instaurant un environnement sans papier et continuera de recourir au maximum aux solutions induites par la technologie de l'information (TI). En ce qui concerne la gestion financière et les services financiers, la Commission continuera de mettre l'accent mis sur la réforme des processus et sur le renforcement de l'efficacité tout en assurant des contrôles internes rigoureux.

Plan des activités

31. La Commission de l'UA élaborera et mettra en œuvre un Plan d'affaires solide. Il s'agira entre autres de déployer des outils et des systèmes d'appui, de conduire des tests fonctionnels et techniques de routine pour évaluer l'efficacité de son site de sauvegarde en cas d'urgence ; et de conduire régulièrement des exercices de simulation de gestion de crise pour le personnel du siège de l'UA.

Gouvernance institutionnelle

32. Les efforts de gouvernance institutionnelle en 2015 porteront sur l'adoption d'une politique de lutte contre la fraude et la corruption et l'introduction d'un Cadre de gestion des risques pour l'Union. La Commission de l'UA conduira le processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, de directives et procédures qui sont conformes aux Normes comptables internationales du secteur public (Normes IPSAS). Un Bureau d'éthique sera créé pour donner de façon impartiale des conseils confidentiels et des orientations au personnel de l'Union sur les questions d'éthique liées à l'application des Statut et Règlement de l'UA, en particulier là où il y a des conflits d'intérêts.

Amélioration de la gestion des ressources humaines

33. En ce qui concerne les Ressources humaines, la Commission intensifiera ses efforts de réforme pour faire de l'Organisation une Organisation plus productive, plus souple et axée sur les résultats grâce à une meilleure planification de la main-d'œuvre, au recrutement d'un personnel hautement qualifié ; à des systèmes de ressources humaines plus efficaces ; au perfectionnement du personnel et à une meilleure gestion des performances.

VIII. PRINCIPAUX INDUCTEURS DE COÛTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

34. Le budget de fonctionnement comprend surtout les nouvelles initiatives, l'entretien des infrastructures de bureau et l'augmentation périodique des salaires de base du personnel. Ce budget n'inclut pas l'incidence de l'Ajustement des émoluments du personnel à la suite de la révision générale des émoluments du personnel. Les nouvelles initiatives concernent surtout : *(i) les améliorations dans la gestion des ressources humaines ; (ii) le Programme de continuité des affaires pour faire face aux cas d'urgence ; et (iv) le renforcement de la responsabilité et de la gouvernance institutionnelles.*

35. L'enveloppe proposée pour le budget de fonctionnement pour 2015 est d'environ 142.687.881 \$ EU, soit une augmentation de 4.802.922 \$EU (3,5 %) par rapport au budget 2014. Les propositions budgétaires initiales tenaient compte de toutes les demandes de crédit et donnaient une augmentation d'environ 20 % par rapport au budget 2014. Conscient de la nécessité de rationaliser les dépenses, l'Ordonnateur a demandé à tous les Organes de réviser leurs propositions sur la base du budget 2013, tout en veillant à ce que les activités nouvelles et les activités ponctuelles soient couvertes par les économies réalisées du fait d'une plus grande efficacité.

36. En 2013, le Conseil exécutif a autorisé l'utilisation du Fonds de réserve de l'Union pour payer l'ajustement des émoluments du personnel pour la période 2012-

2014, et a alloué des crédits à quatre organes, à savoir, l'Agence du NEPAD, la CAFDHP, la CADHP et le Parlement panafricain (PAP) sur le Fonds de réserve pour couvrir le recrutement du personnel additionnel. Ces dépenses récurrentes ont maintenant été intégrées dans le budget mis en recouvrement auprès des États membres conformément à la Décision du Conseil exécutif de plafonner le Fonds de réserve de l'Union conformément au Règlement financier de l'Union.

IX. JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS DANS LES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DES ÉTATS MEMBRES

37. Les principaux facteurs d'augmentation des contributions des États membres sont les suivants

- l'augmentation des salaires de 5 % pour 2012-2014 et les fonds additionnels alloués aux Organes ont été intégrés dans le budget 2015 qui sera mis en recouvrement auprès des États membres conformément à la Décision du Conseil exécutif [EX.CL/Dec.727(XXII)] ;
- l'incidence financière des avancements annuels d'échelon ou de grade du personnel ;
- l'augmentation des prix des biens et services (inflation) ;
- les subventions statutaires, l'assistance aux réfugiés, et les dotations pour le Fonds pour la paix et le Fonds pour les femmes, qui représentent respectivement 2 %, 7 % et 0,5 % du budget de fonctionnement total de la Commission ;
- les contributions des États membres qui sont la contrepartie des contributions des partenaires (*par ex. l'Union européenne*) ;
- l'intégration des paiements « *des taux préférentiels* » pour les fonctionnaires⁶⁰² des Bureaux de Genève et de Bruxelles dans le budget 2015 ;
- le coût de fonctionnement de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), bureau spécialisé de l'UA, a été intégré au budget 2015, à la suite de l'approbation de sa structure par l'Assemblée générale [EX.CL/Dec.602 (XVIII)]. Le budget estimatif est de 0,9 million \$ EU ;
- les coûts des licences d'utilisation du SAP et du VSAT qui avaient été imputés au Fonds de réserve en 2014 ont été intégrés au budget 2015 qui sera mis en recouvrement auprès des États membres. Le coût estimatif est de 2,5 millions \$ EU.

X. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'UNION

38. Le financement annuel du budget de l'Union a été limité au cours des dernières années du fait du plafond de cinq pour cent (5 %) pour l'augmentation du budget global. Il y a eu toutefois, une exception pour le budget-programme 2014 qui a été augmenté à plus de 5 % (voir Tableau 3 ci-dessous). Le budget a été augmenté de

façon significative en 2014 par rapport aux années précédentes pour permettre aux Organes d'exécuter leurs mandats et programmes.

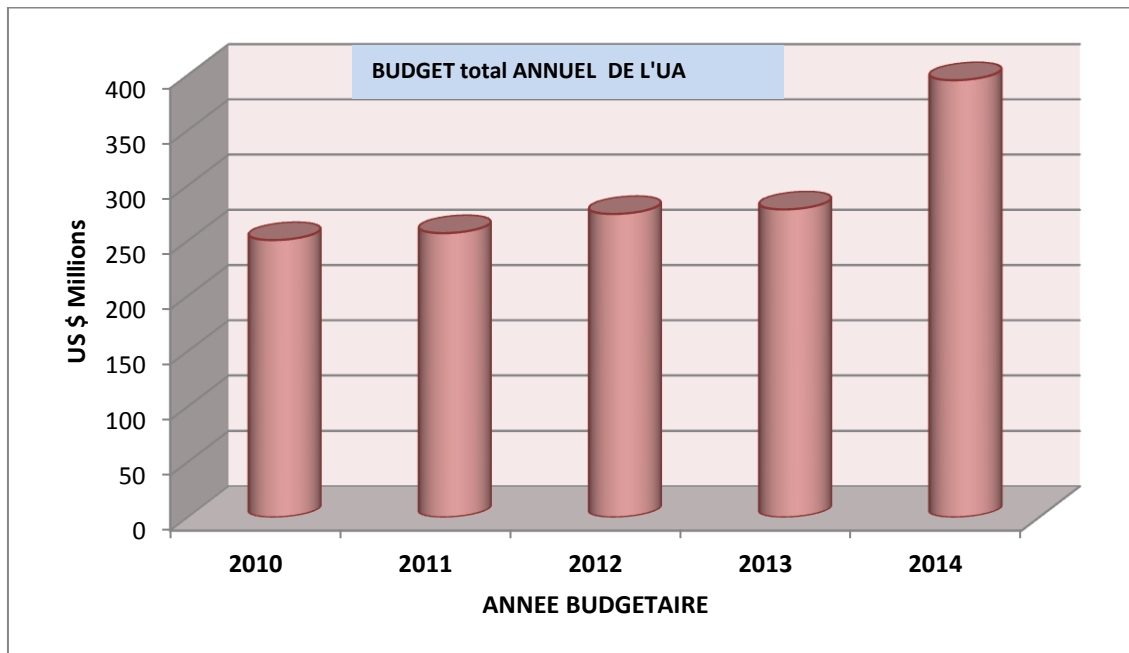


Fig.3- Budget total de l'Union africaine 2010 – 2014

39. L'importance des services de l'Union en termes de projets et programmes est reconnue, mais il y a une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis des Partenaires au développement pour le financement. L'augmentation du budget 2014 (*Tableau 4* ci-dessous) est l'illustration même de cette situation puisque ce budget a été augmenté en partant de l'hypothèse que les augmentations du budget-programme seront entièrement financées par les partenaires au développement.

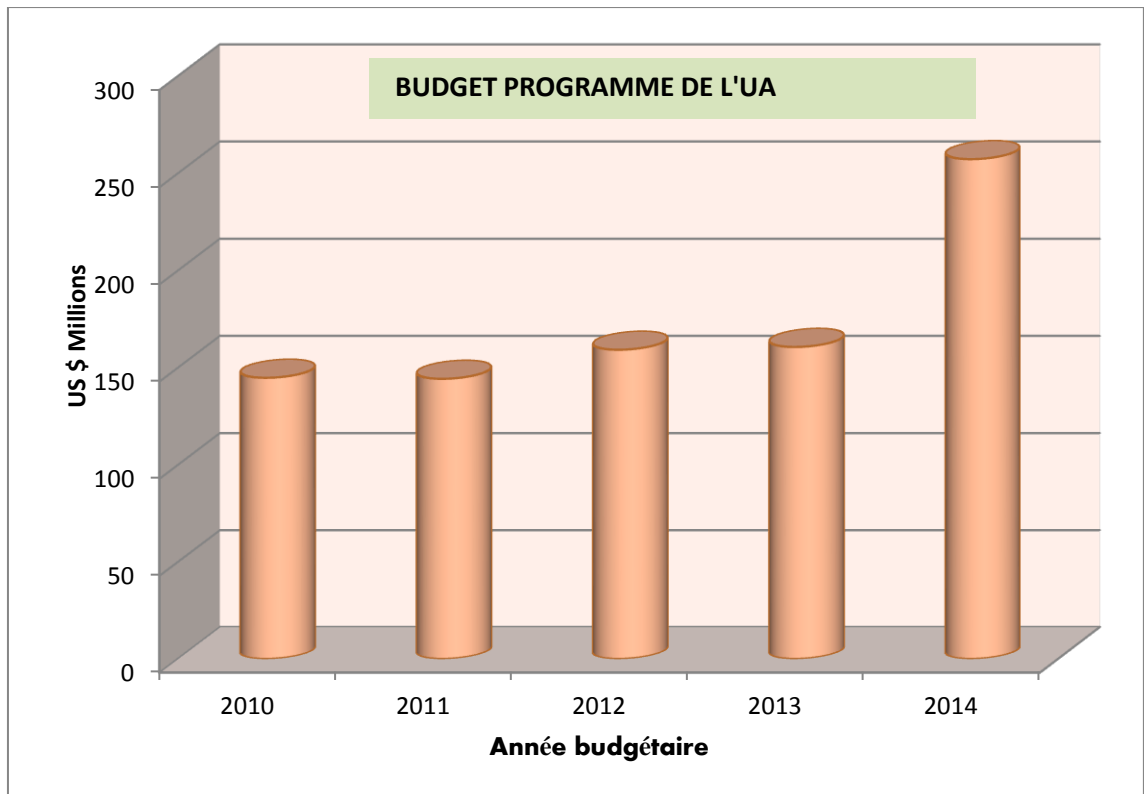


Tableau 4 - Budget-programme de l'Union africaine 2010 – 2014

40. L'Union est de plus en plus dépendante du financement des partenaires au développement, lequel financement est imprévisible, sélectif et souvent assorti de conditions restrictives, et requiert une gestion spécialisée, avec le risque que certains programmes importants ne soient pas mis en œuvre. Le Tableau 5 ci-dessous montre qu'une part importante de Budget-programme a été financée par les partenaires au développement au cours des cinq dernières années.

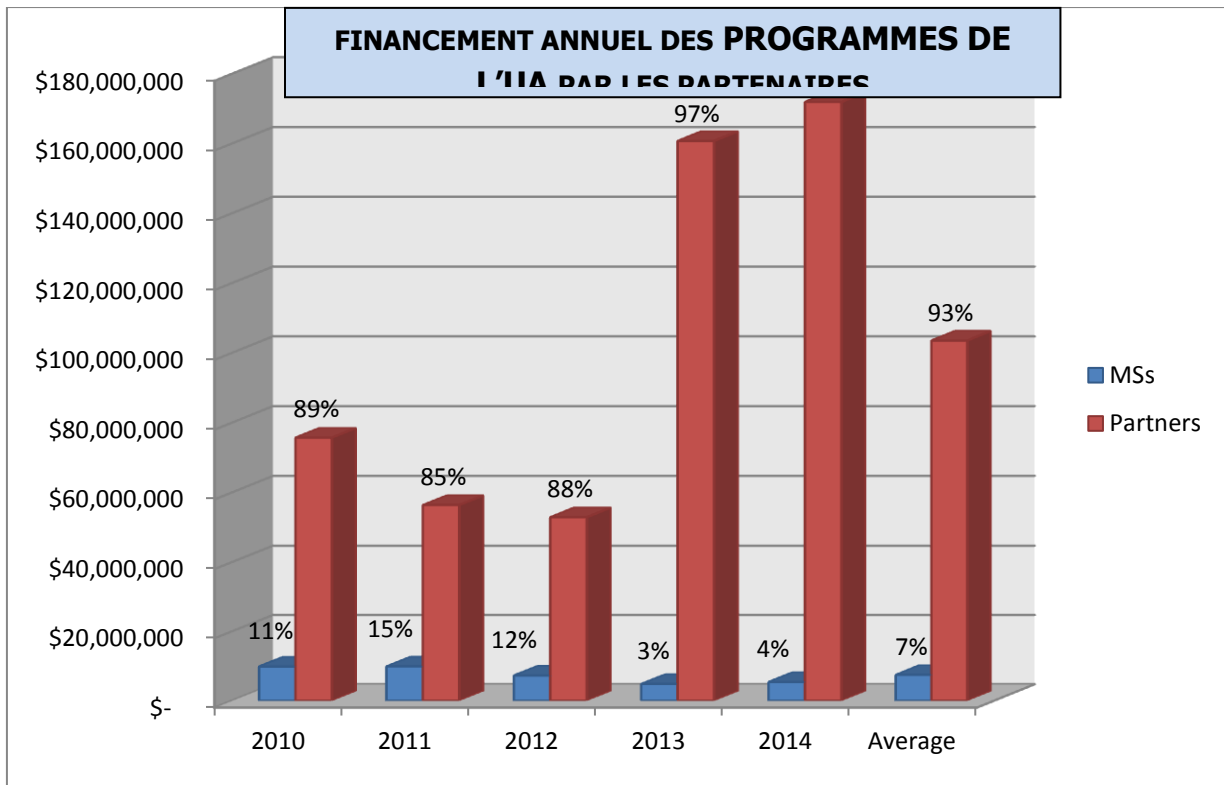


Fig.5 – Financement des Programmes par les États membres et financement par les Partenaires

41. La tendance du budget de fonctionnement au cours des cinq dernières années témoigne d'une situation qui n'est pas souhaitable comme le montre le tableau 6 ci-dessous. La tendance montre un taux annuel moyen d'augmentation de 3 % entre 2010 et 2013.

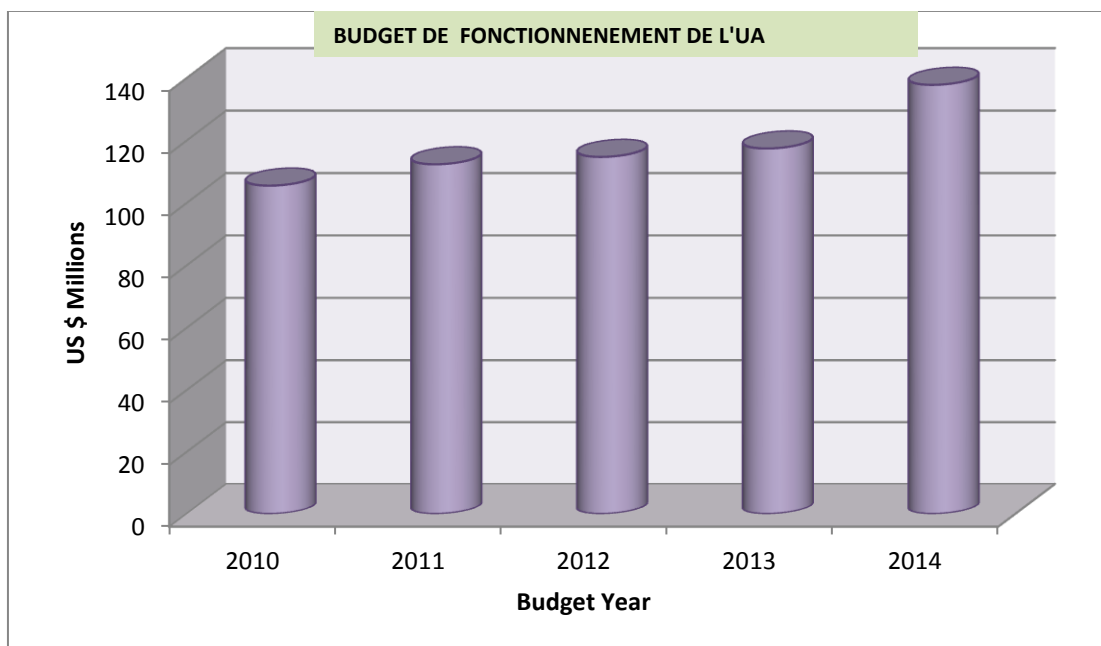


Tableau 6 - Budget de fonctionnement de l'Union africaine 2010 – 2014

42. Le budget de fonctionnement de 2014 a augmenté de 17 % (20,3 millions \$EU) par rapport au budget 2013. Les principales raisons de l'augmentation sont le budget additionnel approuvé pour le paiement des 5 % d'ajustement des salaires du personnel, le coût de recrutement du personnel additionnel des Organes de l'Union et les coûts des licences d'utilisation du SAP et du VSAT. Cependant, une part importante de cette augmentation n'a pas été financée par les États membres, mais a plutôt été imputée au Fonds de réserve de l'Union. L'augmentation réelle du budget de fonctionnement était de 7 %, ce qui a entraîné une augmentation des contributions des États membres de 2,6 %, si l'on ne tient pas compte du montant imputé au Fonds de réserve.

43. La tendance de financement indiquée ci-dessus montre clairement que l'Union africaine a besoin d'une base plus prévisible de ressources adéquates et régulières pour exécuter son mandat et préserver son caractère africain grâce au soutien qu'elle apporte aux États membres dans la réalisation de leurs objectifs de développement. Une part importante du financement promis par les partenaires n'a pas été reconnue pour cause de non-disponibilité ou de non-décaissement. Comme l'illustre le Tableau 7, le financement moyen pour le budget de l'UA fourni par les États membres au cours des cinq dernières années est supérieur à celui fourni par les Partenaires. Bien entendu, il n'a pas été tenu compte dans ce tableau des contributions des partenaires aux Opérations d'appui à la paix de l'UA comme AMISOM.

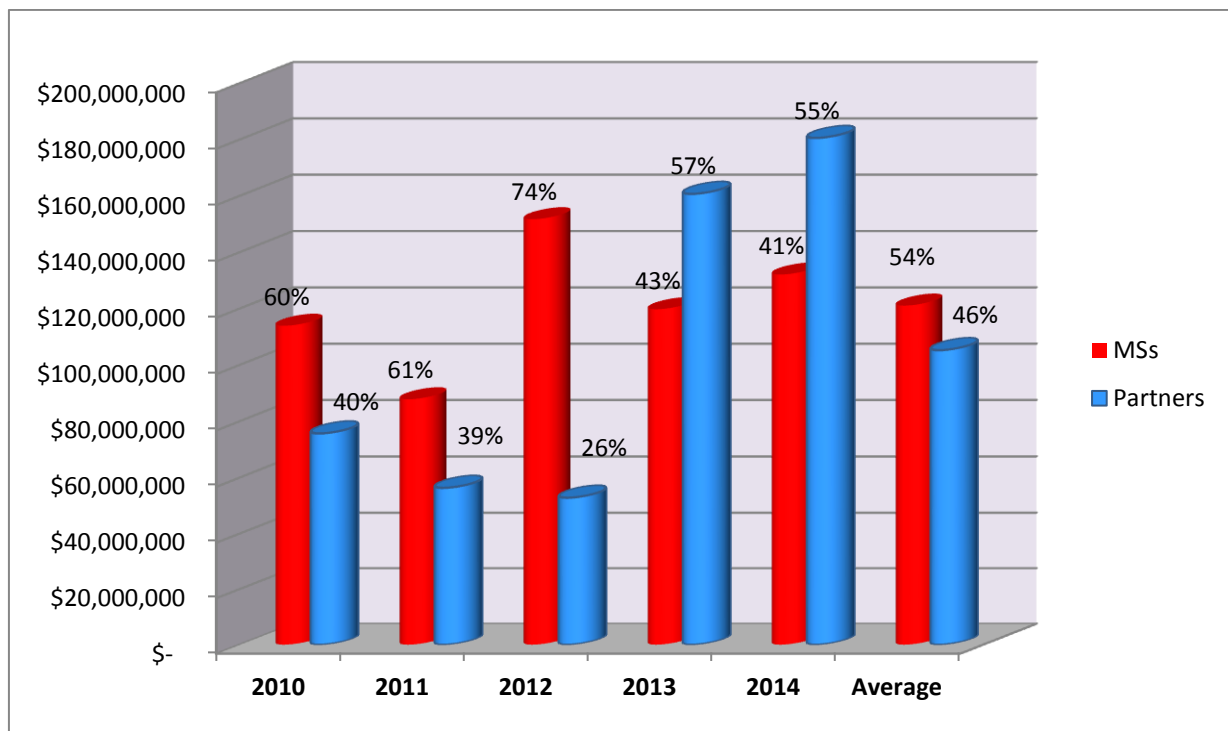


Fig.7 - Contributions totales des États membres et contributions des partenaires

44. Malgré les défis indiqués ci-dessus, l'Union a encore une capacité réelle de s'affirmer en finançant ses principales activités. L'Union aura besoin d'une source de financement plus durable et devra adopter la culture d'une dépendance moindre vis-à-vis des donateurs pour le financement de ses programmes. L'union devra également poursuivre vigoureusement et finaliser l'initiative actuelle de recherche de sources alternatives de financement, tout en encourageant les États membres à faire des contributions volontaires afin de promouvoir l'appropriation par l'Afrique de ses

programmes. Une plus grande prévisibilité du financement régulier des activités de développement de l'UA est importante pour l'intégration et la viabilité des économies. En conséquence, l'Union devra chercher sérieusement à l'intérieur du continent des ressources pour financer une plus grande partie de son agenda d'intégration.

45. L'Union devra maintenir la solidarité et la viabilité financière si elle veut exécuter efficacement son agenda de développement et d'intégration. Enfin, l'Union devra explorer de nouvelles sources de financement et établir des partenariats avec des participants non étatiques tels que les Fondations indépendantes et le secteur privé.

XI. CONCLUSION

46. Le budget 2015 a été préparé dans un contexte de financement particulièrement difficile. Il sera probablement mis en œuvre dans un environnement marqué par le financement imprévisible des partenaires. L'Ordonnateur sollicite donc l'approbation du projet de budget de l'Union africaine 2015, d'un montant de 522.121.602 \$ EU, qui est décomposé en un budget de fonctionnement de 142.687.881 \$ EU et en un budget-programme de 379.433.721 \$ EU.

ANNEXES AU BUDGET CONSOLIDE 2015

ANNEXE I - Répartition du budget par Organe

Organe	Budget total			% Augmentation /Diminution 2015
	2014 en \$ EU	2015 en \$ EU	% Augmentation /Diminution	
Commission de l'UA	317,234,363	434,981,481	37.12%	83.3%
Parlement panafricain (PAP)	14,792,124	29,521,837	99.58%	5.7%
Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (La Cour)	9,619,585	9,857,665	2.47%	1.9%
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	6,395,467	5,922,595	-7.39%	1.1%
Conseil économique, NEPAD	993,710	1,023,521	3.00%	0.2%
	42,902,243	36,045,143	-15.98%	6.9%
Commission du droit international de l'Union africaine (AUCIL)	619,016	642,547	3.80%	0.1%
Conseil consultatif sur la corruption	1,507,857	1,805,628	19.75%	0.3%
Conseil de paix et de sécurité	759,253	759,253	0.00%	0.1%
CAEDBE	399,569	661,675	65.60%	0.1%
AFREC	0	900,255		0.2%
Total	395,223,186	522,121,602	32.11%	

Annex II: Member States Contribution

Organe	Contributions des États membres pour 2014	Contributions des États membres pour 2015							Différence	
		Budget de fonctionnement				Budget-programmes				Contribution totale pour 2015
		des États membres	Fonds de réserve	l'acquisition de biens	de fonctionnement	des États membres	Fonds pour les femmes	Total - Budget-programmes		
Commission de l'UA	105,701,108	93,232,027	5,000,000	4,730,473	102,962,500	7,880,271	205,000	8,085,271	111,047,771	5,346,663
Parlement panafricain (PAP)	11,391,648	10,891,648	841,749		11,733,397			-	11,733,397	341,749
Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfHDP) (La Cour)	7,938,014	6,938,014	1,238,140		8,176,154			-	8,176,154	238,140
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	4,826,044	4,076,044	894,781		4,970,825			-	4,970,825	144,781
Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)	993,710	993,710	29,811		1,023,521			-	1,023,521	29,811
NEPAD	6,910,000	4,410,000	2,896,433		7,306,433			-	7,306,433	396,433
Commission du droit international de l'Union africaine (AUCIL)	415,124	371,024	11,131		382,155			-	382,155	(32,969)
Conseil consultatif sur la corruption	492,436	739,436			739,436			-	739,436	247,000
Conseil de paix et de sécurité	759,253	-			-	759,253		759,253	759,253	-
Conseil africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE)	45,873	241,724			241,724	37,681		37,681	279,405	233,532
Commission africaine de l'énergie (AFREC)	-	900,255			900,255			-	900,255	900,255
TOTAL	139,473,210	122,793,882	10,912,046	4,730,473	138,436,402	8,677,205	205,000	8,882,205	147,113,607	7,640,397

Notes :

Commission de l'UA: le montant de 5 millions \$ EU couvre l'augmentation de salaire, le paiement des taux préférentiels et l'augmentation des subventions

L'augmentation du soutien des États membres au budget du NEPAD est de : 396.433 \$ EU ou 5,7 %

Fonds pour l'acquisition de biens immobiliers

Licences pour VSAT et SAP	2,500,000.00
Retraite du COREP	455,133.00
Autres dépenses de foncti	1,775,340.46
Total	<u>4,730,473.46</u>

Annexe III : Budget total de fonctionnement

Organe	Budget de fonctionnement 2014	Budget de fonctionnement 2015					Différence	
		Contributions des États membres	Fonds de réserve	Fonds pour l'acquisition de biens immobiliers	Fonds des partenaires	Total - Budget de fonctionnement	Montant	% Augmentation/Diminution
Commission de l'UA	98,657,641.00	93,232,026.76	5,000,000.00	4,730,473.46		102,962,500.22	4,304,859.22	4.4%
Parlement panafricain (PAP)	11,391,648.00	10,891,648.00	841,749.44			11,733,397.44	341,749.44	3.0%
Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfHDP) (La Cour)	7,938,014.00	6,938,014.00	1,238,140.42			8,176,154.42	238,140.42	3.0%
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	4,826,044.00	4,076,044.00	894,781.32			4,970,825.32	144,781.32	3.0%
Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)	993,710.00	993,710.00	29,811.30			1,023,521.30	29,811.30	3.0%
NEPAD	13,214,442.00	4,410,000.00	2,896,433.26		4,251,479.00	11,557,912.26	(1,656,529.74)	-12.5%
Commission du droit international de l'Union africaine (AUCIL)	371,024.00	371,024.00	11,130.72			382,154.72	11,130.72	3.0%
Conseil consultatif sur la corruption	492,436.00	739,436.00				739,436.00	247,000.00	50.2%
Conseil de paix et de sécurité		-				-	-	

Conseil africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE)		241,724.00				241,724.00	241,724.00	
Commission africaine de l'énergie (AFREC)		900,255.42				900,255.42	900,255.42	
TOTAL	137,884,959.00	122,793,882.18	10,912,046.46	4,730,473.46	4,251,479.00	142,687,881.10	4,802,922.10	3.5%

Notes :

Commission de l'UA: le montant de 5 millions \$ EU couvre l'augmentation de salaire, le paiement des taux préférentiels et l'augmentation des subventions
L'augmentation du soutien des Etats membres au budget du NEPAD est de : 396.433 \$ EU ou 5,7 %

Fonds pour l'acquisition de biens immobiliers

Licences pour VSAT et SAP	2,500,000.00
Retraite du COREP	455,133.00
Autres dépenses de fonctic	1,775,340.46
Total	<u>4,730,473.46</u>

Annexe IV : Contribution statutaire des États membres

Organe	Budget 2014	Total des contributions statutaires des États membres pour 2015			Contribution statutaire initiale	Réduction
		Budget de fonctionnement	Budget-programmes	Contribution statutaire révisée		
Commission de l'UA	97,028,796.27	93,232,026.76	7,880,270.56	101,112,297.32	116,823,430.52	15,711,133.20
Parlement panafricain (PAP)	10,891,647.90	10,891,648.00	0.00	10,891,648.00	11,980,812.69	1,089,164.69
Cour africaine des droits de l'homme	6,938,013.60	6,938,014.00	0.00	6,938,014.00	7,938,014.00	1,000,000.00
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	4,076,044.35	4,076,044.00	0.00	4,076,044.00	4,826,044.00	750,000.00
Conseil économique, social et culturel	993,710.00	993,710.00	0.00	993,710.00	1,043,395.50	49,685.50
NEPAD	4,410,000.00	4,410,000.00	0.00	4,410,000.00	4,851,000.00	441,000.00
Commission du droit international	415,124.00	371,024.00	0.00	371,024.00	433,675.20	62,651.20
Conseil consultatif sur la corruption	492,436.00	739,436.00	0.00	739,436.00	517,057.80	-222,378.20
Conseil de paix et de sécurité	759,253.00	0.00	759,253.00	759,253.00	900,230.90	140,977.90
Conseil africain d'experts sur les droits	45,873.00	241,724.00	37,681.00	279,405.00	287,597.00	8,192.00
Commission africaine de l'énergie (AFREC)		900,255.42	0.00	900,255.42	1,147,255.42	247,000.00
TOTAL	126,050,898.12	122,793,882.18	8,677,204.56	131,471,086.74	150,748,513.03	19,277,426.29

ANNEXE V : Synthèse du Budget avec les sources de financement

Organe	États membres			Partenaires			Total Budget 2015			
	Budget de fonctionnement	Budget-programmes	Total	Budget de fonctionnement	Budget-programmes	Total	Budget de fonctionnement	Budget-Programmes	Total	Total
Commission de l'UA	102,962,500	8,085,271	111,047,771		175,049,156	175,049,156	102,962,500	183,134,426	148,884,554	434,981,481
Parlement panafricain (PAP)	11,733,397	-	11,733,397		17,788,440	17,788,440	11,733,397	17,788,440		29,521,837
Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfHDP) (La Cour)	8,176,154	-	8,176,154		1,681,511	1,681,511	8,176,154	1,681,511		9,857,665
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	4,970,825	-	4,970,825		951,770	951,770	4,970,825	951,770		5,922,595
Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)	1,023,521	-	1,023,521		-	-	1,023,521	-		1,023,521
NEPAD	7,306,433	-	7,306,433	4,251,479	24,487,231	28,738,710	11,557,912	24,487,231		36,045,143
Commission du droit international de l'Union africaine (AUCIL)	382,155	-	382,155		260,392	260,392	382,155	260,392		642,547
Conseil consultatif sur la corruption	739,436	-	739,436		1,066,192	1,066,192	739,436	1,066,192		1,805,628
Conseil de paix et de sécurité	-	759,253	759,253		-	-	-	759,253		759,253
Conseil africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE)	241,724	37,681	279,405		-	-	241,724	37,681	382,270	661,675
Commission africaine de l'énergie (AFREC)	900,255	-	900,255			-	900,255	-		900,255
TOTAL	138,436,402	8,882,205	147,318,607	4,251,479	221,284,692	225,536,171	142,687,881	230,166,896	149,266,824	522,121,602

Annexe VI : Comparaison des contributions statutaires des États membres de 2014 et 2015

Organe	Contribution statutaire des États membres		
	2014 \$ EU	2015 \$ EU	% Augmentation/Diminution par rapport à 2014
Commission de l'UA	97,028,796	101,112,297	4.21%
Parlement panafricain	10,891,648	10,891,648	0.00%
Cour africaine des	6,938,014	6,938,014	0.00%
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (La Commission)	4,076,044	4,076,044	0.00%
Conseil économique, NEPAD	993,710	993,710	0.00%
Commission du droit international de l'Union africaine (AUCIL)	4,410,000	4,410,000	0.00%
Conseil consultatif sur la corruption	415,124	371,024	-10.62%
Conseil de paix et de sécurité	492,436	739,436	50.16%
Conseil africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE)	759,253	759,253	0.00%
Commission africaine de l'énergie (AFREC)	45,873	279,405	509.08%
Commission africaine de l'énergie (AFREC)	0	900,255	
Total	126,050,898	131,471,087	4.30%

Budget-programme 2015 : par catégorie principale

No.	Catégorie principale	2014			2015					% écart entre 2014 et 2015				% part du budget Budget
		États membres	Partenaires internationaux	Total	États membres	Partenaires internationaux	Total - Obtenu	Écart	Total	États membres	Partenaires internationaux	Total - Obtenu	Total	
1	Commission de l'UA	5,520,089.00	100,409,513.00	105,929,602.00	6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,531,513.76	138,028,162.07	40.96%	6.77%	8.55%	31.91%	36.83%
	<i>Activités au titre du Fonds pour les femmes</i>	<i>Non financé par les États membres</i>			205,000.00		205,000.00							
	<i>Contribution des États membres</i>				1,700,000.00		1,700,000.00							
2	Autres organes	849,226.00	37,912,280.00	38,761,506.00	796,934.00	46,235,536.00	47,032,470.00	382,270.00	47,414,740.00	-6.16%	21.95%	21.34%	22.32%	12.50%
3	Projets spéciaux	-	21,084,370.00	21,084,370.00	99,000.00	3,504,980.00	3,603,980.00	87,177,813.33	90,781,793.33	100.00%	-83.38%	-82.91%	330.56%	23.93%
4	Fonds par intermédiation	-	70,134,135.00	70,134,135.00	-	62,144,397.82	62,144,397.82	22,587,055.00	84,731,452.82		-11.39%	-11.39%	20.81%	22.33%
5	Assistance technique	-	21,428,615.00	21,428,615.00	-	2,189,400.00	2,189,400.00	14,588,172.39	16,777,572.39		-89.78%	-89.78%	-21.70%	4.42%

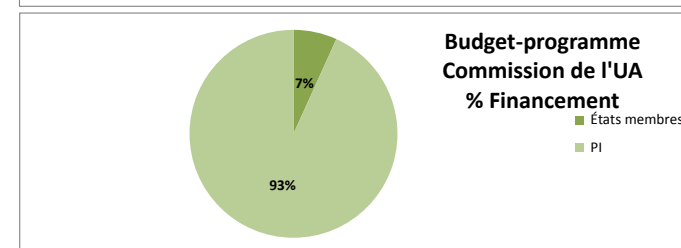
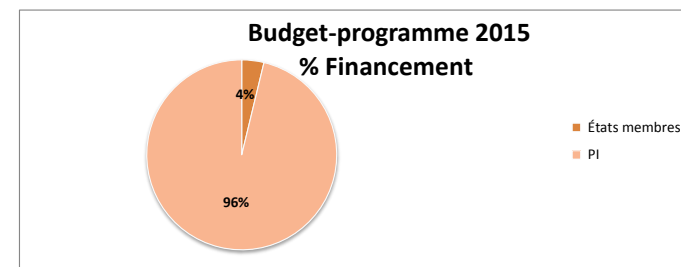
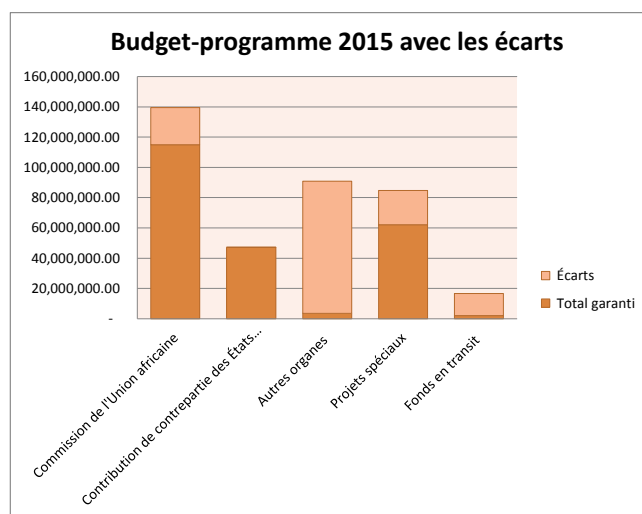
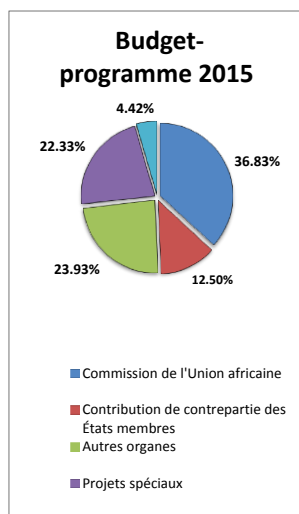
ANNEXE VIII : Contribution statutaire des États membres pour le budget 2015 de l'UA

Comparaison

			2015	2014	Écart 2015/2014
		Taux statutaire	Contribution statutaire	Contribution statutaire	
1	Afrique du Sud	12.904	16,965,029.03	16,265,607.88	699,421.16
2	Algérie	12.904	16,965,029.03	16,265,607.88	699,421.16
3	Angola	5.275	6,935,099.83	6,649,184.87	285,914.96
4	Bénin	0.374	491,701.86	471,430.36	20,271.51
5	Botswana	1.004	1,319,969.71	1,265,551.02	54,418.69
6	Burkina Faso	0.475	624,487.66	598,741.77	25,745.90
7	Burundi	0.100	131,471.09	126,050.90	5,420.19
8	Cameroun	1.442	1,895,813.07	1,817,653.95	78,159.12
9	Cap-Vert	0.113	148,562.33	142,437.51	6,124.81
10	Comores	0.031	40,756.04	39,075.78	1,680.26
11	Congo	0.612	804,603.05	771,431.50	33,171.56
12	Côte d'Ivoire	1.306	1,717,012.39	1,646,224.73	70,787.66
13	Djibouti	0.076	99,918.03	95,798.68	4,119.34
14	Égypte	12.904	16,965,029.03	16,265,607.88	699,421.16
15	Érythrée	0.113	148,562.33	142,437.51	6,124.81
16	Éthiopie	1.419	1,865,574.72	1,788,662.24	76,912.48
17	Gabon	1.165	1,531,638.16	1,468,492.96	63,145.20
18	Gambie	0.050	65,735.54	63,025.45	2,710.09
19	Ghana	1.993	2,620,218.76	2,512,194.40	108,024.36
20	Guinée	0.270	354,971.93	340,337.42	14,634.51
21	Guinée équatoriale	0.752	988,662.57	947,902.75	40,759.82
22	Guinée-Bissau	0.045	59,161.99	56,722.90	2,439.08
23	Kenya	1.784	2,345,444.19	2,248,748.02	96,696.17
24	Lesotho	0.161	211,668.45	202,941.95	8,726.50
25	Libéria	0.042	55,217.86	52,941.38	2,276.48
26	Libye	12.904	16,965,029.03	16,265,607.88	699,421.16
27	Madagascar	0.457	600,822.87	576,052.60	24,770.26
28	Malawi	0.269	353,657.22	339,076.92	14,580.31
29	Mali	0.494	649,467.17	622,691.44	26,775.73
30	Maurice	0.688	904,521.08	867,230.18	37,290.90
31	Mauritanie	0.199	261,627.46	250,841.29	10,786.18
32	Mozambique	0.519	682,334.94	654,204.16	28,130.78
33	Namibie	0.757	995,236.13	954,205.30	41,030.83
34	Niger	0.290	381,266.15	365,547.60	15,718.55
35	Nigeria	12.904	16,965,029.03	16,265,607.88	699,421.16

Comparaison					
			2015	2014	Écart 2015/2014
		Taux statutaire	Contribution statutaire	Contribution statutaire	
36	Ouganda	0.924	1,214,792.84	1,164,710.30	50,082.54
37	République arabe sahraouie démocratique	0.037	48,644.30	46,638.83	2,005.47
38	République centrafricaine	0.103	135,415.22	129,832.42	5,582.79
39	du Congo	0.599	787,511.81	755,044.88	32,466.93
40	République-Unie de Tanzanie	1.215	1,597,373.70	1,531,518.41	65,855.29
41	Rwanda	0.300	394,413.26	378,152.69	16,260.57
42	Sao Tomé et Príncipe	0.014	18,405.95	17,647.13	758.83
43	Sénégal	0.761	1,000,494.97	959,247.33	41,247.64
44	Seychelles	0.058	76,253.23	73,109.52	3,143.71
45	Sierra Leone	0.142	186,688.94	178,992.28	7,696.67
46	Somalie	0.059	77,567.94	74,370.03	3,197.91
47	Soudan	3.457	4,544,955.47	4,357,579.54	187,375.92
48	Soudan du Sud	0.625	821,694.29	787,818.11	33,876.18
49	Swaziland	0.254	333,936.56	320,169.28	13,767.28
50	Tchad	0.437	574,528.65	550,842.42	23,686.22
51	Togo	0.173	227,444.98	218,068.05	9,376.93
52	Tunisie	2.849	3,745,611.26	3,591,190.08	154,421.18
53	Zambie	0.837	1,100,413.00	1,055,046.02	45,366.98
54	Zimbabwe	0.361	474,610.62	455,043.74	19,566.88
	Total	100.000	131,471,086.74	126,050,898.00	5,420,188.74

Budget-programme 2015 : par catégorie majeure														
No.	Catégorie majeure	2014			2015					Différence en % b/n 2014 et 2015				Part du Budget en %
		États membres	PI	Total	États membres	PI	Total garanti	Écarts	Total	États membres	PI	Total garanti	Total	
1	Commission de l'Union africaine	5,520,089.00	100,409,513.00	105,929,602.00	6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,531,513.76	138,078,162.07	40.96%	6.77%	8.55%	31.95%	36.84%
	Activités au titre du Fonds africain de la Femme	contributions non mises au recouvrement auprès des États membres			205,000.00		205,000.00							
	Contribution de contrepartie des États membres				1,700,000.00		1,700,000.00		1,700,000.00					
2	Autres organes	849,226.00	37,912,280.00	38,761,506.00	796,934.00	46,235,536.00	47,032,470.00	382,270.00	47,414,740.00	-6.16%	21.95%	21.34%	22.32%	12.50%
3	Projets spéciaux	-	21,084,370.00	21,084,370.00	99,000.00	3,504,980.00	3,603,980.00	87,177,813.33	90,781,793.33	100.00%	-83.38%	-82.91%	330.56%	23.93%
4	Fonds en transit	-	70,134,135.00	70,134,135.00	-	62,144,397.82	62,144,397.82	22,587,055.00	84,731,452.82		-11.39%	-11.39%	20.81%	22.33%
5	Assistance technique	-	21,428,615.00	21,428,615.00	-	2,189,400.00	2,189,400.00	14,588,172.39	16,777,572.39		-89.78%	-89.78%	-21.70%	4.42%
Total		6,369,315.00	250,968,913.00	257,338,228.00	8,882,204.56	221,284,691.57	230,166,896.13	149,266,824.48	379,433,720.61	39.45%	-11.83%	-10.56%	48.30%	100%



Budget-programme 2015 : par pilier														
No.	Pilier	2014			2015					% Différence b/n 2014 et 2015				% Part du Budget
		États membres	PI	Total	États membres	PI	Total garanti	Écart	Total	États membres	PI	Total garanti	Total	
1	Paix et sécurité	2,150,225.00	21,888,821.00	24,039,046.00	2,001,140.32	41,053,404.98	43,054,545.30	2,911,688.00	45,966,233.30	-6.93%	87.55%	79.10%	91.21%	33.30%
2	Développement social, économique et humain	1,345,643.00	37,437,062.00	38,782,705.00	993,444.60	23,746,492.32	24,739,936.92	11,452,631.79	36,397,568.71	-26.17%	-36.57%	-36.21%	-6.15%	26.37%
3	Intégration, coopération et partenariat	643,502.00	2,726,663.00	3,370,165.00	941,986.16	7,817,705.00	8,759,691.16	6,562,462.34	15,322,153.50	46.38%	186.71%	159.92%	354.64%	11.10%
4	Valeurs partagées	256,309.00	6,962,255.00	7,218,564.00	202,920.04	10,801,813.00	11,004,733.04	445,409.96	11,450,143.00	-20.83%	55.15%	52.45%	58.62%	8.30%
5	Renforcement des capacités et des institutions, et communication	1,124,410.00	31,394,712.00	32,519,122.00	1,941,779.44	23,790,962.45	25,732,741.89	3,159,321.67	28,892,063.56	72.69%	-24.22%	-20.87%	-11.15%	20.93%
Total		5,520,089.00	100,409,513.00	105,929,602.00	6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,531,513.76	138,028,162.07	10.17%	6.77%	6.95%	30.30%	100%

No.	Organes de l'UA	2014			2015					% Différence b/n 2014 et 2015				% Part du Budget
		États membres	PI	Total	États membres	PI	Total garanti	Écart	Total	États membres	PI	Total garanti	Total	
1	Comité consultatif de l'Union africaine sur la corruption (AUABC)	-	1,015,421.00	1,015,421.00		1,066,192.00	1,066,192.00		1,066,192.00		5%	5%	5%	2.2%
2	Commission de l'Union africaine sur le droit international (AUCIL)	44,100.00	203,892.00	247,992.00		260,392.00	260,392.00		260,392.00	-100%	28%	5%	5%	0.5%
3	Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA)	-	29,687,801.00	29,687,801.00		24,487,231.00	24,487,231.00		24,487,231.00		-18%	-18%	-18%	51.6%
4	Organe du Conseil de Paix et de Sécurité	759,253.00	-	759,253.00	759,253.00		759,253.00		759,253.00	0%		0%	0%	1.6%
5	La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples-Arusha	-	1,681,571.00	1,681,571.00		1,681,511.00	1,681,511.00		1,681,511.00		0%	0%	0%	3.5%
6	Le Parlement panafricain	-	3,400,476.00	3,400,476.00		17,788,440.00	17,788,440.00		17,788,440.00		423%	423%	423%	37.5%
7	ECOSOCC	-	-	-										0.0%
8	Commission africaine des droits de l'homme et des peuples-Banjul	-	1,569,423.00	1,569,423.00		951,770.00	951,770.00		951,770.00		-39%	-39%	-39%	2.0%
9	Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'Enfant (ACERWC)	45,873.00	353,696.00	399,569.00	37,681.00		37,681.00	382,270.00	419,951.00	-18%	-100%	-91%	5%	0.9%
Total pour les Organes de l'UA		849,226.00	37,912,280.00	38,761,506.00	796,934.00	46,235,536.00	47,032,470.00	382,270.00	47,414,740.00	-6%	22%	21%	22%	100%

Budget-programme 2015 : par résultat														
No.	Résultat	2014			2015					% Différence b/n 2014 et 2015				% Part du Budget
		États membres	PI	Total	États membres	PI	Total garanti	Écarts	Total	États membres	PI	Total garanti	Total	
1	Promotion de la paix et de la stabilité, de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme	2,406,534.00	28,261,492.00	30,668,026.00	2,204,060.36	51,296,167.98	53,500,228.34	3,357,097.96	56,857,326.30	-8.41%	81.51%	74.45%	85.40%	41.19%
2	Augmentation de la production agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle	674,891.00	23,290,849.00	23,965,740.00	270,936.28	12,569,626.32	12,840,562.60	7,213,751.91	20,054,314.51	-59.85%	-46.03%	-46.42%	-16.32%	14.53%
3	Promotion du développement économique inclusif, de l'infrastructure et de l'industrialisation	1,011,534.00	10,974,302.00	11,985,836.00	674,571.48	8,751,910.00	9,426,481.48	7,630,475.22	17,056,956.70	-33.31%	-20.25%	-21.35%	42.31%	12.36%
4	Politiques et programmes pour améliorer la santé, l'éducation et les compétences utilisables	124,520.00	4,524,390.00	4,648,910.00	317,738.84	8,338,771.00	8,656,509.84	1,796,193.16	10,452,703.00	155.17%	84.31%	86.21%	124.84%	7.57%
5	Stratégies de mobilisation de ressources, y compris des sources alternatives et supplémentaires de financement	132,200.00	1,328,184.00	1,460,384.00	141,687.36	1,738,590.00	1,880,277.36	954,530.64	2,834,808.00	7.18%	30.90%	28.75%	94.11%	2.05%
6	Édification d'une Union axée sur les populations	-	589,584.00	589,584.00	250,004.00	2,002,774.00	2,252,778.00	-	2,252,778.00	100.00%	239.69%	282.10%	282.10%	1.63%
7	Renforcement des capacités institutionnelles de l'UA	1,170,410.00	31,440,712.00	32,611,122.00	2,222,272.24	22,512,538.45	24,734,810.69	3,784,464.87	28,519,275.56	89.87%	-28.40%	-24.15%	-12.55%	20.66%
Total		5,520,089.00	100,409,513.00	105,929,602.00	6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,736,513.76	138,028,162.07	10.17%	6.77%	6.95%	30.30%	100%

Budget-programme 2015 : par département														
No.	Département	2014			2015					% Différence b/n 2014 et 2015				% Part du Budget
		États membres	PI	Total	États membres	PI	Total garanti	Écart	Total	États membres	PI	Total garanti	Total	
1	Bureau de la Présidente-Cabinet	565,749.00	8,512,982.00	9,078,731.00	1,559,597.23	12,219,874.00	13,779,471.23	3,172,624.67	16,952,095.90	175.67%	43.54%	51.78%	86.72%	12.28%
2	CIDO	-	589,584.00	589,584.00	-	559,050.00	559,050.00	-	559,050.00	0.00%	-5.18%	-5.18%	-5.18%	0.41%
3	Information et Communication	46,088.00	1,014,387.00	1,060,475.00	250,004.00	1,443,724.00	1,693,728.00	-	1,693,728.00	442.45%	42.32%	59.71%	59.71%	1.23%
4	Bureau de vérification interne	-	158,426.00	158,426.00	-	164,347.00	164,347.00	-	164,347.00	0.00%	3.74%	3.74%	3.74%	0.12%
5	Unité de coordination du NEPAD	109,797.00	-	109,797.00	110,000.00	-	110,000.00	-	110,000.00	0.18%	0.00%	0.18%	0.18%	0.08%
6	Bureau du Conseiller juridique	20,000.00	216,476.00	236,476.00	109,704.04	197,560.00	307,264.04	264,237.96	571,502.00	448.52%	-8.74%	29.93%	141.67%	0.41%
7	Bureau du Secrétaire général de la Commission	71,285.00	175,875.00	247,160.00	36,880.00	-	36,880.00	-	36,880.00	-48.26%	-100.00%	-85.08%	-85.08%	0.03%
8	Services du Protocole	-	98,954.00	98,954.00	12,400.00	96,000.00	108,400.00	7,600.00	116,000.00	100.00%	-2.99%	9.55%	17.23%	0.08%
9	SPPMERM	154,541.00	1,387,011.00	1,541,552.00	119,360.00	1,238,014.93	1,357,374.93	81,399.99	1,438,774.92	-22.76%	-10.74%	-11.95%	-6.67%	1.04%
10	Femmes, genre et développement	181,000.00	913,147.00	1,094,147.00	46,716.00	559,586.00	606,302.00	334,672.00	940,974.00	-74.19%	-38.72%	-44.59%	-14.00%	0.68%
11	Bureau du Vice-président-Cabinet	-	559,401.00	559,401.00	106,304.00	541,942.52	648,246.52	21,008.60	669,255.12	100.00%	-3.12%	15.88%	19.64%	0.48%
12	Administration et développement des ressources humaines	155,000.00	6,467,250.00	6,622,250.00	326,952.35	9,063,260.00	9,390,212.35	1,087,864.50	10,478,076.85	110.94%	40.14%	41.80%	58.23%	7.59%
13	Gestion des conférences et publications	60,000.00	173,526.00	233,526.00	59,400.00	185,270.00	244,670.00	125,600.00	370,270.00	-1.00%	6.77%	4.77%	58.56%	0.27%
14	Programmation, budgétisation, finances et comptabilité	-	141,790.00	141,790.00	-	1,178,740.00	1,178,740.00	-	1,178,740.00	100.00%	731.33%	731.33%	731.33%	0.85%
15	Services médicaux	167,742.00	60,000.00	227,742.00	121,664.02	38,880.00	160,544.02	297,199.75	457,743.77	-27.47%	-35.20%	-29.51%	100.99%	0.33%
16	Affaires économiques	196,620.00	1,886,183.00	2,082,803.00	102,300.00	1,900,944.00	2,003,244.00	2,278,931.00	4,282,175.00	-47.97%	0.78%	-3.82%	105.60%	3.10%
17	Ressources humaines, sciences et technologie	92,000.00	3,821,281.00	3,913,281.00	191,382.84	6,868,397.00	7,059,779.84	1,239,311.16	8,299,091.00	108.02%	79.74%	80.41%	112.08%	6.01%
18	Infrastructure et énergie	526,322.00	6,775,262.00	7,301,584.00	316,171.48	5,114,798.00	5,430,969.48	4,021,128.22	9,452,097.70	-39.93%	-24.51%	-25.62%	29.45%	6.85%
19	Paix et sécurité	1,880,225.00	35,322,866.00	37,203,091.00	1,883,340.32	40,531,974.98	42,415,315.30	2,367,399.00	44,782,714.30	0.17%	14.75%	14.01%	20.37%	32.44%
20	Affaires politiques	236,309.00	6,245,851.00	6,482,160.00	46,500.00	9,775,446.00	9,821,946.00	51,500.00	9,873,446.00	-80.32%	56.51%	51.52%	52.32%	7.15%
21	Économie rurale et agriculture	674,891.00	23,290,849.00	23,965,740.00	270,936.28	12,569,626.32	12,840,562.60	7,213,751.91	20,054,314.51	-59.85%	-46.03%	-46.42%	-16.32%	14.53%
22	Affaires sociales	302,520.00	1,242,358.00	1,544,878.00	244,156.00	1,991,804.00	2,235,960.00	1,101,171.00	3,337,131.00	-19.29%	60.32%	44.73%	116.01%	2.42%
23	Commerce et industrie	80,000.00	1,356,054.00	1,436,054.00	167,502.00	971,139.00	1,138,641.00	1,071,114.00	2,209,755.00	109.38%	-28.38%	-20.71%	53.88%	1.60%
	Total	5,520,089.00	100,409,513.00	105,929,602.00	6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,736,513.76	138,028,162.07	10.17%	6.77%	6.95%	30.30%	100%

Budget-programme 2015 : Par projet							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total obtenu	Déficit	Total
1	Bureau de la Présidente-Cabinet	Partenariats stratégiques et relations de l'Afrique avec les CER	141,687.36	1,738,590.00	1,880,277.36	954,530.64	2,834,808.00
2	Bureau de la Présidente - Cabinet	Agenda 2063 et Fondation de l'UA	88,598.00	475,200.00	563,798.00	54,302.00	618,100.00
3	Bureau de la Présidente - Cabinet	Programmes des Bureaux de représentation de l'UA	798,815.07	374,920.00	1,173,735.07	1,538,648.83	2,712,383.90
4	Bureau de la Présidente - Cabinet	Initiatives d'appui au Programme des partenaires au développement	-	9,465,864.00	9,465,864.00	-	9,465,864.00
5	Bureau de la Présidente - Cabinet	Coordination et supervision des politiques	530,496.80	165,300.00	695,796.80	625,143.20	1,320,940.00
6	CIDO	Mobiliser les acteurs non étatiques au sein de la Société civile et de la Communauté de la diaspora en faveur de l'intégration	-	559,050.00	559,050.00	-	559,050.00
7	Information et communication	Bâtir une union des peuples par la diffusion de l'information, la sensibilisation et la communication à travers le continent	250,004.00	1,443,724.00	1,693,728.00	-	1,693,728.00
8	Bureau de la vérification interne	Renforcement du Bureau de vérification interne (OIA)	-	164,347.00	164,347.00	-	164,347.00
9	Unité de coordination du NEPAD	Intégration du NEPAD au sein de la Commission de l'UA	110,000.00	-	110,000.00	-	110,000.00
10	Bureau du Conseiller juridique	Appui juridique aux Organes de l'UA	109,704.04	197,560.00	307,264.04	264,237.96	571,502.00
11	Bureau du Secrétaire général de la Commission	Promouvoir une coopération et une collaboration efficaces au sein de la Commission de l'UA, des autres organes de l'UA, des États membres et des CER	36,880.00	-	36,880.00	-	36,880.00
12	Services du Protocole	Renforcement et amélioration des Services du protocole	12,400.00	96,000.00	108,400.00	7,600.00	116,000.00
13	SPPMERM	Renforcer les capacités de planification stratégique au sein de la Commission de l'UA et des autres organes de l'UA	119,360.00	1,238,014.93	1,357,374.93	81,399.99	1,438,774.92
14	Femmes, genre et développement	Autonomisation économique de la femme africaine et parité entre hommes et femmes	-	194,335.00	194,335.00	205,000.00	399,335.00
15	Femmes, genre et développement	Institutionnaliser la dimension genre en vue de réaliser la parité entre hommes et femmes et l'autonomisation de la femme en Afrique	46,716.00	365,251.00	411,967.00	129,672.00	541,639.00
16	Bureau du Vice-président - Cabinet	Programme de renforcement institutionnel et des capacités	106,304.00	541,942.52	648,246.52	21,008.60	669,255.12
17	Administration et développement des ressources humaines	Réformes administratives et des ressources humaines	-	4,423,192.00	4,423,192.00	771,064.00	5,194,256.00
18	Administration et développement des ressources humaines	Fourniture de services TI à la Commission de l'UA	-	4,640,068.00	4,640,068.00	-	4,640,068.00
19	Administration et développement des ressources humaines	Renforcer les services de sécurité et de sûreté	326,952.35	-	326,952.35	316,800.50	643,752.85
20	Gestion des conférences et publications	Modernisation des méthodes de travail de la DCMF	59,400.00	185,270.00	244,670.00	125,600.00	370,270.00
21	Programmation, budget, finance et comptabilité	Réforme du PBFA	-	1,178,740.00	1,178,740.00	-	1,178,740.00

Budget-programme 2015 : Par projet							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total obtenu	Déficit	Total
22	Services médicaux	Améliorer la prestation des services médicaux au sein de l'UA	121,664.02	38,880.00	160,544.02	297,199.75	457,743.77
23	Affaires économiques	Politiques économiques et institutions financières	102,300.00	216,712.00	319,012.00	338,000.00	657,012.00
24	Affaires économiques	Harmonisation des statistiques en Afrique	-	732,384.00	732,384.00	577,996.00	1,310,380.00
25	Affaires économiques	Promouvoir le climat des affaires en Afrique	-	460,780.00	460,780.00	581,329.00	1,042,109.00
26	Affaires économiques	Promotion et mise en œuvre du Programme d'intégration africaine	-	491,068.00	491,068.00	781,606.00	1,272,674.00
27	Ressources humaines, sciences et technologie	Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI)	-	225,500.00	225,500.00	139,200.00	364,700.00
28	Ressources humaines, sciences et technologie	Éducation et renforcement des capacités en Afrique	152,954.00	4,610,683.00	4,763,637.00	780,583.00	5,544,220.00
29	Ressources humaines, sciences et technologie	La science et la technologie au service du développement	38,428.84	2,032,214.00	2,070,642.84	319,528.16	2,390,171.00
30	Infrastructure et énergie	Stratégies et initiatives de développement de l'énergie en Afrique	316,171.48	714,644.00	1,030,815.48	512,720.52	1,543,536.00
31	Infrastructure et énergie	Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et du tourisme en Afrique	-	300,596.00	300,596.00	1,150,335.20	1,450,931.20
32	Infrastructure et énergie	Facilitation des programmes et harmonisation des politiques et de la réglementation au sein du secteur des Télécoms, des TIC et de la poste	-	3,407,018.00	3,407,018.00	2,214,072.50	5,621,090.50
33	Infrastructure et énergie	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et Architecture institutionnelle (IAIDA)	-	692,540.00	692,540.00	144,000.00	836,540.00
34	Paix et sécurité	Politique commune africaine de défense et de sécurité (CADSP)	125,230.00	1,430,796.20	1,556,026.20	576,774.00	2,132,800.20
35	Paix et sécurité	Prévention, gestion et résolution des conflits, et reconstruction et développement post-conflit	1,521,630.32	16,399,957.50	17,921,587.82	1,374,440.00	19,296,027.82
36	Paix et sécurité	Programme genre, paix et sécurité	-	2,692,235.41	2,692,235.41	-	2,692,235.41
37	Paix et sécurité	Rendre opérationnelle l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)	236,480.00	5,700,662.87	5,937,142.87	416,185.00	6,353,327.87
38	Paix et sécurité	Renforcement des capacités du PSD	-	14,308,323.00	14,308,323.00	-	14,308,323.00
39	Affaires politiques	Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique	-	95,494.00	95,494.00	-	95,494.00
40	Affaires politiques	Renforcer l'Architecture africaine de la gouvernance (AGA) en vue de la promotion des valeurs communes africaines	46,500.00	9,679,952.00	9,726,452.00	51,500.00	9,777,952.00
41	Économie rurale et agriculture	Coordonner la mise en œuvre du CAADP et des activités connexes	254,184.00	8,871,574.40	9,125,758.40	1,339,928.00	10,465,686.40
42	Économie rurale et agriculture	Améliorer la coordination des activités liées à la durabilité environnementale et des ressources naturelles	-	2,178,733.92	2,178,733.92	1,572,035.40	3,750,769.32

Budget-programme 2015 : Par projet							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total obtenu	Déficit	Total
43	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination des initiatives sur les ressources animales en Afrique	16,752.28	1,519,318.00	1,536,070.28	4,301,788.51	5,837,858.79
44	Affaires sociales	Promouvoir le développement du capital humain en Afrique	126,356.00	1,470,374.00	1,596,730.00	556,882.00	2,153,612.00
45	Affaires sociales	Promouvoir la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme à travers le contrôle des drogues et la prévention du crime	117,800.00	521,430.00	639,230.00	544,289.00	1,183,519.00
46	Commerce et industrie	Stimuler le commerce intrafricain et promouvoir le progrès en Afrique	167,502.00	971,139.00	1,138,641.00	1,071,114.00	2,209,755.00
Total			6,081,270.56	107,210,377.75	113,291,648.31	24,736,513.76	138,028,162.07

Budget programme 2015 : Fonds canalisés							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total garanti	ÉCART	Total
1	Ressources humaines, sciences et technologie	Renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation en Afrique	-	7,638,850.00	7,638,850.00	2,266,000.00	9,904,850.00
2	Ressources humaines, sciences et technologie	Sciences et technologie pour le développement	-	400,000.00	400,000.00	13,250,000.00	13,650,000.00
3	Infrastructures et énergie	Stratégies et initiatives pour le développement énergétique en Afrique	-	25,000,000.00	25,000,000.00	-	25,000,000.00
4	Économie rurale et agriculture	Amélioration de la coordination des initiatives dans le domaine des ressources animales en Afrique	-	29,105,547.82	29,105,547.82	7,071,055.00	36,176,602.82
Total			-	62,144,397.82	62,144,397.82	22,587,055.00	84,731,452.82

Budget programme 2015 : Projets spéciaux							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total garanti	ÉCART	Total
1	Bureau du Président - Cabinet	Centre culturel et logements résidentiels de la Commission de l'UA	-	-	-	61,000,000.00	61,000,000.00
2	SPPMERM	Agenda 2063 de l'UA	99,000.00	2,624,000.00	2,723,000.00	-	2,723,000.00
3	Économie rurale et agriculture	Construction des bureaux permanents de l'IBAR	-	-	-	20,000,000.00	20,000,000.00
4	Commerce et industrie	Création de la Zone de libre-échange continentale	-	470,000.00	470,000.00	5,576,965.33	6,046,965.33
5	Commerce et industrie	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE FACILITATION DU COMMERCE ENTRE L'OMC ET LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION AFRICAINE	-	410,980.00	410,980.00	600,848.00	1,011,828.00
Total			99,000.00	3,504,980.00	3,603,980.00	87,177,813.33	90,781,793.33

Budget programme 2015 : Assistance technique							
No.	Département	Projet	2015				
			États membres	PI	Total garanti	ÉCART	Total
1	CIDO	Mobiliser les acteurs non étatiques au sein de la société civile et de la Diaspora pour soutenir l'intégration	-	60,000.00	60,000.00	-	60,000.00
2	SPPMERM	Renforcer les capacités en matière de planification stratégique au sein de la Commission de l'UA et d'autres organes de l'UA	-	-	-	113,901.99	113,901.99
3	Gestion des conférences et publications	Moderniser les méthodes de travail de la DCMP	-	-	-	441,000.00	441,000.00
4	Services médicaux	Améliorer la prestation de services médicaux au sein de l'UA	-	4,000.00	4,000.00	131,540.40	135,540.40
5	Ressources humaines, sciences et technologie	Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI)	-	-	-	702,538.00	702,538.00
6	Infrastructures et énergie	Stratégies et initiatives pour le développement énergétique en Afrique	-	1,725,400.00	1,725,400.00	2,274,600.00	4,000,000.00
7	Économie rurale et agriculture	Améliorer la coordination de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles	-	-	-	9,824,028.00	9,824,028.00
8	Économie rurale et agriculture	Améliorer la coordination des initiatives en matière de ressources animales en Afrique	-	-	-	829,464.00	829,464.00
9	Affaires sociales	Faciliter le développement du capital humain africain	-	400,000.00	400,000.00	271,100.00	671,100.00
10	Affaires sociales	Faciliter la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme par le contrôle des drogues et la prévention du crime	-	-	-	-	-
Total			-	2,189,400.00	2,189,400.00	14,588,172.39	16,777,572.39

Département : Bureau de la Présidente - Cabinet

Titre du Projet : Partenariats stratégiques de l'Afrique et relations avec les CER

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	UE 30	Turquie	Banque mondiale	Écart
		Budget	États membres	PI					
1	Renforcement des capacités institutionnelles de la Commission de l'UA et des relations avec les partenaires stratégiques.	1,511,408.00	141,687.36	475,190.00	126,070.00	303,600.00	45,520.00	-	894,530.64
1.01	Activités de suivi du Sommet afro-arabe	183,528.00	113,787.36	-	-	-	-	-	69,740.64
1.02	Forums consultatifs Afrique-Inde	24,793.00	-	-	-	-	-	-	24,793.00
1.03	Réunions de suivi Afrique-Amérique du Sud	136,572.00	-	-	-	-	-	-	136,572.00
1.04	Forums consultatifs Afrique-Corée du Sud	442,300.00	-	-	-	-	-	-	442,300.00
1.05	Forums consultatifs Afrique-Chine	126,070.00	-	126,070.00	126,070.00	-	-	-	-
1.06	Réunions de haut niveau Commission UA-États-unis	104,825.00	-	-	-	-	-	-	104,825.00
1.07	Réunions de suivi du Sommet Afrique-Turquie	45,520.00	-	45,520.00	-	-	45,520.00	-	-
1.08	Réunions consultatives Afrique-Japon	99,200.00	-	-	-	-	-	-	99,200.00
1.09	Commission à Commission UA-UE	130,000.00	-	130,000.00	-	130,000.00	-	-	-
1.10	17ème et 18ème réunions du groupe de travail conjoint Afrique-UE	173,600.00	-	173,600.00	-	173,600.00	-	-	-
1.11	Évaluation des partenariats stratégiques et des activités de suivi de l'Afrique	45,000.00	27,900.00	-	-	-	-	-	17,100.00
2	Renforcement des relations entre les organes de l'UA et les CER	525,000.00	-	525,000.00	-	-	-	525,000.00	-
2.01	Sessions de travail avec les CER pour une meilleure compréhension des conditions de travail et des règles d'engagement	165,000.00	-	165,000.00	-	-	-	165,000.00	-
2.02	Utilisation de la subvention de la Banque mondiale relative au renforcement des capacités pour un engagement axé sur les résultats entre la Commission de l'UA et les CER	360,000.00	-	360,000.00	-	-	-	360,000.00	-
3	Mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie conjointe Afrique-UE (JAES) en collaboration avec les parties prenantes	738,400.00	-	738,400.00	-	738,400.00	-	-	-
3.01	Réunions et activités des groupes conjoints d'experts (GCE) avec la pleine participation de tous les acteurs appropriés identifiés	396,000.00	-	396,000.00	-	396,000.00	-	-	-
3.02	Engagement et pleine participation de toutes les parties prenantes telles que les États membres, les CER, le PAP, le secteur privé et la société civile dans la mise en œuvre du processus	290,400.00	-	290,400.00	-	290,400.00	-	-	-
3.03	Réunion ministérielle de dialogue politique avec les experts et les hauts fonctionnaires (une par an)	52,000.00	-	52,000.00	-	52,000.00	-	-	-
4	Contrôle et suivi de la mise en œuvre des activités conjointes	60,000.00	-	-	-	-	-	-	60,000.00
4.01	Activités de suivi, y compris les visites aux partenaires et la mise en œuvre des projets à identifier - États membres	60,000.00	-	-	-	-	-	-	60,000.00
Total		2,834,808.00	141,687.36	1,738,590.00	126,070.00	1,042,000.00	45,520.00	525,000.00	954,530.64

Département : Bureau de la Présidente - Cabinet

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Agenda 2063 et Fondation de l'UA

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Mobilisation des ressources pour soutenir la Vision de l'UA d'une Afrique intégrée, axée sur les populations, prospère et en paix avec elle-même	175,200.00	-	175,200.00	-	175,200.00	-
1.01	Élaboration d'une stratégie pour la mobilisation de fonds	60,000.00	-	60,000.00	-	60,000.00	
1.02	Élaboration des domaines du Programme et mise en place d'un bureau	80,000.00	-	80,000.00	-	80,000.00	
1.03	Réunion du Conseil et lancement officiel de la Fondation de l'UA	35,200.00	-	35,200.00	-	35,200.00	
2	Résolution rapide de conflits et protection durable des femmes et des enfants	300,000.00	-	300,000.00	300,000.00	-	-
2.01	Ateliers sur le renforcement des capacités dans le cadre de la participation et de la représentation des femmes au niveau de la masse, dans les gouvernements, la société civile et dans l'économie de marché	150,000.00	-	150,000.00	150,000.00	-	
2.02	Suivi des programmes de mise en œuvre portant sur la situation des femmes et des enfants dans les zones de conflits	150,000.00	-	150,000.00	150,000.00	-	
3	Mise en œuvre de l'Agenda 2063 à l'échelle de l'Union facilitée	142,900.00	88,598.00	-	-	-	54,302.00
3.01	Séances de travail avec les anciens chefs d'État	20,500.00	12,710.00	-	-	-	7,790.00
3.02	Séances de travail avec les groupes de réflexions et les universitaires africains	73,200.00	45,384.00	-	-	-	27,816.00
3.03	Séances de travail avec la société civile	49,200.00	30,504.00	-	-	-	18,696.00
Total		618,100.00	88,598.00	475,200.00	300,000.00	175,200.00	54,302.00

Titre du projet : Programmes des bureaux de représentation de l'UA

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	UE 30	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Relations UA-UE renforcées - Bruxelles	43,000.00	15,500.00	18,000.00	-	18,000.00	-	9,500.00
1.01	Organisation de la célébration de la Journée africaine et des événements culturels de l'UA	25,000.00	15,500.00	-	-	-	-	9,500.00
1.02	Participation aux réunions Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) (Assemblée ministérielle parlementaire conjointe ACP-UE , réunion ministérielle ACP)	10,000.00	-	10,000.00	-	10,000.00	-	-
1.03	Participation aux événements portant sur la coopération Afrique-UE sur les questions mondiales	8,000.00	-	8,000.00	-	8,000.00	-	-
2	La Stratégie conjointe Afrique -UE (JAES) et son Plan d'action 2014-2017 mis en œuvre - Bruxelles	89,000.00	-	89,000.00	-	89,000.00	-	-
2.01	Atelier sur l'Agenda de développement post-2015 et l'Agenda de l'Afrique 2063	16,000.00	-	16,000.00	-	16,000.00	-	-
2.02	Réunion de suivi sur les négociations et la mise en œuvre des accords de partenariats économiques (APE)	16,000.00	-	16,000.00	-	16,000.00	-	-
2.03	Évaluation du Dialogue Afrique-UE et du processus vers l'Accord de 2015 sur le Changement climatique	16,000.00	-	16,000.00	-	16,000.00	-	-
2.04	Participation aux réunions de coordination Afrique-UE	8,800.00	-	8,800.00	-	8,800.00	-	-
2.05	Promotion du dialogue Afrique-UE sur la paix et la sécurité en mettant l'accent sur l'Architecture pour la paix et la sécurité en Afrique (APSA), la prévention de conflits et la reconstruction post-conflit	16,000.00	-	16,000.00	-	16,000.00	-	-
2.06	Promotion du dialogue Afrique-UE sur les droits de l'homme, en étroite collaboration avec le Bureau de l'UA à Genève	16,200.00	-	16,200.00	-	16,200.00	-	-
3	Relations des parties prenantes UA-New York renforcées - Bureau de New York	60,050.00	-	-	-	-	-	60,050.00
3.01	Organisation de la célébration de la Journée de l'Afrique	32,000.00	-	-	-	-	-	32,000.00
3.02	Promotion des programmes et des activités de l'UA	28,050.00	-	-	-	-	-	28,050.00
3.03	Séminaire sur la Position commune africaine post-2015	-	-	-	-	-	-	-
4	Programmes de l'Union africaine avec les parties prenantes de New York Promotion de - Bureau de New York	49,250.00	30,535.00	-	-	-	-	18,715.00
4.01	Soutien des activités du Groupe africain à New York	-	-	-	-	-	-	-
4.02	Soutien des relations multilatérales	15,000.00	9,300.00	-	-	-	-	5,700.00
4.03	Coordination et appui aux programmes du Siège	34,250.00	21,235.00	-	-	-	-	13,015.00

Titre du projet : Programmes des bureaux de représentation de l'UA

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	UE 30	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
5	Renforcement et coordination des programmes des bureaux de représentation de l'UA-Plan de continuité des fonctions (BCP)	123,200.00	-	123,200.00	123,200.00	-	-	-
5.01	Visites de contrôle aux bureaux de représentation	57,600.00	-	57,600.00	57,600.00	-	-	-
5.02	Réunion annuelle de coordination des bureaux de représentation de l'UA	56,000.00	-	56,000.00	56,000.00	-	-	-
5.03	Visite d'échanges pour deux membres de personnel des bureaux de représentation de l'UA	9,600.00	-	9,600.00	9,600.00	-	-	-
6	Sensibilisation accrue à l'UA en Afrique australe - Bureau de Lilongwe	148,800.00	92,256.00	-	-	-	-	56,544.00
6.01	Soutien au Sommet modèle de l'Union africaine	90,000.00	55,800.00	-	-	-	-	34,200.00
6.02	Ateliers et séminaires sectoriels en Afrique australe	15,000.00	9,300.00	-	-	-	-	5,700.00
6.03	Campagnes de sensibilisation en Afrique australe	25,800.00	15,996.00	-	-	-	-	9,804.00
6.04	Célébrations de la Journée de l'Afrique	13,000.00	8,060.00	-	-	-	-	4,940.00
6.05	Célébrations de la Journée de l'UA	5,000.00	3,100.00	-	-	-	-	1,900.00
7	Promotion de la facilitation, des orientations et des conseils en matière de santé mentale pour le développement des jeunes - Bureau de Lilongwe	102,900.00	-	-	-	-	-	102,900.00
7.01	Ateliers régionaux de formation	76,500.00	-	-	-	-	-	76,500.00
7.02	Assistance technique	26,400.00	-	-	-	-	-	26,400.00
8	Suivi et établissement de rapports sur les questions stratégiques régionales améliorés - Bureau de Lilongwe	20,700.00	12,834.00	-	-	-	-	7,866.00
8.01	Satisfaction des exigences régionales relatives aux questions stratégiques de l'UA	8,700.00	5,394.00	-	-	-	-	3,306.00
8.02	Recherches pour le rapport mensuel de la Présidente	12,000.00	7,440.00	-	-	-	-	4,560.00
9	Renforcement de l'appui aux activités du Siège - Bureau de Lilongwe	18,400.00	11,408.00	-	-	-	-	6,992.00
9.01	Soutien aux activités du Siège	18,400.00	11,408.00	-	-	-	-	6,992.00
10	Renforcement des capacités du Bureau régional de l'UA en Afrique australe (SARO) pour lui permettre de mener à bien son mandat - Bureau de Lilongwe	78,000.00	13,950.00	-	-	-	-	64,050.00
10.01	Expérience de missions conjointes auprès de cinq autres bureaux de représentation (Le Caire, Bruxelles, Genève, Washington D.C et New York)	55,500.00	-	-	-	-	-	55,500.00
10.02	Participation aux séminaires et ateliers professionnels par le personnel du SARO	22,500.00	13,950.00	-	-	-	-	8,550.00
11	Promotion des programmes conjoints de l'UA et de l'UE - Bruxelles	28,800.00	12,400.00	8,800.00	-	8,800.00	-	7,600.00
11.01	Participation aux réunions d'examen du Fonds de la CE	8,800.00	-	8,800.00	-	8,800.00	-	-
11.02	Participation à la formation et aux ateliers en vue de renforcer les capacités du personnel	-	-	-	-	-	-	-
11.03	Participation à certains événements du Siège (réunions ministérielles sur le commerce, intégration régionale, environnement) et réunions des CER (Commerce)	20,000.00	12,400.00	-	-	-	-	7,600.00

Titre du projet : Programmes des bureaux de représentation de l'UA

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	UE 30	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
12	Renforcement des relations UA - É.-U. et UA-Diaspora africaine - Washington	84,097.50	20,692.50	35,920.00	-	-	35,920.00	27,485.00
12.01	Sensibilisation et sollicitation des parties prenantes en vue de participer aux programmes de l'UA	39,802.50	-	25,000.00	-	-	25,000.00	14,802.50
12.02	Organisation du Dialogue et des partenariats avec les Diasporas africaines et la société civile dans les pays américains	10,920.00	-	10,920.00	-	-	10,920.00	-
12.03	Coordonner et soutenir les programmes du Siège	33,375.00	20,692.50	-	-	-	-	12,682.50
13	Élaboration de politiques stratégiques des pays africains et arabes sur l'immigration - Le Caire	60,000.00	37,200.00	-	-	-	-	22,800.00
13.01	Consolidation de la Position commune afro-arabe sur la migration	40,000.00	24,800.00	-	-	-	-	15,200.00
13.02	Recommandation basée sur la recherche sur les mesures conjointes à prendre sur des questions relatives à la	20,000.00	12,400.00	-	-	-	-	7,600.00
14	Renforcement du partenariat avec la ligue des États arabes et les Ambassades - Le Caire	26,150.00	8,215.00	-	-	-	-	17,935.00
14.01	Redynamisation totale du mécanisme de l'UA et de la LEA pour la paix et la sécurité	7,500.00	4,650.00	-	-	-	-	2,850.00
14.02	Soutien aux efforts de médiation fourni	-	-	-	-	-	-	-
14.03	Poursuite des échanges d'informations et de la lutte conjointe contre la piraterie	-	-	-	-	-	-	-
14.04	Réunions du Comité technique afro-arabe	5,750.00	3,565.00	-	-	-	-	2,185.00
14.05	Participation de tous les membres du personnel de l'UA et de leurs familles, ainsi que les médias locaux	12,900.00	-	-	-	-	-	12,900.00
15	Établissement de zones d'échanges préférentiels entre les deux régions - Le Caire	131,500.00	14,570.00	-	-	-	-	116,930.00
15.01	Interaction régulière entre les deux régions.	23,500.00	14,570.00	-	-	-	-	8,930.00
15.02	Identification des domaines d'investissement prioritaires.	18,000.00	-	-	-	-	-	18,000.00
15.03	Réunion ministérielle sur le commerce et l'investissement	90,000.00	-	-	-	-	-	90,000.00
16	Établissement du mécanisme conjoint afro-arabe de coordination financière - Le Caire	29,000.00	5,580.00	-	-	-	-	23,420.00
16.01	Création des groupes de travail pour définir les modalités de création et de gestion du JAAFAM par la Commission de l'UA et la LEA	20,000.00	-	-	-	-	-	20,000.00
16.02	Lancement du JAAFAM par le Comité de coordination afro-arabe	9,000.00	5,580.00	-	-	-	-	3,420.00
17	Adoption de positions communes africaines sur le commerce, les PI, les droits de l'homme et autres questions pertinentes - Genève	670,516.00	155,319.92	70,000.00	-	70,000.00	-	445,196.08
17.01	Organisation des réunions portant sur le commerce (comme les ZLE, le commerce et l'investissement, l'OMC, l'AGCS, les ADPICs, les règlements)	150,000.00	-	50,000.00	-	50,000.00	-	100,000.00
17.02	Soutien du Groupe africain dans le cadre de la préparation et de l'adoption des positions communes sur la propriété intellectuelle.	50,000.00	31,000.00	-	-	-	-	19,000.00
17.03	Coordination et appui aux programmes du Siège	18,016.00	11,169.92	-	-	-	-	6,846.08
17.04	Soutien du Groupe africain dans le cadre de ses préparations pour l'OMS, l'OIT et les questions relatives à la migration	20,000.00	-	20,000.00	-	20,000.00	-	-
17.05	Fonds pour le recrutement et les salaires des interprètes indépendants	112,000.00	69,440.00	-	-	-	-	42,560.00

Titre du projet : Programmes des bureaux de représentation de l'UA

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	UE 30	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
17.06	Retraite annuelle pour les ambassadeurs africains en vue de préparer les stratégies et initiatives en matière de droits de l'homme pour l'année	20,500.00	12,710.00	-	-	-	-	7,790.00
17.07	Représentation de la Commission de l'UA et coordination des positions africaines aux réunions (10 réunions de 5 jours chacune) organisées par l'UNESCO, l'ONUDI, la FAO, l'IAAE et le PAM	200,000.00	-	-	-	-	-	200,000.00
17.08	Promotion des activités d'appui aux candidats africains en compétition dans des organisations internationales	100,000.00	31,000.00	-	-	-	-	69,000.00
18	Promotion des programmes de l'UA avec les parties prenantes de Genève - Genève	797,900.00	274,660.00	30,000.00	-	30,000.00	-	493,240.00
18.01	Entreprise d'un dialogue permanent avec les partenaires (OCI, LEA, UE, OIF)	30,000.00	18,600.00	-	-	-	-	11,400.00
18.02	" Faire connaître les instruments et initiatives africains : Convention sur les PDI, Charte africaine sur la Gouvernance, AGA....»	30,000.00	-	30,000.00	-	30,000.00	-	-
18.03	Participation aux sessions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples	12,000.00	7,440.00	-	-	-	-	4,560.00
18.04	Création d'un Centre d'enregistrement et de documentation	10,000.00	6,200.00	-	-	-	-	3,800.00
18.05	Organisation des célébrations (comme la Journée de l'Afrique, les campagnes de l'UA et d'autres célébrations internationales et continentales)	21,000.00	13,020.00	-	-	-	-	7,980.00
18.06	Organisation du Forum annuel africain pour le Dialogue	70,000.00	43,400.00	-	-	-	-	26,600.00
18.07	"Recrutement et salaires de trois fonctionnaires"	624,900.00	186,000.00	-	-	-	-	438,900.00
19	Retraite en vue d'harmoniser le Plan d'action conjoint avec le Plan stratégique de la Commission de l'UA	38,350.00	23,777.00	-	-	-	-	14,573.00
19.01	Organisation d'une retraite en vue d'harmoniser le Plan d'action conjoint avec le Plan stratégique de la Commission de l'UA	38,350.00	23,777.00	-	-	-	-	14,573.00
20	Coordination et soutien aux activités du Groupe Africa de l'UA	112,770.40	69,917.65	-	-	-	-	42,852.75
20.01	Coordination et soutien du Groupe Africa de l'UA (Le Groupe Africa de l'UA des forums de leadership des Ambassadeurs, les réunions consultatives avec les parties prenantes américaines et les Institutions de Breton Woods (BM/FMI))	112,770.40	69,917.65	-	-	-	-	42,852.75
Total		2,712,383.90	798,815.07	374,920.00	123,200.00	215,800.00	35,920.00	1,538,648.83

Titre du projet : **Initiatives d'appui au Programme des partenaires de développement**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	JFA-ICBC
		Budget	États membres	PI			
1	Les deux bureaux renforcés et bien équipés fournissent des services efficaces à la Commission, aux États membres et aux autres parties prenantes	6,070,400.00	-	6,070,400.00	-	6,070,400.00	-
1.01	Coût du personnel recruté dans le cadre du programme de la Communauté européenne (CE)	6,020,000.00	-	6,020,000.00	-	6,020,000.00	-
1.02	Renforcement des capacités dans le cadre du programme d'appui du montant de 30 millions d'euros	50,400.00	-	50,400.00	-	50,400.00	-
2	Mise en œuvre de la Feuille de route du changement institutionnel de la Commission de l'UA (JPA-ICBC)	3,157,490.00	-	3,157,490.00	-	-	3,157,490.00
2.01	Coût du personnel dans le cadre de l'Assemblée parlementaire conjointe -ICBC (JPA-ICBC)	3,063,490.00	-	3,063,490.00	-	-	3,063,490.00
2.02	Recrutement de consultants pour soutenir le processus de changement institutionnel	24,000.00	-	24,000.00	-	-	24,000.00
2.03	Frais d'audit pour le Plan d'action conjoint	70,000.00	-	70,000.00	-	-	70,000.00
3	Facilitation des programmes d'appui au renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la subvention accordée par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)	237,974.00	-	237,974.00	237,974.00	-	-
3.01	Coordination du Fond ACBF	237,974.00	-	237,974.00	237,974.00	-	-
Total		9,465,864.00	-	9,465,864.00	237,974.00	6,070,400.00	3,157,490.00

Titre du projet : Coordination et supervision des politiques

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Chine	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Activités de la Présidente pour diriger l'Institution et mettre en œuvre les priorités de la Commission	1,050,960.00	465,595.20	-	-	585,364.80
1.01	Séances de travail pour élaborer la feuille de route pour la mise en œuvre du cadre de l'évolution du Panafricanisme et de la Renaissance africaine (Culture, identité et valeurs africaines pour une socialisation et solidarité panafricaines réelles	150,000.00	93,000.00	-	-	57,000.00
1.02	Renforcement de la Stratégie de communication de la Présidente de la Commission de l'UA avec les parties prenantes	120,000.00	74,400.00	-	-	45,600.00
1.03	Interaction avec les États membres, le secteur privé, la société civile, les jeunes, les femmes, les parlementaires par le biais de visites dans les pays africains et d'un processus effectif de consultation et d'un mécanisme pour le dialogue	600,000.00	186,000.00	-	-	414,000.00
1.04	Activités annuelles avec les jeunes Africains tel que recommandé dans le cadre de l'Assemblée des jeunes organisée lors de la célébration du 50ième anniversaire, en vue de stimuler la mobilisation des jeunes en faveur des idéaux du panafricanisme	180,960.00	112,195.20	-	-	68,764.80
2	Élaboration des politiques pour la lutte contre la criminalité internationale organisée.	56,240.00	34,868.80	-	-	21,371.20
2.01	Consultation des CER les plus touchées par la criminalité internationale organisée et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) en vue d'élaborer des stratégies de lutte contre la criminalité internationale organisée	22,000.00	13,640.00	-	-	8,360.00
2.02	Mise en œuvre du Protocole d'accord signé entre la Commission de l'UA et INTERPOL	27,790.00	17,229.80	-	-	10,560.20
2.03	Invitation des pays de l'Amérique du Sud à promouvoir le partage d'informations en matière de politiques et de bonnes pratiques pour la lutte contre le trafic de drogues entre l'Amérique du Sud et l'Afrique	6,450.00	3,999.00	-	-	2,451.00
3	Développement de politiques et règlements pour la lutte contre les crimes transnationaux en Afrique (Trafic de drogues et autres).	33,440.00	20,732.80	-	-	12,707.20
3.01	Élaboration et mise en œuvre des politiques pour la lutte contre la cybercriminalité	14,660.00	9,089.20	-	-	5,570.80
3.02	Prévention, gestion et règlement de conflits en fonction des besoins	18,780.00	11,643.60	-	-	7,136.40
4	Cadre pour la supervision et la coordination effectives des opérations et de la gestion du processus avec la Commission de l'UA, y compris les bureaux régionaux	15,000.00	9,300.00	-	-	5,700.00
4.01	Présidente ou personnel de l'UA	6,000.00	3,720.00	-	-	2,280.00
4.02	Présidente, commissaires ou directeurs	6,000.00	3,720.00	-	-	2,280.00
4.03	Directeur du Cabinet ou direction relevant du Bureau de la Présidente (BCP)	3,000.00	1,860.00	-	-	1,140.00
5	Nouveau Centre de conférences de l'UA	165,300.00	-	165,300.00	165,300.00	-
5.01	Livraison des travaux de rénovation et d'amélioration du Nouveau Centre de conférences de l'UA	-	-	-	-	-
5.02	Mise en œuvre de l'accord de coopération technique sur le fonctionnement, la maintenance, et la formation pour le Nouveau Centre de conférences de l'UA, livraison des travaux de rénovation et d'amélioration du Nouveau Centre de conférences de l'UA, livraison du projet de l'immeuble devant abriter le Département de paix et de sécurité, facilitation et soutien du projet de Africa Grand Hotel	165,300.00	-	165,300.00	165,300.00	-
Total		1,320,940.00	530,496.80	165,300.00	165,300.00	625,143.20

Département : **CIDO**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Mobilisation des acteurs non étatiques au sein de la société civile et de la communauté de la Diaspora pour soutenir l'intégration

Pilier stratégique : Valeurs partagées

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	1. Renforcement de la participation des parties prenantes de l'Agenda de l'Afrique	559,050.00	-	559,050.00	200,000.00	359,050.00	-
1.01	Facilitation de la mise en place et des opérations des plates-formes des parties prenantes (Forum des syndicats ; consultation UA-OSC ; Dialogue interconfessionnel et Diaspora, RCC et Forum international des OSC	439,050.00	-	439,050.00	200,000.00	239,050.00	-
1.02	Participation de la communauté multisectorielle de la Diaspora africaine dans l'Agenda de l'UA	120,000.00	-	120,000.00	-	120,000.00	-
1.03	Renforcement des liens avec les États membres de l'UA en ce qui concerne le Programme de la Diaspora et la Célébration des Journées mondiales d'observation						-
Total		559,050.00	-	559,050.00	200,000.00	359,050.00	-

Titre du projet : Renforcer l'Union des peuples, grâce à la diffusion de l'information, à la sensibilisation et à la communication au sein du continent

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	JFA-ICBC	Turquie	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI					
1	Interprétation et mise en œuvre de la composante de la communication du pilier 5 de la Commission de l'UA	588,466.00	230,504.00	357,962.00	-	143,202.00	50,000.00	164,760.00	-
1.01	Signer des partenariats de média et des protocoles d'accord sur les médias continentaux et internationaux								
1.02	Reconfigurer et gérer le site Web de l'UA	22,002.00	22,002.00	-	-	-	-	-	-
1.03	Retransmission en direct des grands événements	40,002.00	-	40,002.00	-	40,002.00	-	-	-
1.04	Intégrer les applications mobiles	20,001.00	20,001.00	-	-	-	-	-	-
1.05	Offrir une solution de sauvegarde et de stockage pour le site Web de l'UA	30,001.00	30,001.00	-	-	-	-	-	-
1.06	Organiser des conférences de presse et de séances d'information	64,760.00	-	64,760.00	-	-	-	64,760.00	-
1.07	Accroître les services du centre des médias et les salles de briefing de la Commission de l'UA	50,000.00	-	50,000.00	-	-	50,000.00	-	-
1.08	Assurer la gestion du Centre des médias	103,200.00	-	103,200.00	-	103,200.00	-	-	-
1.09	Organiser des Journées portes ouvertes pour entamer un dialogue avec la diaspora	100,000.00	-	100,000.00	-	-	-	100,000.00	-
1.1	Production du Bulletin ECHO de l'UA	33,500.00	33,500.00	-	-	-	-	-	-
1.11	Organiser des prix pour la presse écrite aux meilleurs journalistes	70,000.00	70,000.00	-	-	-	-	-	-
1.12	Organiser des réunions dans les mairies pour populariser l'UA en Afrique								
1.13	Organiser des réunions de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre des principaux événements médiatiques								
1.14	Organiser des réunions de groupes d'orientation avec les parties prenantes et les Ambassadeurs de bonne volonté								
1.15	Organiser des réunions de réflexion des médias sur la stratégie de communication de l'UA								
1.16	Organiser des prix du meilleur documentaire de l'UA pour les médias audiovisuels	55,000.00	55,000.00	-	-	-	-	-	-
2	Revalorisation de l'image de marque de la Commission de l'Union africaine, communication effective réalisée	555,302.00	19,500.00	535,802.00	-	-	-	535,802.00	-
2.01	Campagne de sensibilisation à travers les médias sociaux	30,002.00	-	30,002.00	-	-	-	30,002.00	-
2.02	Initier et préparer une version numérique de la bande sonore ou du jingle de l'UA	10,000.00	-	10,000.00	-	-	-	10,000.00	-
2.03	Organiser des campagnes de sensibilisation de haut niveau de l'UA	10,800.00	-	10,800.00	-	-	-	10,800.00	-
2.04	Organiser des réunions dans les mairies pour populariser l'UA au niveau de la Diaspora.								
2.05	Produire et distribuer le dossier de presse sur la stratégie de marque.	12,000.00	-	12,000.00	-	-	-	12,000.00	-
2.06	Campagnes de promotion de l'image de marque de l'UA lors de tous les Jeux panafricains	37,000.00	-	37,000.00	-	-	-	37,000.00	-
2.07	Distribution d'équipement de football dans cinq écoles africaines en milieu rural	66,000.00	-	66,000.00	-	-	-	66,000.00	-
2.08	Faire la publicité de l'UA et des ses succès par le biais des chaînes radio, télévision, magazines et journaux continentaux	280,000.00	-	280,000.00	-	-	-	280,000.00	-

Titre du projet : Renforcer l'Union des peuples, grâce à la diffusion de l'information, à la sensibilisation et à la communication au sein du continent

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	JFA-ICBC	Turquie	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI					
2.09	Achat et distribution de matériel de promotion au personnel de l'UA et aux ambassades accréditées auprès de l'UA	19,500.00	19,500.00	-	-	-	-	-	-
2.1	Promotion en ligne et par voie normale de l'UA	30,000.00	-	30,000.00	-	-	-	30,000.00	-
2.11	Relations publiques : tournée éducative à l'UA	30,000.00	-	30,000.00	-	-	-	30,000.00	-
2.12	Production d'agendas et de calendriers avec la marque de la Commission de l'UA	30,000.00	-	30,000.00	-	-	-	30,000.00	-
3	Soutien et mise en place d'un programme spécial sur la paix et la sécurité	299,960.00	-	299,960.00	299,960.00	-	-	-	-
3.01	Mobilisation des femmes et des jeunes de l'Afrique pour la PAIX	149,960.00	-	149,960.00	149,960.00	-	-	-	-
3.02	Production d'un dossier de presse sur la Stratégie de l'UA pour les droits de l'homme	60,000.00	-	60,000.00	60,000.00	-	-	-	-
3.03	Production d'un film documentaire sur le processus d'élections démocratiques	90,000.00	-	90,000.00	90,000.00	-	-	-	-
4	Présentation des principales activités et initiatives de développement phares de l'UA	250,000.00	-	250,000.00	-	-	-	250,000.00	-
4.01	Élaboration d'une page spéciale sur le site Web de la Commission de l'UA pour les programmes phares	30,000.00	-	30,000.00	-	-	-	30,000.00	-
4.02	Produire et distribuer un document sur le commerce intra-africain.	15,000.00	-	15,000.00	-	-	-	15,000.00	-
4.03	Produire un documentaire sur les échanges intra-africains	60,000.00	-	60,000.00	-	-	-	60,000.00	-
4.04	Produire et diffuser l'information sur le PIDA	15,000.00	-	15,000.00	-	-	-	15,000.00	-
4.05	Produire un dossier de presse sur l'Université panafricaine (UPA)	130,000.00	-	130,000.00	-	-	-	130,000.00	-
Total		1,693,728.00	250,004.00	1,443,724.00	299,960.00	143,202.00	50,000.00	950,562.00	-

Département : **Bureau du Vérificateur interne**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : **Renforcement des capacités du Bureau de vérification interne**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Réalisation ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Allemagne-GIZ	JFA-ICBC
		Budget	États membres	PI			
1	Augmentation du niveau de conformité, l'efficacité, la transparence et la reddition de comptes sur la gestion des ressources de la Commission	57,225.00	-	57,225.00	47,225.00	10,000.00	-
1.01	Audit des activités financées par la CE dans les organes de l'UA	47,225.00	-	47,225.00	47,225.00	-	-
1.02	Effectuer une retraite annuelle	10,000.00	-	10,000.00	-	10,000.00	-
2	Augmentation du niveau de vérification	107,122.00	-	107,122.00	-	-	107,122.00
2.01	Paiement des droits de licence et des frais de maintenance pour les logiciels Morgan Kai Insight (MK) et Audit Command Language (ACL)	21,000.00	-	21,000.00	-	-	21,000.00
2.02	Achat de fournitures de bureau	11,122.00	-	11,122.00	-	-	11,122.00
2.03	Développer et opérationnaliser le Manuel de vérification de la performance	75,000.00	-	75,000.00	-	-	75,000.00
	Total	164,347.00	-	164,347.00	47,225.00	10,000.00	107,122.00

Titre du projet : Intégration du NEPAD au sein de la Commission de l'UA**Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication**

Budget détaillé

No.	Réalisation ou activité	2015	Source de financement	
		Budget	États membres	PI
1	Harmonisation et définition claire des fonctions de la Commission de l'UA et de l'Agence du NEPAD	55,525.00	55,525.00	-
1.01	Faciliter la réorganisation des fonctions et des rapports hiérarchiques entre le NEPAD et la Commission de l'UA	-	-	-
1.02	Coordonner la préparation et la mise en œuvre des activités et des programmes et projets conjoints de la Commission de l'UA et du NEPAD	37,757.00	37,757.00	-
1.03	Coordonner et assurer le suivi des activités des groupes thématiques de la Commission de l'UA et du NEPAD	17,768.00	17,768.00	-
2	Harmonisation du Règlement administratif et financier et des Statuts et Règlement du personnel du NEPAD avec ceux de la Commission de l'UA	-	-	-
2.01	Harmonisation du Règlement administratif et financier et des Statuts et Règlement du personnel du NEPAD avec ceux de la Commission de l'UA	-	-	-
2.02	Renforcement des capacités pour l'alignement et l'intégration de la gestion des ressources humaines, des finances, des achats, de la vérification et de la planification du NEPAD aux systèmes de gestion intégrés de la Commission de l'UA. L'alignement et l'intégration sont systématiquement facilités entre les départements appropriés de la Commission de l'UA et le NEPAD			-
3	Facilitation du Cadre pour la supervision et la coordination efficaces des programmes entre la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD	54,475.00	54,475.00	-
3.01	Organisation de réunions trimestrielles régulières pour la coordination entre la Commission de l'UA et le NEPAD	18,688.00	18,688.00	-
3.02	Faciliter les contributions des départements et coordonner la participation de la Commission de l'UA aux réunions du Comité directeur du NEPAD, aux réunions du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) et aux réunions des différents comités directeurs	4,400.00	4,400.00	-
3.03	Organiser et participer aux réunions du Comité directeur du NEPAD	4,136.00	4,136.00	-
3.04	Faciliter les contributions du NEPAD aux préparations des réunions internationales et au suivi de celles-ci (Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC), Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), Pays membres régionaux (PMR), GIAB, etc.)	27,251.00	27,251.00	-
Total		110,000.00	110,000.00	-

Département : **Bureau du Conseiller juridique**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : **Soutien juridique pour les organes de l'UA**

Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Renforcement de la jurisprudence de l'Union africaine en matière de justice pénale internationale	75,800.00	-	75,800.00	75,800.00	-
1.01	Réunions du Comité directeur pour le financement du procès de Hissène Habré qui aura lieu à Dakar (Sénégal) en vertu de l'Accord de financement conjoint et des termes de référence du Comité directeur présidé par le Représentant de l'Union africaine	40,800.00	-	40,800.00	40,800.00	-
1.02	Participation à l'audience du procès de Hissène Habré	35,000.00	-	35,000.00	35,000.00	-
2	Facilitation et diffusion de la signature et de la ratification des Traités de l'Union africaine	121,760.00	-	121,760.00	121,760.00	-
2.01	Réunion du Comité permanent d'experts pour adopter les lignes directrices définissant les modalités des réunions des Comités nationaux sectoriels	18,720.00	-	18,720.00	18,720.00	-
2.02	Organiser la Semaine des signatures	240.00	-	240.00	240.00	-
2.03	Campagne de promotion de la diffusion, de la signature et de la ratification universelles du projet de Protocole relatif aux Amendements sur la Cour africaine de justice et des droits des peuples (Cour pénale)	-	-	-	-	-
2.04	Opérationnalisation du Comité sectoriel national sur les défis de ratification, d'adhésion et de mise en œuvre des traités de l'OUA/UA	102,800.00	-	102,800.00	102,800.00	-
3	Renforcement des capacités du Bureau du Conseiller juridique et des États membres de l'UA sur les questions de droit international	258,326.00	72,000.00	-	-	186,326.00
3.01	Retraite du Bureau du Conseiller juridique	14,950.00	10,000.00	-	-	4,950.00
3.02	Réunion des conseillers juridiques de l'UA et des CER	46,376.00	42,000.00	-	-	4,376.00
3.03	Cours de formation sur le droit international au niveau régional organisé par l'UA et les Nations Unies	20,000.00	20,000.00	-	-	-
3.04	Programme des assistants juridiques	177,000.00	-	-	-	177,000.00
4	Recherches sur les questions juridiques contemporaines réalisées et services juridiques fournis	115,616.00	37,704.04	-	-	77,911.96
4.01	Consultations avec les institutions spécialisées nouvellement créées (celles créées après le mois de juillet 2001) ainsi qu'avec les institutions spécialisées existantes	20,000.00	5,000.00	-	-	15,000.00
4.02	Services de représentation juridique	52,800.00	32,704.04	-	-	20,095.96
4.03	Étude sur les droits de l'homme et le développement et rôle des sociétés multinationales	42,816.00	-	-	-	42,816.00
Total		571,502.00	109,704.04	197,560.00	197,560.00	264,237.96

Département : **Bureau du Secrétaire général de la Commission**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : **Promouvoir une coopération et une collaboration efficaces entre la Commission de l'UA, les autres organes de l'UA, les Etats membres et les CER**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Mise en œuvre d'un cadre pour une interaction régulière et une communication efficace avec les États membres, les CER et les autres organes de l'UA	35,800.00	35,800.00	-	-
1.01	Organiser des visites réciproques avec des organisations internationales similaires pour le partage d'expériences et des connaissances	25,500.00	25,500.00	-	-
1.02	Formation en leadership				
1.03	Participer aux réunions statutaires du PAP et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP)	10,300.00	10,300.00	-	-
1.04	Organiser la retraite du COREP pour promouvoir le dialogue et l'échange d'informations				
2	Mise en place d'un Forum pour la collaboration et la coopération interdépartementales	1,080.00	1,080.00	-	-
2.01	Organiser une formation sur les compétences de rédaction, d'établissement de rapport et de communication				
2.02	Organiser une formation en gestion pour le personnel				
2.03	Organiser la retraite de la Commission				
2.04	Organiser les réunions de la Commission et des directeurs	1,080.00	1,080.00	-	-
2.05	Organiser les réunions conjointes de la Commission et des directeurs				
2.06	Formation sur la diplomatie				
Total		36,880.00	36,880.00	-	-

Département : Services du Protocole						
Titre du projet : Renforcement et amélioration des services du Protocole						
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication						
Budget détaillé						
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Renforcement des capacités institutionnelles de la Commission de l'UA, des CER et des organes de l'UA	116,000.00	12,400.00	96,000.00	96,000.00	7,600.00
1.01	Développement des compétences et échange d'expériences/de personnel, etc.					
1.02	Atelier sur la promotion de la prestation de service du Protocole de l'UA (sessions interactives sur: la diplomatie moderne, les relations internationales, Protocole et Etiquette, Conférence, gestion de la logislitique, promotion, de la coopération avec les Etats membres et les autres parties prenantes)	96,000.00	-	96,000.00	96,000.00	-
1.03	Activités de vulgarisation et de sensibilisation	20,000.00	12,400.00	-	-	7,600.00
Total		116,000.00	12,400.00	96,000.00	96,000.00	7,600.00

Titre du projet : **Renforcement des capacités de planification stratégique de la Commission de l'UA et des autres organes de l'UA**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	L'UA gère les informations et les connaissances avec efficacité et efficacie	227,224.92	73,860.00	71,964.93	-	-	71,964.93	81,399.99
1.01	Hébergement, maintenance et mise à niveau du portail de gestion des connaissances	10,000.00	10,000.00	-	-	-	-	-
1.02	Amélioration de la sensibilisation sur la gestion des connaissances au sein de la Commission de l'UA	10,000.00	-	-	-	-	-	10,000.00
1.03	Améliorer les services d'archives de la Commission	42,364.92	-	12,564.93	-	-	12,564.93	29,799.99
1.04	Hébergement externe, entretien et développement de la base de données des archives, et expansion à d'autres bureaux.	30,000.00	30,000.00	-	-	-	-	-
1.05	Hébergement de la base de données de la bibliothèque sur un serveur externe	5,000.00	-	5,000.00	-	-	5,000.00	-
1.06	Mise à niveau des services de la bibliothèque de la Commission	89,860.00	13,860.00	54,400.00	-	-	54,400.00	21,600.00
1.07	Acquisition de services numérisés et d'autres matériels pour la bibliothèque de la Commission	40,000.00	20,000.00	-	-	-	-	20,000.00
1.08	Amélioration de la performance du personnel travaillant sur le système de gestion du savoir	-	-	-	-	-	-	-
1.09	Participation aux ateliers et conférences dans les domaines connexes	-	-	-	-	-	-	-
1.1	Sensibiliser davantage le personnel de la Commission de l'UA, des bureaux régionaux et d'autres organes de l'UA à la gestion du savoir	-	-	-	-	-	-	-
1.11	Numériser les journaux d'hier et d'aujourd'hui	-	-	-	-	-	-	-
1.12	Acheter des livres papier, des livres électroniques, des DVD-ROM, etc.	-	-	-	-	-	-	-
1.13	Abonnement pour la maintenance du logiciel de gestion de bibliothèque avec un serveur de développement	-	-	-	-	-	-	-
1.14	Hébergement de la base de données de la bibliothèque sur un serveur externe	-	-	-	-	-	-	-
1.15	Créer la base de données et le site Web de la bibliothèque avec des logiciels libres pour arrêter progressivement l'utilisation des logiciels protégés par les droits de propriété	-	-	-	-	-	-	-
1.16	3 membres du personnel participent au quatre-vingt et unième atelier du Congrès mondial des bibliothèques et de l'information (IFLA) Le Cap (Afrique du Sud)	-	-	-	-	-	-	-
1.17	2 membres du personnel participant à la cinquième Conférence internationale sur les bibliothèques et les archives numériques africaines (ICADLA-5), novembre 2015	-	-	-	-	-	-	-
1.18	Poursuivre un travail de collaboration avec la Bibliothèque africaine de droit en vue de consolider et de rendre des services d'information intégrés en ligne	-	-	-	-	-	-	-
1.19	Deux membres du personnel participent au Sommet des Bibliothèques africaines (atelier)	-	-	-	-	-	-	-
1.2	Promouvoir l'utilisation des bibliothèques : publication de brochures, production de petits cadeaux (stylos, tasses, etc.)	-	-	-	-	-	-	-
1.21	Organiser un atelier de cinq jours destiné aux documentalistes des Bureaux régionaux et de représentation afin de les mettre en contact et promouvoir la bibliothèque et l'utilisation de l'information	-	-	-	-	-	-	-
1.22	Un an de salaire d'un employé de bureau de la Bibliothèque (plus un porteur et un messenger), qui a travaillé pendant plus de 3 ans, sans que le poste soit prévu par la structure	-	-	-	-	-	-	-
1.23	Formation de 5 membres du personnel de la Bibliothèque sur les nouveaux systèmes de gestion de contenu - le développement et la gestion de bases de données et de sites Web	-	-	-	-	-	-	-
2	Des outils et des systèmes de planification, de suivi et d'évaluation normalisés sont mis en place et sont opérationnels dans tous les organes de l'UA	785,900.00	20,000.00	765,900.00	-	-	765,900.00	-
2.01	Mettre à jour et gérer le système AMERT	68,400.00	-	68,400.00	-	-	68,400.00	-
2.02	Renforcer les capacités des utilisateurs du système AMERT et faciliter son utilisation optimale	-	-	-	-	-	-	-
2.03	Mise en œuvre des recommandations des ateliers et séminaires sur l'examen de PME et RBM/LFA pour le personnel au siège et dans les bureaux régionaux	500,000.00	-	500,000.00	-	-	500,000.00	-

Titre du projet : **Renforcement des capacités de planification stratégique de la Commission de l'UA et des autres organes de l'UA**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI				
2.04	Partage des meilleures pratiques des systèmes et outils de planification, de suivi et d'évaluation							
2.05	Examen des systèmes et outils de planification, de suivi et d'évaluation et ateliers et séminaires destinés au personnel du Siège et des bureaux régionaux sur la gestion axée sur les résultats et les tableaux analytiques							
2.06	Évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2014-2017	40,000.00	-	40,000.00	-	-	40,000.00	-
2.07	Documentation pour les réunions du COREP et de ses sous-comités	20,000.00	20,000.00	-	-	-	-	-
2.08	Retraite ministérielle - Séminaire sur les systèmes et outils de planification, de suivi et d'évaluation et l'établissement de rapport	157,500.00	-	157,500.00	-	-	157,500.00	-
3	Sécurisation et mise à disposition des fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets approuvés	300,150.00	5,000.00	295,150.00	30,000.00	171,159.00	93,991.00	-
3.01	Campagnes de mobilisation des ressources	70,200.00	-	70,200.00	-	70,200.00	-	-
3.02	Contrôle et suivi des 30 millions d'euros	67,868.00	-	67,868.00	-	67,868.00	-	-
3.03	Participation du personnel de RMD aux ateliers, conférences et formations visant à améliorer leur efficacité	40,500.00	-	40,500.00	-	-	40,500.00	-
3.04	Organiser des tables rondes avec les partenaires	5,000.00	5,000.00	-	-	-	-	-
3.05	Effectuer des visites de familiarisation auprès des organisations similaires pour partager les meilleures pratiques en matière de mobilisation de ressources	20,400.00	-	20,400.00	-	-	20,400.00	-
3.06	Atelier sur l'établissement de rapports axés sur les résultats destiné aux points focaux des départements chargés de la mise en œuvre, aux autres organes et aux gestionnaires de fonds	66,182.00	-	66,182.00	-	33,091.00	33,091.00	-
3.07	Contrôle et suivi de la mise en œuvre de projet et du partage d'expériences du Fonds africain de renforcement des capacités (ACBF)	30,000.00	-	30,000.00	30,000.00	-	-	-
4	Renforcement de l'analyse de politique et de la recherche de la Commission de l'UA	125,500.00	20,500.00	105,000.00	-	-	105,000.00	-
4.01	Préparer un document-cadre budgétaire et les priorités opérationnelles de l'Union africaine	1,500.00	1,500.00	-	-	-	-	-
4.02	Mettre à jour la base de données des centres d'excellence africains dans les domaines de la recherche, de l'analyse des politiques et de la formulation	36,000.00	-	36,000.00	-	-	36,000.00	-
4.03	Documents d'orientation, publications et réunions sur les questions émergentes en Afrique	50,000.00	19,000.00	31,000.00	-	-	31,000.00	-
4.04	Participer à des ateliers et conférences sur le domaine de l'analyse des politiques et la recherche, et visites de travail dans les institutions concernées	38,000.00	-	38,000.00	-	-	38,000.00	-
4.05	Participer à des ateliers, des conférences dans le domaine de l'analyse de politique et de la recherche							
4.06	Visites de travail auprès des institutions pertinentes							
	Total	1,438,774.92	119,360.00	1,238,014.93	30,000.00	171,159.00	1,036,855.93	81,399.99

Titre du projet : **Parité entre les femmes et les hommes et autonomisation économique des femmes africaines**Pilier stratégique : **Développement social, économique et humain**

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	Fonds africain pour la femme (Etats membres)
		Budget	États membres	PI		
1	Gestion du Fonds africain pour la femme	205,000.00		-	-	205,000.00
1.01	Convoquer deux réunions du Comité directeur du fonds	75,000.00			-	75,000.00
1.02	Soutenir les projets des États membres portant sur le thème de la Journée de la femme africaine de 2014	110,000.00			-	110,000.00
1.03	Suivi et évaluation	20,000.00			-	20,000.00
2	Renforcement des capacités de la Commission de l'UA, des organes de l'UA, des CER et des États membres pour intégrer la problématique genre	174,335.00	-	174,335.00	174,335.00	-
2.01	Organiser le cours annuel de l'UA sur la prise de décision économique sensible à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en Afrique	100,050.00	-	100,050.00	100,050.00	
2.02	Organiser au niveau national deux sessions des cours de l'UA sur la prise de décision économique sensible à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en Afrique	35,000.00	-	35,000.00	35,000.00	
2.03	Ateliers de sensibilisation aux questions de l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcement des capacités	28,245.00	-	28,245.00	28,245.00	
2.04	Débat interdépartemental sur l'intégration de la perspective genre avec le Département Femmes, genre et développement et les autres départements	11,040.00	-	11,040.00	11,040.00	
3	Élaboration des outils et des directives d'intégration de la perspective genre	20,000.00	-	20,000.00	20,000.00	-
3.01	Développement d'indicateurs et de base de données en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	10,000.00	-	10,000.00	10,000.00	
3.02	Développement d'outils pratiques pour l'autonomisation socio-économique et politique des femmes, destinés à la Commission de l'UA, aux autres organes de l'UA, aux CER et aux États membres	10,000.00	-	10,000.00	10,000.00	
Total		399,335.00	-	194,335.00	194,335.00	205,000.00

Titre du projet : Intégration de la dimension genre **pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes et assurer l'autonomisation des femmes en Afrique**Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Mise en œuvre de la Déclaration solennelle, du Protocole de l'UA et de la Journée de la femme africaine	204,451.00	-	204,451.00	204,451.00	-
1.01	Présommet de l'UA sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en janvier 2015	37,928.00	-	37,928.00	37,928.00	-
1.02	Présommet de l'UA sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en juin-juillet 2015	53,736.00	-	53,736.00	53,736.00	-
1.03	Publication et traduction de la documentation sur le genre					
1.04	Réunion de suivi sur l'établissement de rapports et la mise en œuvre de la Déclaration solennelle	33,715.00	-	33,715.00	33,715.00	-
1.05	Élaboration des rapports annuels sur la Déclaration solennelle	18,000.00	-	18,000.00	18,000.00	-
1.06	Activités de plaidoyer sur la ratification et l'intégration du Protocole de l'UA sur les droits de la femme	19,000.00	-	19,000.00	19,000.00	-
1.07	Deux réunions du Comité des 30 sur la Journée de la femme africaine	42,072.00	-	42,072.00	42,072.00	-
1.08	Ateliers et activités de plaidoyer sur l'établissement de rapports à la CADHP conformément à la Déclaration de Lilongwe de 2013	-	-	-	-	-
2	Établissement de partenariat et plaidoyer	162,280.00	46,716.00	-	-	115,564.00
2.01	Commémoration de la Journée internationale de la femme (JIF)	10,000.00		-	-	10,000.00
2.02	Commémoration de l'Organisation panafricaine des femmes (PAWO)	70,000.00	9,436.00	-	-	60,564.00
2.03	6ème réunion du Comité des femmes de l'Union africaine (AUWC)	10,000.00		-	-	10,000.00
2.04	Soutien aux activités du Comité des femmes africaines					
2.05	Coordination de l'intégration de la Position des femmes africaines dans les décisions mondiales	37,280.00	37,280.00	-	-	
2.06	Appui de la Commission à la PAWO	35,000.00		-	-	35,000.00
3	Renforcement de la participation des femmes à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, à la médiation de conflits, à la reconstruction post-conflit et au développement	74,508.00	-	60,400.00	38,900.00	14,108.00
3.01	Table ronde de collaboration sur l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation de la violence à l'égard des femmes avec les points focaux de l'UA sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes	15,200.00	-	15,200.00	15,200.00	-
3.02	Atelier de renforcement des capacités des groupes sectoriels chargés de la paix et de la sécurité, ainsi que de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'ECOSOC de l'UA sur le Conseil de sécurité consacrées aux femmes, à la paix et à la sécurité	23,700.00	-	23,700.00	23,700.00	-
3.03	Recrutement, à court terme, d'experts en matière de genre au sein du Bureau de liaison de l'UA pour les questions relatives à la violence à l'égard des femmes					
3.04	Visite de solidarité et de médiation des femmes ambassadeurs dans les régions en conflit ou post-conflit	21,500.00		21,500.00	-	
3.05	Missions de la Commission de l'UA aux réunions portant sur les questions de la femme, de la paix et de la sécurité	14,108.00		-	-	14,108.00

Département : Femmes, genre et développement

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Intégration de la dimension genre **pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes et assurer l'autonomisation des femmes en Afrique**

Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-Genre	Écart
		Budget	États membres	PI		
4	Renforcement de l'intégration de la perspective genre dans l'Architecture de gouvernance en Afrique	100,400.00	-	100,400.00	100,400.00	-
4.01	Groupe de haut niveau de l'UA sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes pour être membres du Parlement	68,000.00	-	68,000.00	68,000.00	-
4.02	Élaboration du manuel de formation de l'UA destiné aux observateurs de l'UA sur la participation des femmes aux processus électoraux	32,400.00	-	32,400.00	32,400.00	-
Total		541,639.00	46,716.00	365,251.00	343,751.00	129,672.00

Titre du projet : **Programme de renforcement des capacités institutionnelles**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-ICBC	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Opérationnalisation des systèmes fonctionnels de gestion des performances conformément aux normes internationales	36,820.00	-	36,820.00	-	36,820.00	-	-
1.01	Mettre en place un système de contrat de performance pour toutes les personnes clés	-	-	-	-	-	-	-
1.02	Faciliter l'examen des Statut et Règlement du personnel en vue d'intégrer la politique de contrat de performance	-	-	-	-	-	-	-
1.03	Faciliter l'examen des rapports de performance semestriel et annuel	-	-	-	-	-	-	-
1.04	Consolider les normes et les objectifs de gouvernance de la Commission et mettre en place des mécanismes de contrôle	-	-	-	-	-	-	-
1.05	Soutenir l'amélioration continue de la performance organisationnelle	36,820.00	-	36,820.00	-	36,820.00	-	-
2	Renforcement de l'environnement politique	116,508.60	95,500.00	-	-	-	-	21,008.60
2.01	Sensibiliser le personnel sur les politiques	-	-	-	-	-	-	-
2.02	Assurer le suivi du respect des politiques	-	-	-	-	-	-	-
2.03	Renforcer les capacités du Bureau d'éthique	116,508.60	95,500.00	-	-	-	-	21,008.60
3	Mise en place de mécanismes permettant d'avoir une efficacité opérationnelle, une efficience et une obligation de résultat	229,847.16	-	229,847.16	-	229,847.16	-	-
3.01	Coordination des initiatives de réforme	156,761.16	-	156,761.16	-	156,761.16	-	-
3.02	Mettre en œuvre un programme de développement organisationnel ciblé pour améliorer le développement de la culture organisationnelle et faire montre de leadership	57,865.00	-	57,865.00	-	57,865.00	-	-
3.03	Soutenir les services essentiels pour une certification ISO	-	-	-	-	-	-	-
3.04	Soutenir la mise en œuvre d'un nouveau Règlement financier	-	-	-	-	-	-	-
3.05	Exploiter le système SAP, ainsi que les autres systèmes de gestion afin de rationaliser les processus opérationnels	-	-	-	-	-	-	-
3.06	Faire le suivi du temps de cycle des services ainsi que d'autres matrices d'évaluation de performance pertinentes dans les instructions de service	-	-	-	-	-	-	-
3.07	Soutenir l'amélioration continue dans les services clés tels que les services administratifs, d'informatique, des ressources humaines, des achats, de soin médical et de Conférence	-	-	-	-	-	-	-
3.08	Soutenir la mise en œuvre des normes IPSAS dans tous les organes de l'UA	-	-	-	-	-	-	-
3.09	Élaborer des directives et un manuel pour une utilisation rentable des biens de la Commission de l'UA et faire le suivi de la mise en œuvre	-	-	-	-	-	-	-
3.1	Consolider la mise en œuvre de la budgétisation dans le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)	-	-	-	-	-	-	-
3.11	Publier le budget et l'état financier annuels approuvés	-	-	-	-	-	-	-
3.12	Soutenir et suivre la mise en œuvre de toutes les recommandations de vérification interne et de vérification externe non encore mises en œuvre	-	-	-	-	-	-	-

Titre du projet : **Programme de renforcement des capacités institutionnelles**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-ICBC	É.-U.	Écart
		Budget	États membres	PI				
3.13	Fournir un service de soutien et d'orientation à la division des finances du département de paix et de sécurité afin d'assurer une amélioration continue de la gestion financière des bureaux des opérations de maintien de la paix et des bureaux de liaison	5,725.00	-	5,725.00	-	5,725.00	-	-
3.14	Renforcer la capacité des organes à établir de meilleurs rapports sur les fonds des partenaires.	9,496.00	-	9,496.00	-	9,496.00	-	-
4	Mobilisation des ressources adéquates pour la mise en œuvre des programmes de l'UA	8,780.80	-	8,780.80	8,780.80	-	-	-
4.01	Suivi des contributions des États membres afin de réduire les arriérés	-	-	-	-	-	-	-
4.02	Coordonner ses activités avec l'Union européenne afin d'assurer la cohérence du programme et le respect des exigences de l'UE	8,780.80	-	8,780.80	8,780.80	-	-	-
4.03	Faciliter la finalisation et la mise en œuvre du rapport du Président Obasanjo	-	-	-	-	-	-	-
5	Amélioration de la gestion des parties prenantes au sein de l'UA	277,298.56	10,804.00	266,494.56	-	106,819.56	159,675.00	-
5.01	Soutenir la consolidation du système de communication au sein et entre les départements	80,409.96	-	80,409.96	-	80,409.96	-	-
5.02	Renforcer les capacités des départements et des organes de l'UA pour qu'ils gèrent mieux leurs relations avec les partenaires et pour qu'ils bénéficient du soutien technique et financier	39,675.00	-	39,675.00	-	-	39,675.00	-
5.03	Établir le dialogue avec les partenaires au développement afin d'évaluer en permanence les besoins compte tenu des ressources et programmes disponibles	120,000.00	-	120,000.00	-	-	120,000.00	-
5.04	Tenir des séances de travail régulières avec les sous-comités du COREP pour discuter des initiatives de réforme en cours	-	-	-	-	-	-	-
5.05	Fournir un appui au renforcement des capacités des organes pour une amélioration des systèmes d'exploitation et de gestion	26,409.60	-	26,409.60	-	26,409.60	-	-
5.06	Soutenir les États membres pour la mise en œuvre des programmes de l'UA (renforcement des capacités axées sur les résultats)				-	-	-	-
5.07	Animer des séances de consultation régulières entre les principales institutions panafricaines (JSSO)	10,804.00	10,804.00		-	-	-	-
5.08	Publication trimestrielle du bulletin « Synergie » et conception et production de supports de communication internes				-	-	-	-
5.09	Coordonner les activités du Secrétariat conjoint du Mécanisme de coordination régionale							
	Total	669,255.12	106,304.00	541,942.52	8,780.80	373,486.72	159,675.00	21,008.60

Titre du projet : **Ressources humaines et réformes administratives**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	France	JFA-ICBC	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI					
1	Mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités de la Commission de l'UA	2,374,386.00	-	2,352,786.00	123,350.00	111,440.00	1,388,696.00	729,300.00	21,600.00
1.01	Organiser des programmes de formation de groupe	110,500.00	-	110,500.00	-	-	110,500.00	-	-
1.02	Soutenir les cours de formation bénéficiant d'un financement (ITEC, Giz, Chine, etc.)	204,850.00	-	204,850.00	-	-	-	204,850.00	-
1.03	Organiser des programmes de formation spécialisée pour le personnel des différents départements et institutions en Afrique	924,450.00	-	924,450.00	-	-	400,000.00	524,450.00	-
1.04	Programmes d'échange de personnel et mise en œuvre du Plan d'action conjoint Commission de l'UA-CE sur la coopération administrative	123,350.00	-	123,350.00	123,350.00	-	-	-	-
1.05	Poursuivre la mise en œuvre de la Feuille de route d'assistance technique à la Commission de l'UA	878,196.00	-	878,196.00	-	-	878,196.00	-	-
1.06	Promotion de la langue française à la Commission de l'UA et dans les autres organes	111,440.00	-	111,440.00	-	111,440.00	-	-	-
1.07	Retraite du personnel de la Division du développement des ressources humaines (Renforcement des capacités)	21,600.00	-	-	-	-	-	-	21,600.00
2	Opérationnalisation et entretien du système de recrutement en ligne du programme SAP	257,980.00	-	214,600.00	-	-	-	214,600.00	43,380.00
2.01	Entretien du système de recrutement en ligne du programme SAP	73,000.00	-	73,000.00	-	-	-	73,000.00	-
2.02	Formation de l'Unité de formation sur les mises à jour du système de recrutement en ligne	43,380.00	-	-	-	-	-	-	43,380.00
2.03	Opérationnalisation du Centre de recrutement	141,600.00	-	141,600.00	-	-	-	141,600.00	-

Département : Administration et développement des ressources humaines

Titre du projet : **Ressources humaines et réformes administratives**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	France	JFA-ICBC	Banque mondiale - 27 M	Écart
		Budget	États membres	PI					
3	Mise en place de politiques et de directives opérationnelles sur les bonnes pratiques	327,656.00	-	327,656.00	-	-	327,656.00	-	-
3.01	Élaborer, mettre à jour et revoir les politiques	216,250.00	-	216,250.00	-	-	216,250.00	-	-
3.02	Production de manuels (Politiques et réglementations)	97,000.00	-	97,000.00	-	-	97,000.00	-	-
3.03	Sessions de sensibilisation sur la mise en œuvre des nouvelles politiques au Siège et dans les bureaux régionaux	14,406.00	-	14,406.00	-	-	14,406.00	-	-
4	Renforcement et amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	1,628,776.00	-	1,270,000.00	-	-	650,000.00	620,000.00	358,776.00
4.01	Renforcer les capacités de la Division	358,776.00	-	-	-	-	-	-	358,776.00
4.02	Publication et mise en œuvre des récentes directives révisées concernant les achats	380,000.00	-	380,000.00	-	-	-	380,000.00	-
4.03	Suivi et évaluation des systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement (au siège et dans les bureaux régionaux)	240,000.00	-	240,000.00	-	-	-	240,000.00	-
4.04	Publication et mise en œuvre de la politique de gestion des immobilisations	325,000.00	-	325,000.00	-	-	325,000.00	-	-
4.05	Élaborer, revoir et actualiser le Manuel de gestion des inventaires et des immobilisations	325,000.00	-	325,000.00	-	-	325,000.00	-	-
5	Le Système électronique de gestion des dossiers de l'UA est établi sur la base des normes internationales	258,150.00	-	258,150.00	-	-	258,150.00	-	-
5.01	Acquérir le logiciel nécessaire	170,000.00	-	170,000.00	-	-	170,000.00	-	-
5.02	Développer le système d'archivage électronique	-	-	-	-	-	-	-	-
5.03	Former des utilisateurs	30,150.00	-	30,150.00	-	-	30,150.00	-	-
5.04	Services administratifs et d'assistance au système électronique de gestion des dossiers de l'UA (AUREMS)	58,000.00	-	58,000.00	-	-	58,000.00	-	-
6	Création de l'Unité de coordination Kaizen	347,308.00	-	-	-	-	-	-	347,308.00
6.01	Dépenses de personnel pour l'Unité Kaizen (un superviseur, un fonctionnaire de grade P2, échelon 5 et un secrétaire bilingue)	160,422.00	-	-	-	-	-	-	160,422.00
6.02	Produire un manuel de procédures administratives Kaizen	150,000.00	-	-	-	-	-	-	150,000.00
6.03	Organiser des ateliers de formation sur les outils Kaizen	36,886.00	-	-	-	-	-	-	36,886.00
Total		5,194,256.00	-	4,423,192.00	123,350.00	111,440.00	2,624,502.00	1,563,900.00	771,064.00

Titre du projet : **Fourniture de services informatiques à la Commission de l'UA**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-ICBC	Banque mondiale - 27 M	ÉCART
		Budget	États membres	PI			
1	Le programme SAP est pleinement opérationnel et le système est bien entretenu au siège et dans les tous les bureaux régionaux	1,126,228.00	-	1,126,228.00	787,600.00	338,628.00	-
1.01	Lancement du programme SAP dans les bureaux régionaux, les bureaux de liaison et les bureaux des organes de l'UA	160,000.00	-	160,000.00	160,000.00	-	-
1.02	Appui externe au SAP - Partenaire SAP	66,800.00	-	66,800.00	-	66,800.00	-
1.03	Soutenir le fonctionnement harmonieux de IMIS	111,108.00	-	111,108.00	-	111,108.00	-
1.04	Former les utilisateurs finaux en matière de SAP (en interne)	18,200.00	-	18,200.00	18,200.00	-	-
1.05	Former l'Académie SAP	96,500.00	-	96,500.00	-	96,500.00	-
1.06	Pleine utilisation du Portail - Améliorations et développements du portail SAP	206,800.00	-	206,800.00	206,800.00	-	-
1.07	Personnalisation et popularisation du Système de gestion du contenu Enterprise (AUCOPENSPACE)	125,000.00	-	125,000.00	125,000.00	-	-
1.08	Normalisation du logiciel d'application	50,000.00	-	50,000.00	50,000.00	-	-
1.09	Soutenir le fonctionnement harmonieux du logiciel d'application	57,600.00	-	57,600.00	57,600.00	-	-
1.1	Intégration du Sharepoint - SAP	80,000.00	-	80,000.00	80,000.00	-	-
1.11	Automatisation et personnalisation des procédés	90,000.00	-	90,000.00	90,000.00	-	-
1.12	Formation en Sharepoint	64,220.00	-	64,220.00	-	64,220.00	-
2	Infrastructure des réseaux médiatiques prêts à l'emploi et centres de données sûres, fiables et disponibles	3,513,840.00	-	3,513,840.00	1,720,000.00	1,793,840.00	-
2.01	Construction d'un centre de données redondantes (nouveau bâtiment du PSD)		-	-	-	-	-
2.02	Améliorer l'infrastructure du réseau du bureau à distance	480,000.00	-	480,000.00	480,000.00	-	-
2.03	Accord de l'Entreprise Microsoft	1,000,000.00	-	1,000,000.00	-	1,000,000.00	-
2.04	Repère TI avec l'autre organisation	40,000.00	-	40,000.00	40,000.00	-	-
2.05	Mettre en œuvre la solution de continuité d'activités (DR)	600,000.00	-	600,000.00	600,000.00	-	-
2.06	Télévision sur IP et publicité numérique	150,000.00	-	150,000.00	150,000.00	-	-
2.07	Communication unifiée	350,000.00	-	350,000.00	350,000.00	-	-
2.08	Ordinateurs et accessoires	550,000.00	-	550,000.00	-	550,000.00	-
2.09	Renforcement des capacités		-	-	-	-	-
2.1	Soutien du fonctionnement harmonieux de l'Infrastructure TI	243,840.00	-	243,840.00	-	243,840.00	-
2.11	Renforcer la stratégie unifiée de TIC avec les organes de l'UA	100,000.00	-	100,000.00	100,000.00	-	-
	Total	4,640,068.00	-	4,640,068.00	2,507,600.00	2,132,468.00	-

Département : Administration et développement des ressources humaines

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Renforcement des services de sécurité et de sûreté

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Amélioration et renforcement de la sécurité physique du Siège de la Commission de l'UA	428,806.70	112,006.20	-	316,800.50
1.01	Renforcement de la barrière actuelle à la norme (Système de détection d'intrusion, renforcement et hauteur)	62,006.20	62,006.20	-	-
1.02	Achat de véhicules de patrouille des locaux équipés de matériels nécessaires de communication et autres	50,000.00	50,000.00	-	-
1.03	Formation spécialisée et visites en vue d'améliorer la sécurité et la sûreté de la Commission de l'Union africaine	230,040.00	-	-	230,040.00
1.04	Achat de l'équipement de sécurité	86,760.50	-	-	86,760.50
2	Amélioration et renforcement de la sécurité physique des bureaux régionaux	142,337.80	142,337.80	-	-
2.01	Missions d'évaluation de la sécurité et de la sûreté effectuées dans quatre bureaux régionaux	17,336.00	17,336.00	-	-
2.02	Renforcement de la sécurité physique des bureaux régionaux (Achat et installation de l'équipement de sécurité, etc.)	125,001.80	125,001.80	-	-
3	Renforcement en cours du mécanisme de secours d'urgence existant pour Le Siège et les bureaux régionaux de l'UA	72,608.35	72,608.35	-	-
3.01	Mise en fonction du mécanisme d'urgence et d'évaluation du Siège de la Commission de l'UA et des bureaux régionaux	72,608.35	72,608.35	-	-
Total		643,752.85	326,952.35	-	316,800.50

Département : Gestion de Conférences et Publications

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Modernisation des méthodes de travail de la DCMP

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Renforcement des connaissances et compétences du personnel de la DCMP. Utilisation par la DCMP des technologie de pointe et obtention de l'assistance technique nécessaire.	370,270.00	59,400.00	185,270.00	185,270.00	125,600.00
1.01	Visite de travail en vue de partager les meilleures pratiques et procédures par le personnel de la DCMP	100,000.00	-	50,000.00	50,000.00	50,000.00
1.02	Participation aux évènements linguistiques du personnel de la DCMP	75,000.00	-	75,000.00	75,000.00	-
1.03	Visite aux institutions pour acquérir des technologies de pointe sur les nouveaux équipements achetés	60,270.00	-	60,270.00	60,270.00	-
1.04	Participer au programme d'amélioration de compétences dans les systèmes de conférence avec les fournisseurs respectifs du Nouveau Centre de conférences	45,000.00	-	-	-	45,000.00
1.05	Assistance technique pour aider les départements au recrutement du personnel freelance	90,000.00	59,400.00	-	-	30,600.00
1.06	Formation des interprètes					
1.07	Formation des traducteurs					
1.08	Formation et développement des capacités pour le personnel concerné de la DCMP dans le domaine de Windows, du réseautage, et de la certification en cybersécurité					
1.09	Formation de l'Unité centrale de coordination					
	Total	370,270.00	59,400.00	185,270.00	185,270.00	125,600.00

Département : Programation, budgétisation, finances et comptabilité

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : réformes de la **PBFA**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Banque mondiale - 27 M
		Budget	États membres	PI	
1	Réformes budgétaires - Amélioration des processus, établissement de rapports et du contrôle du budget	560,520.00	-	560,520.00	560,520.00
1.01	Réunions du Comité sur le programme et le budget interne	259,720.00	-	259,720.00	259,720.00
1.02	Module SAP du Budget	300,800.00	-	300,800.00	300,800.00
2	Sensibilisation aux risques et gestion de risques, et environnement éthique solide	126,308.00	-	126,308.00	126,308.00
2.01	Formulation, approbation et mise en œuvre de politiques - Évaluation et établissement de profils de risques	40,596.00	-	40,596.00	40,596.00
2.02	Publication de politiques et d'autres matériels	85,712.00	-	85,712.00	85,712.00
3	UA conforme aux IPSAS	397,412.00	-	397,412.00	397,412.00
3.01	Examen externe de la conformité aux normes IPSAS	218,712.00	-	218,712.00	218,712.00
3.02	Réunions du Comité sur le contrôle des normes IPSAS	44,448.00	-	44,448.00	44,448.00
3.03	Réunion du groupe de travail technique sur la mise en œuvre des IPSAS	34,540.00	-	34,540.00	34,540.00
3.04	Personnel et parties prenantes formés en matière des normes IPSAS	24,000.00	-	24,000.00	24,000.00
3.05	Gestion de la communication et du changement	75,712.00	-	75,712.00	75,712.00
4	Réformes de la gestion financière	94,500.00	-	94,500.00	94,500.00
4.01	Déploiement du système de paiement électronique	21,000.00	-	21,000.00	21,000.00
4.02	Renforcement des capacités - Programme d'échanges	73,500.00	-	73,500.00	73,500.00
4.03	Financement de contrepartie pour le programme d'appui d'un montant de 30 millions d'euros			-	-
Total		1,178,740.00	0	1,178,740.00	1,178,740.00

Département : **Services médicaux**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du Projet : **Amélioration des services de prestations médicales au sein de l'UA**

Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Capacité améliorée des systèmes de services de prestations médicales	377,792.77	96,200.00	-	-	281,592.77
1.01	Maintien préventif de l'équipement médical	10,000.00	6,200.00	-	-	3,800.00
1.02	Mise à jour des connaissances et des compétences du personnel des services médicaux de la Commission de l'UA par le biais de la formation sur place et à l'étranger	53,240.18	-	-	-	53,240.18
1.03	Création d'une Unité oto-rhino-laryngologie et achat de l'équipement nécessaire	36,000.00	-	-	-	36,000.00
1.04	Achat de l'équipement de télémédecine					
1.05	Recruter le personnel pour les cliniques spécialisées additionnelles	141,500.00		-	-	141,500.00
1.06	Créer un espace pour les nouveaux services et équipements médicaux nouvellement acquis. (Achèvement de l'immeuble)	79,951.00	25,464.02	38,880.00	38,880.00	15,606.98
2.01	Ateliers pour la diffusion des politiques relatives au VIH/SIDA et d'autres politiques et sensibilisation à ces politiques dans les lieux de travail au Siège de la Commission de l'UA	38,880.00	-	38,880.00	38,880.00	-
2.02	Célébration de la Journée africaine du Style de vie	17,500.00	10,850.00	-	-	6,650.00
2.03	Mettre en place de services de conseils et élaborer des matériels éducatifs sur la santé dans le domaine des maladies non contagieuses des problèmes de santé maternelle et infantile.	2,400.00	1,488.00	-	-	912.00
2.04	Réviser, produire et diffuser le Plan d'assistance médicale qui prend en compte les retraités.	3,900.00	2,418.00	-	-	1,482.00
2.05	Commémoration de la Journée du VIH et du SIDA	17,271.00	10,708.02	-	-	6,562.98
Total		457,743.77	121,664.02	38,880.00	38,880.00	297,199.75

Titre du projet : **Politiques économiques et institutions financières**

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Création d'institutions financières panafricaines	357,300.00	102,300.00	-	-	255,000.00
1.01	Finalisation d'une étude pour la création d'une bourse panafricaine	100,000.00	-	-	-	100,000.00
1.02	Préparation et finalisation de la stratégie conjointe Commission de l'UA/Association des Banques centrales africaines pour la création de la Banque centrale africaine	80,000.00	-	-	-	80,000.00
1.03	Création du Fonds monétaire africain (FMA): Entretien du Bureau du Comité directeur et élaboration d'une étude sur le cadre des opérations de la FMA	50,000.00	-	-	-	50,000.00
1.04	Création de la Banque africaine d'investissement	25,000.00	-	-	-	25,000.00
1.05	Coordination du Secrétariat pour la création des institutions financières panafricaines	102,300.00	102,300.00	-	-	
2	Analyse de la politique macroéconomique et plaidoyer	299,712.00	-	216,712.00	216,712.00	83,000.00
2.01	Atelier sur la politique fiscale et la gestion de la vulnérabilité économique	108,356.00	-	108,356.00	108,356.00	
2.02	Atelier sur le nouveau cadre d'analyse de la durabilité de la dette	108,356.00	-	108,356.00	108,356.00	
2.03	Réunion du Comité technique spécialisé de l'Union africaine responsable des questions économiques					
2.04	Réunion des groupes de travail avec les partenaires	83,000.00	-	-	-	83,000.00
Total		657,012.00	102,300.00	216,712.00	216,712.00	338,000.00

Titre du projet : Harmonisation des statistiques en Afrique

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Compilation et diffusion des questions économiques et sociales qui affectent l'Afrique	750,670.00	-	512,674.00	74,246.00	438,428.00	237,996.00
1.01	Organiser des ateliers conjoints avec la BAD, le PNUD et la CEA pour le partage d'expériences, de meilleures pratiques et sur les problèmes rencontrés dans la réalisation des rapports sur les OMD	63,000.00	-	63,000.00		63,000.00	-
1.02	Ateliers pour examiner et valider les rapports sur les OMD	63,000.00	-	-		-	63,000.00
1.03	Publication et diffusion de rapports sur les OMD	60,000.00	-	60,000.00		60,000.00	-
1.04	Ateliers pour valider les nouveaux indicateurs et collecte de données sur l'Agenda de développement 2015	74,246.00	-	74,246.00	74,246.00	-	
1.05	Organiser des ateliers de sensibilisation et de popularisation de la Position commune africaine sur l'Agenda de développement post-2015 pour établir des alliances	130,036.00	-	130,036.00		130,036.00	-
1.06	Participer aux réunions du Groupe de travail sur les OMD	31,788.00	-	31,788.00		31,788.00	-
1.07	Publier l'« Appel à contribution »	25,000.00	-	25,000.00		25,000.00	-
1.08	Salaires pour l'assistant d'édition de la Revue africaine de l'intégration	24,996.00	-	-		-	24,996.00
1.09	Honoraires des juges	31,600.00	-	31,600.00		31,600.00	-
1.1	Convoquer une réunion du Comité scientifique sur la Revue africaine de l'intégration	43,750.00	-	43,750.00		43,750.00	-
1.11	Produire deux journaux par année (Revue africaine de l'intégration)	20,750.00	-	20,750.00		20,750.00	-
1.12	Les vendredis de la Commission (organiser 4 conférences)	32,504.00	-	32,504.00		32,504.00	-
1.13	Troisième Conférence des économistes africains	150,000.00	-	-		-	150,000.00
2	Programmes de coopération convenus avec les partenaires internationaux	-	-	-	-	-	-
2.01	Organiser les forums avec les partenaires internationaux						

Titre du projet : Harmonisation des statistiques en Afrique

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI			
3	Examen par les pairs de la Charte africaine des statistiques produites et son rapport révisé	50,000.00	-	-	-	-	50,000.00
3.01	Mise en œuvre de la Charte africaine des statistiques (formation sur le leadership, évaluation, lois types, etc.)	50,000.00	-	-	-	-	50,000.00
4	Méthodes et normes communes pour la production de statistiques préparées et prêtes pour adoption	509,710.00	-	219,710.00	-	219,710.00	290,000.00
4.01	Tenir une réunion sur l'harmonisation des statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité (en collaboration avec la BAD et la CEA)	70,000.00	-	-	-	-	70,000.00
4.02	Tenir des réunions sur l'harmonisation des statistiques du Commerce et de la balance de paiements (en collaboration avec la BAD et la CEA), élaboration de l'Annuaire de l'investissement en Afrique, élaboration de la matrice sociale comptable pour l'Afrique (SAM)	70,000.00	-	-	-	-	70,000.00
4.03	7ième réunion du Comité des DGs des Offices nationaux de statistiques (NSO)	70,000.00	-	-	-	-	70,000.00
4.04	Mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique - SHaSA (Groupe africain sur l'harmonisation des statistiques, coordination des statistiques africaines, système d'information sur le marché du travail (SIMT), statistiques de l'éducation (Groupe africain sur la comptabilité nationale)	100,000.00	-	100,000.00	-	100,000.00	-
4.05	Élaborer et produire l'« Annuaire statistique de l'Afrique » (en collaboration avec la BAD et la CEA)	61,710.00	-	61,710.00	-	61,710.00	-
4.06	Produire les « Statistiques clés sur l'intégration de l'Afrique »	28,500.00	-	28,500.00	-	28,500.00	-
4.07	Produire des statistiques en bref (sur le partenariat Afrique -UE) statistiques annuelles conjointes UA-UE et partenariat avec EUROSTAT et PARIS21	29,500.00	-	29,500.00	-	29,500.00	-
4.08	Développer, établir et gérer la base de données AfricaInfo, le Portail de données ouvertes (CEA et BAD), SDMX et mise en œuvre des méta données dans les bases de données, échange de données	50,000.00	-	-	-	-	50,000.00
4.09	Recrutement d'aides-statisticiens	30,000.00	-	-	-	-	30,000.00
Total		1,310,380.00	-	732,384.00	74,246.00	658,138.00	577,996.00

Titre du projet : **Promouvoir le climat des affaires en Afrique**

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	ÉCART
		Budget	États membres	PI		
1	Promotion du développement du secteur privé et de l'investissement en Afrique	447,292.00	-	363,980.00	363,980.00	83,312.00
1.01	Le Code d'investissement panafricain (PAIC) : Atelier régional pour valider le PAIC (SADC, COMESA, CAE et l'IGAD) et (CEDEAO, CEEAC, UMA et CEN-SAD)	178,112.00	-	178,112.00	178,112.00	-
1.02	Réunion continentale pour adopter le PAIC par au moins les deux tiers de la majorité des États membres de la région	158,748.00	-	158,748.00	158,748.00	-
1.03	Opérationnaliser et renforcer le Réseau panafricain de la promotion de l'investissement	27,120.00	-	27,120.00	27,120.00	-
1.04	Opérationnaliser le Conseil des entreprises Sud-Sud	83,312.00	-	-	-	83,312.00
2	Répertoire des entreprises africaines	24,000.00	-	24,000.00	24,000.00	-
2.01	Examiner et traduire le Répertoire des entreprises africaines	24,000.00	-	24,000.00	24,000.00	-
3	Organiser des activités de promotion des investissements et mettre en place des systèmes d'information sur l'investissement (pour attirer l'investissement direct étranger en Afrique)	570,817.00	-	72,800.00	72,800.00	498,017.00
3.01	Organiser des forums du Secteur privé	369,540.00	-	-	-	369,540.00
3.02	Impliquer les CER dans le développement du secteur privé	72,800.00	-	72,800.00	72,800.00	-
3.03	Organiser un atelier du comité technique sur l'agence de promotion des investissements en Afrique en vue d'élaborer une feuille de route pour la promotion de l'IED	128,477.00	-	-	-	128,477.00
3.04	Organiser un atelier du comité de travail technique pour élaborer des mécanismes de mise en œuvre de la feuille de route pour la microfinance					
3.05	Comité technique spécialisé des ministres africains responsables du secteur privé					
4	Promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes -formations					
4.01	Formation pour les PME en matière de gestion du commerce stratégique, de gestion du changement, de développement des ressources humaines et concernant les principes et outils d'analyse du marché et de commercialisation					
Total		1,042,109.00	-	460,780.00	460,780.00	581,329.00

Département : **Affaires économiques**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : **Promotion et mise en œuvre du Programme d'intégration de l'Afrique**

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		ACBF	UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Renforcement de la coordination des activités des CER, suivi et évaluation du processus d'intégration	886,456.00	-	250,000.00	-	250,000.00	636,456.00
1.01	Première réunion de négociation sur la formation du deuxième bloc de la zone de libre-échange des CER	129,138.00	-	-	-	-	129,138.00
1.02	Développement du cadre de suivi et d'évaluation pour le processus d'intégration	112,000.00	-	-	-	-	112,000.00
1.03	Participation aux sommets des CER	36,400.00	-	-	-	-	36,400.00
1.04	Mise en œuvre du Programme minimum d'intégration (PMI)	500,000.00	-	250,000.00	-	250,000.00	250,000.00
1.05	Élaboration du rapport sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence des ministres de l'UA responsables de l'intégration (COMAI)						
1.06	Atelier de validation du cadre de suivi et d'évaluation du processus d'intégration						
1.07	Deuxième réunion de négociation sur la formation du deuxième bloc de la Zone de libre-échange des CER	108,918.00	-	-	-	-	108,918.00
2	La coopération avec les communautés d'intégration non africaines est améliorée et les expériences sont partagées	-	-	-	-	-	-
2.01	Visite de travail au Marché commun d'Amérique du Sud (Mercosur)						
2.02	Atelier pour développer le Plan d'action basé sur le protocole d'accord entre l'UA et l'Association des nations de l'Asie du Sud (ASEAN)						
3	Sommet de l'UA sur le développement et l'intégration	241,068.00	-	241,068.00	241,068.00	-	-
3.01	Organiser le premier forum sur l'intégration	199,568.00	-	199,568.00	199,568.00	-	
3.02	Communication	6,500.00	-	6,500.00	6,500.00	-	
3.03	Publication	35,000.00	-	35,000.00	35,000.00	-	
4	Promouvoir l'intégration des pays enclavés et des États insulaires (Programme spécial d'assistance)	-	-	-	-	-	-
4.01	Enquête d'évaluation des pays enclavés et des États insulaires						
4.02	Atelier pour l'examen et la validation du rapport d'évaluation						
5	Comité technique spécialisé des ministres de l'UA responsables de l'intégration	145,150.00	-	-	-	-	145,150.00
5.01	Réunion du Comité technique spécialisé	145,150.00	-	-	-	-	145,150.00
Total		1,272,674.00	-	491,068.00	241,068.00	250,000.00	781,606.00

Département : Ressources humaines, sciences et technologie

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI)

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Suède	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Renforcement des capacités en science, technologie et innovation	225,500.00	-	225,500.00	225,500.00	-
1.01	Produire et générer des indicateurs des STI et des séries africaines des STI	225,500.00	-	225,500.00	225,500.00	-
2	Renforcement des systèmes nationaux d'innovations	139,200.00	-	-	-	139,200.00
2.01	Soutien aux examens des nouveaux systèmes d'innovations	75,000.00	-	-	-	75,000.00
2.02	Promotion de l'échange d'informations sur les nouveaux systèmes d'innovations	32,500.00	-	-	-	32,500.00
2.03	Soutien au développement de la politique d'innovation	31,700.00	-	-	-	31,700.00
Total		364,700.00	-	225,500.00	225,500.00	139,200.00

Département : Ressources humaines, sciences et technologie

Titre du Projet : Éducation et renforcement des capacités en Afrique

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BAD	UE 30	Fondation Ford	Turquie	UNESCO	Etats-Unis	Écart
		Budget	États membres	PI							
1	Conception, promotion et rationalisation des politiques et programmes innovateurs pour le développement des jeunes au sein de tous les départements de l'UA	350,000.00	-	350,000.00	-	-	350,000.00	-	-	-	-
1.01	Aligner les indicateurs de performance de la Charte africaine de la Jeunesse avec d'autres documents stratégiques de la Commission de l'UA	50,000.00	-	50,000.00	-	-	50,000.00	-	-	-	-
1.02	Élaborer et mettre en œuvre un Pacte pour le développement de la jeunesse avec tous les départements de la Commission de l'UA en vue de satisfaire les cinq priorités de la Commission	30,000.00	-	30,000.00	-	-	30,000.00	-	-	-	-
1.03	Faciliter l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte africaine de la Jeunesse, y compris la collecte et le partage des meilleures pratiques sur le développement de la jeunesse entre les CER, les États membres, les organisations de jeunes et les parties prenantes du monde, et produire un rapport à mi-parcours consolidé	150,000.00	-	150,000.00	-	-	150,000.00	-	-	-	-
1.04	Poursuivre la mise en œuvre des décisions et des déclarations de l'UA relatives aux jeunes, y compris la définition de la position africaine des jeunes dans l'agenda global	120,000.00	-	120,000.00	-	-	120,000.00	-	-	-	-
2	Développement et promotion de programmes innovateurs pour promouvoir l'emploi des jeunes, l'esprit d'entreprise et l'éducation professionnelle et technique en faveur des jeunes	522,500.00	-	325,000.00	-	-	-	200,000.00	-	125,000.00	197,500.00
2.01	Renforcer les capacités continentales, régionales et nationales en vue de mettre en œuvre les programmes d'éducation et de formation technique et professionnelle (TVET)	200,500.00	-	200,000.00	-	-	-	200,000.00	-	-	500.00
2.02	Soutenir l'emploi des jeunes et mettre en œuvre les décisions et déclarations y relatives (Malabo 2011 et Ouagadougou+10)	72,000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	72,000.00
2.03	Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie africaine 2013 pour le TVET	100,000.00	-	25,000.00	-	-	-	-	-	25,000.00	75,000.00
2.04	Mettre en œuvre les programmes de renforcement des capacités et encadrement en vue de promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes en partenariat avec le secteur privé	150,000.00	-	100,000.00	-	-	-	-	-	100,000.00	50,000.00
3	Mettre en œuvre le Programme de jeunes volontaires de l'Union africaine (AU-YVC) en vue de la promotion de l'employabilité des jeunes, du panafricanisme et du leadership	176,400.00	-	151,400.00	60,500.00	-	-	-	-	90,900.00	25,000.00
3.01	Soutenir l'Unité de gestion du programme	121,000.00	-	121,000.00	60,500.00	-	-	-	-	60,500.00	-
3.02	Réviser et produire les matériels de formation	21,000.00	-	6,000.00	-	-	-	-	-	6,000.00	15,000.00
3.03	Harmoniser les politiques continentales en matière de volontariat dans les CER et les États membres	14,400.00	-	14,400.00	-	-	-	-	-	14,400.00	-
3.04	Mobilisation de ressources et établissement de partenariat	20,000.00	-	10,000.00	-	-	-	-	-	10,000.00	10,000.00

Département : Ressources humaines, sciences et technologie

Titre du Projet : Éducation et renforcement des capacités en Afrique

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BAD	UE 30	Fondation Ford	Turquie	UNESCO	Etats-Unis	Écart
		Budget	États membres	PI							
9	Évaluation finale du Plan d'action pour la Deuxième Décennie de l'éducation en Afrique, y compris l'Éducation pour tous	352,652.00	128,154.00	-	-	-	-	-	-	-	224,498.00
9.01	Services de conseils pour effectuer l'évaluation	100,000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	100,000.00
9.02	Réunion technique de validation sur l'évaluation du rapport et du projet de stratégie post-2015	128,154.00	128,154.00	-	-	-	-	-	-	-	
9.03	Participation aux réunions avec les parties prenantes en vue d'influencer l'Agenda post-2015	39,498.00	-	-	-	-	-	-	-	-	39,498.00
9.04	Rédaction de la position et du programme post-2015 pour la prochaine décennie	60,000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	60,000.00
9.05	Réunion extraordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) sur l'éducation (statutaire) pour approuver la troisième décennie du Plan d'action de l'éducation										
9.06	Production du rapport final, publicité et matériels connexes	25,000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	25,000.00
	Total	5,544,220.00	152,954.00	4,610,683.00	3,393,660.00	20,000.00	350,000.00	200,000.00	165,123.00	481,900.00	780,583.00

Titre du Projet : La science et la technologie au service du développement

Pilier stratégique : Développement social, économique et humain

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BMZ	UE 30	Suède	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Promotion du Programme d'action pour l'avancement de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique	500,253.00	-	204,278.00	-	204,278.00	-	295,975.00
1.01	Faciliter l'octroi du Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine (aux niveaux national, régional et continental)	204,278.00	-	204,278.00	-	204,278.00	-	-
1.02	Programme régional de renforcement des capacités en leadership des États membres dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation	295,975.00	-	-	-	-	-	295,975.00
2	Élaboration et mise en œuvre des programmes de mobilisation sur la Stratégie 2014 de l'Union africaine sur la science, la technologie et l'innovation	726,517.00	-	726,517.00	-	313,489.00	413,028.00	-
2.01	Diffusion de la Stratégie 2014-2024 de STI pour l'Afrique (CPA révisé)	75,465.00	-	75,465.00	-	75,465.00	-	-
2.02	Établissement du Programme-cadre de recherche de l'Union africaine pour la science et la technologie en Afrique	191,260.00	-	191,260.00	-	191,260.00	-	-
2.03	Promotion de la coopération et de la collaboration en science et technologie, engagements intra-africains et internationaux sur les programmes d'intérêt commun	46,764.00	-	46,764.00	-	46,764.00	-	-
2.04	Mise en œuvre de la Décision du Conseil exécutif Ex/CL/Dec216 (VII), Syrte (Libye) 2005 : Conseil africain pour la recherche et l'innovation (ARIC)	413,028.00	-	413,028.00	-	-	413,028.00	-
3	Établissement et mise en œuvre de la Politique africaine spatiale et de technologie, programmes, institutions et réseaux panafricains stratégiques	576,531.00	-	576,531.00	-	576,531.00	-	-
3.01	Coordination des programmes africains de sciences spatiales	437,927.00	-	437,927.00	-	437,927.00	-	-
3.02	Établissement des institutions stratégiques panafricaines	138,604.00	-	138,604.00	-	138,604.00	-	-
4	Renforcement et consolidation de la formation et de la recherche dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)	61,982.00	38,428.84	-	-	-	-	23,553.16
4.01	Expert pour élaborer un plan d'action en vue de satisfaire les besoins en STEM pour l'Afrique	15,000.00	9,300.00	-	-	-	-	5,700.00
4.02	Atelier des parties prenantes pour valider le Plan d'action pour les STEM	46,982.00	29,128.84	-	-	-	-	17,853.16
5	Mise en œuvre des cadres de la Commission de l'UA pour la biodiversité, la biosécurité et la bioéthique	524,888.00	-	524,888.00	524,888.00	-	-	-
5.01	Organiser une réunion d'experts et/ou d'institutions et des CER sur les sciences de la vie et de la Terre	20,192.00	-	20,192.00	20,192.00	-	-	-
5.02	Maintenir l'Unité de coordination sur les sciences de la vie et de la Terre	225,729.00	-	225,729.00	225,729.00	-	-	-
5.03	Développer une politique complémentaire sur la biodiversité, y compris sur la biosécurité et l'accès et partage des avantages (APA)	45,000.00	-	45,000.00	45,000.00	-	-	-
5.04	Renforcer les efforts du Comité continental de coordination (sur la biodiversité, la biosécurité et l'APA)	57,104.00	-	57,104.00	57,104.00	-	-	-
5.05	Mise en œuvre de la Résolution de l'UA sur la bioéthique	62,144.00	-	62,144.00	62,144.00	-	-	-
5.06	Soutenir les États membres dans les négociations internationales sur la biodiversité (processus dans le cadre des protocoles sur l'APA et la biosécurité)	49,984.00	-	49,984.00	49,984.00	-	-	-
5.07	Établir des réseaux régionaux et continentaux de laboratoires de détection des OGM	64,735.00	-	64,735.00	64,735.00	-	-	-
Total		2,390,171.00	38,428.84	2,032,214.00	524,888.00	1,094,298.00	413,028.00	319,528.16

Département : Infrastructure et énergie

Titre du projet : Stratégies et initiatives de **développement des systèmes énergétiques en Afrique**Pilier stratégique : Développement **social, économique et humain****Budget détaillé**

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Espagne	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Facilitation du cadre de mise en œuvre des politiques et directives en matière de bioénergie en Afrique	103,466.00	-	103,466.00	-	103,466.00	-
1.01	Organisation d'un atelier de formation des formateurs en cartographie des ressources bioénergétiques	103,466.00	-	103,466.00	-	103,466.00	-
2	Mise en œuvre de la Stratégie 2020 pour l'hydroélectricité facilitée	136,810.00	-	136,810.00	136,810.00	-	-
2.01	Organiser un atelier continental de formation en hydroélectricité	136,810.00	-	136,810.00	136,810.00	-	-
3	Facilitation de la mise en œuvre du partenariat Afrique-EU 2020 en matière d'énergie	91,716.00	-	91,716.00	91,716.00	-	-
3.01	11ième réunion de la JEG pour le partenariat Afrique-EU dans le domaine de l'énergie						
3.02	Forum Afrique-EU pour l'énergie/Référence aux réunions de groupe de travail	91,716.00	-	91,716.00	91,716.00	-	-
3.03	Participer aux réunions du Groupe de travail et de la Troika						
4	Facilitation de la mise en œuvre de l'Initiative de l'énergie durable pour tous (SE4ALL)	23,044.00	14,287.28	-	-	-	8,756.72
4.01	Réunion de l'Organisation du Comité de supervision de l'Initiative Se4ALL	12,844.00	7,963.28	-	-	-	4,880.72
4.02	Participation à la réunion de coordination du Comité opérationnel de l'Initiative Se4ALL	4,800.00	2,976.00	-	-	-	1,824.00
4.03	Réunion annuelle sur l'Initiative Se4All	5,400.00	3,348.00	-	-	-	2,052.00
5	Renforcement des capacités pour le développement de l'énergie - base de données des statistiques sur l'énergie, atténuation du climat, projet de raccordement du secteur du photovoltaïque	382,652.00	-	382,652.00	-	382,652.00	-
5.01	Organiser le 4ème séminaire continental de formation sur les bases de données et les statistiques sur l'énergie en Afrique	170,456.00	-	170,456.00	-	170,456.00	-
5.02	Organiser un atelier technique de formation sur les projets de raccordement du secteur du photovoltaïque pour l'approvisionnement en électricité en Afrique	96,758.00	-	96,758.00	-	96,758.00	-
5.03	Organiser un séminaire technique sur le changement climatique, mécanismes de développement propre (CDM) et crédits carbone	115,438.00	-	115,438.00	-	115,438.00	-
6	Élaboration de stratégies et politiques d'incitation à la rénovation bilatérale et multilatérale des raffineries de pétrole en Afrique	106,398.00	-	-	-	-	106,398.00
6.01	Élaborer une étude	14,000.00	-	-	-	-	14,000.00
6.02	Organiser un atelier sur l'état des raffineries de pétrole, la viabilité économique et l'Intégration régionale	92,398.00	-	-	-	-	92,398.00
7	Changement climatique et développement de l'énergie en Afrique	102,940.00	-	-	-	-	102,940.00
7.01	Élaborer une étude	14,000.00	-	-	-	-	14,000.00
7.02	Organiser un séminaire sur la fabrication des technologies de l'énergie	88,940.00	-	-	-	-	88,940.00
8	Définition des normes de développement de l'infrastructure de l'électricité panafricaine	109,600.00	-	-	-	-	109,600.00
8.01	Atelier pour le renforcement des capacités des normes EMC - réunion du CT 77 de la Commission électrotechnique africaine de normalisation (AFSEC)	34,400.00	-	-	-	-	34,400.00
8.02	Séminaire sur les systèmes d'évaluation de la conformité et réunion du Comité	19,200.00	-	-	-	-	19,200.00
8.03	Réunions du Comité technique de la sixième AFSEC	31,200.00	-	-	-	-	31,200.00
8.04	Forum de planification stratégique de l'AFSEC et réunion du Comité de gestion	24,800.00	-	-	-	-	24,800.00
9	Facilitation de développement des ressources énergétiques géothermiques en Afrique de l'Est	486,910.00	301,884.20	-	-	-	185,025.80
9.01	Opérationnalisation de l'Unité de coordination de l'énergie géothermique régionale	486,910.00	301,884.20	-	-	-	185,025.80
Total		1,543,536.00	316,171.48	714,644.00	228,526.00	486,118.00	512,720.52

Titre du Projet : Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et du tourisme en Afrique.

Pilier stratégique : Développement **social, économique et humain**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Mise en œuvre de la Politique de l'aviation civile en Afrique	300,596.00	-	300,596.00	300,596.00	-
1.01	Facilitation de la libéralisation des marchés de transports aériens en Afrique (suivi de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro)	41,220.00	-	41,220.00	41,220.00	-
1.02	Étude sur l'harmonisation des règles de sûreté et de sécurité de l'Aviation pour une politique commune africaine en matière d'aviation civile (2 consultants) : Étude et atelier de validation	259,376.00	-	259,376.00	259,376.00	-
2	Facilitation des systèmes politiques et de réglementation des transports maritimes et des sources d'eau intérieures	362,952.80	-	-	-	362,952.80
2.01	Organisation des réunions du Comité de surveillance sur la mise en œuvre de la Charte des transports maritimes	123,715.20	-	-	-	123,715.20
2.02	Harmonisation des programmes de formation dans le domaine maritime : Étude et atelier de validation	121,592.80	-	-	-	121,592.80
2.03	Élaboration d'un cadre institutionnel continental pour la coordination du transport maritime en Afrique	117,644.80	-	-	-	117,644.80
3	Facilitation du développement des infrastructures routières et de la stratégie opérationnelle en Afrique	278,688.20	-	-	-	278,688.20
3.01	Évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies 2011-2020 approuvée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine	121,009.00	-	-	-	121,009.00
3.02	Diffusion et mise en œuvre de l'harmonisation des normes de la Route transafricaine	157,679.20	-	-	-	157,679.20
4	Développement et diffusion de la Stratégie du transport ferroviaire	279,316.80	-	-	-	279,316.80
4.01	Détermination des mécanismes pratiques de mobilisation de ressources pour infrastructure ferroviaire	158,590.60	-	-	-	158,590.60
4.02	Renforcement des capacités de formation en matière de chemin de fer en Afrique	120,726.20	-	-	-	120,726.20
5	Harmonisation et mise en œuvre des politiques et normes du tourisme en Afrique	229,377.40	-	-	-	229,377.40
5.01	Élaboration de normes et politiques en matière de tourisme en Afrique	121,529.80	-	-	-	121,529.80
5.02	Première session de la Réunion du Sous-comité ministériel sur le tourisme en Afrique - Sous-comité du STC No. 4 de l'UA	107,847.60	-	-	-	107,847.60
Total		1,450,931.20	-	300,596.00	300,596.00	1,150,335.20

Titre du Projet : **Facilitation des programmes et harmonisation des politiques, réglementations et stratégies du secteur des postes**

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BAD (ADEA)	Luxemburg Development Bank	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Facilitation de la mise en œuvre de la gestion commune des ressources rares (spectre, numérotation, DNS, etc.)	287,700.00	-	-	-	-	287,700.00
1.01	Spectre radioélectrique pour l'élaboration de politiques	287,700.00	-	-	-	-	287,700.00
2	Facilitation du développement et de l'harmonisation des politiques de réglementation et de stratégies du secteur des postes	434,618.00	-	434,618.00	434,618.00	-	-
2.01	Mettre au point un Plan-cadre des postes	300,344.00	-	300,344.00	300,344.00	-	-
2.02	Élaborer les directives requises en matière de services postaux en ligne	109,630.00	-	109,630.00	109,630.00	-	-
2.03	Organiser des ateliers de validation des rapports sur le Plan directeur et sur les Lignes directrices sur les services postaux en ligne	24,644.00	-	24,644.00	24,644.00	-	-
3	Mise en œuvre du Plan d'action de transfert du réseau panafricain en ligne (PAeN)	238,462.00	-	-	-	-	238,462.00
3.01	Organiser deux réunions de l'Assemblée des parties et utilisateurs	70,602.00	-	-	-	-	70,602.00
3.02	Constituer une équipe africaine capable de gérer les opérations et de maintenir le bien commun du réseau	37,100.00	-	-	-	-	37,100.00
3.03	Organiser un Atelier sur la Communication et l'Information relatives au projet PAeN en tant qu'événement parallèle de la Semaine des TIC	99,260.00	-	-	-	-	99,260.00
3.04	Élaborer un Plan d'action du PAeN en vertu de la décision de la Conférence de l'Union de janvier 2014	31,500.00	-	-	-	-	31,500.00
4	Élaboration et harmonisation des politiques et réglementations en matière de télécom et des TIC en Afrique	266,000.00	-	-	-	-	266,000.00
4.01	Développement des outils de communication en vue de faciliter la ratification de la Convention de l'UA sur la cybersécurité comme guide de référence des législations nationales en matière de cybersécurité	21,000.00	-	-	-	-	21,000.00
4.02	Organiser au moins 5 Ateliers (un par région) sur le renforcement des capacités de facilitation de l'élaboration d'une législation sur la cybersécurité nationale	210,000.00	-	-	-	-	210,000.00
4.03	Semaine africaine des TIC	35,000.00	-	-	-	-	35,000.00
5	Accélération de la transition de la radiodiffusion analogue à la digitale	865,800.00	-	-	-	-	865,800.00
5.01	Assistance technique aux États membres	561,000.00	-	-	-	-	561,000.00
5.02	Mise en œuvre de l'harmonisation du Plan numérique de dividendes	304,800.00	-	-	-	-	304,800.00
6	Mise en œuvre des projets du Plan régional africain sur l'économie du savoir (ARAPKE)	2,972,400.00	-	2,972,400.00	-	2,972,400.00	-
6.01	Mise en œuvre du Système africain d'échange Internet	2,972,400.00	-	2,972,400.00	-	2,972,400.00	-
7	Élaboration de stratégies en ligne.	556,110.50	-	-	-	-	556,110.50
7.01	Contribuer aux services de poste en ligne	556,110.50	-	-	-	-	556,110.50
Total		5,621,090.50	-	3,407,018.00	434,618.00	2,972,400.00	2,214,072.50

Département : Infrastructure et énergie

Titre du Projet : Programme pour le développement de l'Infrastructure en Afrique (PIDA) et son Architecture institutionnelle (IAIDA)

Pilier stratégique : **le développement social, économique et humain**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Allemagne-GIZ	ÉCART
		Budget	États membres	PI			
1	Opérationnalisation de l'Architecture institutionnelle pour le développement des structures de gouvernance des infrastructures en Afrique (IAIDA)	213,150.00	-	213,150.00	-	213,150.00	-
1.01	Organiser deux réunions du Comité directeur sur la mise en œuvre du PIDA	26,600.00	-	26,600.00	-	26,600.00	-
1.02	Organiser deux réunions statutaires du Groupe consultatif sur les infrastructures (IAG)	109,840.00	-	109,840.00	-	109,840.00	-
1.03	Organiser deux réunions statutaires du Conseil de développement des infrastructures	76,710.00	-	76,710.00	-	76,710.00	-
2	Facilitation du Plan d'action prioritaire du PIDA	623,390.00	-	479,390.00	479,390.00	-	144,000.00
2.01	Mettre en œuvre le Programme de renforcement des capacités	144,000.00	-	-	-	-	144,000.00
2.02	Mise en œuvre en cours de la Stratégie de communication du PIDA PAP	106,500.00	-	106,500.00	106,500.00	-	-
2.03	Développement et déploiement du système d'information et de base de données des infrastructures	142,450.00	-	142,450.00	142,450.00	-	-
2.04	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources locales du PIDA	70,000.00	-	70,000.00	70,000.00	-	-
2.05	Promotion de l'investissement des partenaires de développement et de l'investissement du secteur privé et participation à la mise en œuvre du PIDA PAP	26,400.00	-	26,400.00	26,400.00	-	-
2.06	Organiser la réunion de consultation régionale avec les CER et les SI sur la priorisation et la planification des projets PIDA PAP pour la période restante de quatre ans du PAP	57,120.00	-	57,120.00	57,120.00	-	-
2.07	Organiser la 7ème réunion du Partenariat Afrique-UE sur l'infrastructure	76,920.00	-	76,920.00	76,920.00	-	-
Total		836,540.00	-	692,540.00	479,390.00	213,150.00	144,000.00

Département : Paix et sécurité

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du Projet : Politique commune en matière de défense et de sécurité (CADSP)

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Danemark P& S Phase II	UE -APSA	Espagne	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie continentale en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS).	15,000.00	15,000.00	-	-	-	-	-
1.01	Mettre au point des documents d'orientation de la RSS	-	-	-	-	-	-	-
1.02	Publication, impression et diffusion des Documents d'orientation de la RSS	-	-	-	-	-	-	-
1.03	Effectuer une mission d'évaluation de la RSS	-	-	-	-	-	-	-
1.04	Réunion du Comité directeur de la RSS	-	-	-	-	-	-	-
1.05	Réunion consultative sur le Projet de Document pour la Phase 2 du projet de la RSS	-	-	-	-	-	-	-
1.06	Appui au personnel recruté pour une période de courte durée de la DSD et personnel en détachement, en se procurant des équipements pour la TI	10,000.00	10,000.00	-	-	-	-	-
1.07	Réunions de Consultation DSD	5,000.00	5,000.00	-	-	-	-	-
2	Capacités de l'UA à financer les États membres en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) renforcées.	240,726.00	-	181,296.00	181,296.00	-	-	59,430.00
2.01	Trois missions d'évaluation du suivi sur la base des activités de 2014 (Libye, RCA et Somalie) et soutien aux États membres	74,190.00	-	74,190.00	74,190.00	-	-	-
2.02	Élaboration des documents de la DDR de l'UA	7,900.00	-	7,900.00	7,900.00	-	-	-
2.03	Formation de deux États membres (Somalie et RCA) en matière de DDR	71,206.00	-	71,206.00	71,206.00	-	-	-
2.04	Appui direct à l'UA (AMISOM et MISCA) et deux CER (CEEAC et IGAD) sur la DDR	87,430.00	-	28,000.00	28,000.00	-	-	59,430.00
3	Facilitation de la mise en œuvre de la Stratégie continentale sur les armes légères et de petit calibre (ALPC)	491,259.20	89,980.00	401,279.20	-	401,279.20	-	-
3.01	Renforcement des mécanismes nationaux de coordination, ou création là où il n'en existe pas (dans 2 États membres au moins).	37,992.00	-	37,992.00	-	37,992.00	-	-
3.02	Appui aux plans d'action nationaux pour le développement ou contribution à sa mise à niveau (dans au moins 2 États membres)	182,388.00	-	182,388.00	-	182,388.00	-	-
3.03	Appui à l'examen de la législation nationale sur la prise en charge des ALPC dans au moins 2 États membres	55,743.20	-	55,743.20	-	55,743.20	-	-
3.04	Organiser 2 réunions du Comité directeur sur les ALPC et la DDR	125,156.00	-	125,156.00	-	125,156.00	-	-
3.05	Organiser une formation à l'intention des membres des commissions nationales sur les ALPC dans la région de la CEEAC	89,980.00	89,980.00	-	-	-	-	-

Département : Paix et sécurité								
Titre du Projet : Politique commune en matière de défense et de sécurité (CADSP)								
Pilier stratégique : Paix et sécurité								
Budget détaillé								
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Danemark P& S Phase II	UE -APSA	Espagne	Écart
		Budget	États membres	PI				
4	Appui aux États membres dans la réalisation d'une Afrique exempte de mines antipersonnelles	420,586.00	20,250.00	-	-	-	-	400,336.00
4.01	Assister au moins 3 États membres les plus touchés par le déminage et aider les victimes	300,000.00	-	-	-	-	-	300,000.00
4.02	Élaborer un manuel des meilleures pratiques sur l'action des mines	20,250.00	20,250.00	-	-	-	-	-
4.03	Renforcement des capacités par la formation de 10 à 15 États membres par des centres régionaux de formation	100,336.00	-	-	-	-	-	100,336.00
5	Renforcement des capacités des États membres à mettre en œuvre leurs obligations envers le système de sécurité et de non-prolifération des armes et matériels chimiques, nucléaires et biologiques	187,802.00	-	187,802.00	-	187,802.00	-	-
5.01	Suivi de l'Atelier de formation des points focaux des CER sur le développement des plans d'action régionaux sur la mise en œuvre des CWC, BWC et UNSCR 1540	32,393.00	-	32,393.00	-	32,393.00	-	-
5.02	Atelier de formation sur les points focaux nationaux en vertu de la résolution UNSCR. 1540 (2004)	136,113.00	-	136,113.00	-	136,113.00	-	-
5.03	Apporter son appui technique et assistance opérationnelle à la Commission africaine pour l'énergie nucléaire (AFCONE) et la Conférence des États parties	19,296.00	-	19,296.00	-	19,296.00	-	-
6	Amélioration de la mise en œuvre du cadre de lutte contre le terrorisme au sein des États membres	660,419.00	-	660,419.00	225,197.00	-	435,222.00	-
6.01	Appui des États membres à la mise en œuvre de la loi type africaine sur la lutte contre le terrorisme	225,197.00	-	225,197.00	225,197.00	-	-	-
6.02	Atelier des groupes de travail africains du Forum sur la lutte contre le terrorisme dans le monde	53,036.00	-	53,036.00	-	-	53,036.00	-
6.03	Missions d'évaluation auprès de 5 États membres au moins	36,938.00	-	36,938.00	-	-	36,938.00	-
6.04	Organiser la 9ème réunion des points focaux du Centre africain pour les études et la recherche sur le terrorisme (CAERT)	185,252.00	-	185,252.00	-	-	185,252.00	-
6.05	Programme de renforcement des capacités en matière de lutte contre l'extrémisme violent	99,336.00	-	99,336.00	-	-	99,336.00	-
6.06	Coordination de l'Atelier sur la lutte contre le terrorisme avec les CER et les MR	60,660.00	-	60,660.00	-	-	60,660.00	-
7	Renforcement de la gestion et du contrôle des frontières dans les États membres	117,008.00	-	-	-	-	-	117,008.00
7.01	Formation des experts ressortissants des États membres sur la gestion intégrée des frontières et collaboration interétats dans le cadre du Processus de Nouakchott	117,008.00	-	-	-	-	-	117,008.00
Total		2,132,800.20	125,230.00	1,430,796.20	406,493.00	589,081.20	435,222.00	576,774.00

Département : Paix et sécurité															Rapport élaboré par le biais de l'AMBIT		
Titre du Projet : Prévention, gestion et règlement de conflits et reconstruction et développement post-conflit																	
Pilier stratégique : Paix et sécurité																	
Budget détaillé																	
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Autriche - Paix et sécurité	Danemark Paix et sécurité	UE -APSA	UE-Paix et sécurité AULO	Allemagne/GIZ - Paix et sécurité	JFA-Paix et sécurité AULO	Pays-Bas	Norvège - Paix et sécurité	Espagne	Suède - Paix et sécurité	UK -Paix et sécurité	Écart	
		Budget	États membres	PI													
2.15	Renforcement des capacités des ressources humaines des bureaux de liaison de l'UA pour leur permettre d'exercer leurs fonctions (Burundi, RDC, Tchad, Madagascar, Soudan du Sud, Libye, etc.)	987,542.88	-	987,542.88	-	345,163.00	-	-	-	642,379.88	-	-	-	-	-	-	-
2.16	Soutenir les bureaux de liaison sur le terrain et ouverture de nouveaux bureaux	13,854,837.00	1,000,000.00	12,854,837.00	-	1,654,837.00	-	3,900,000.00	-	1,500,000.00	-	1,500,000.00	-	2,800,000.00	1,500,000.00	-	-
3	Promotion de la visibilité de la Campagne de paix de l'UA .	965,200.40	-	403,572.40	-	-	-	403,572.40	-	-	-	-	-	-	-	-	561,628.00
3.01	Promotion de la paix par le sport : participation de l'UA à la Coupe d'Afrique des Nations 2015	129,134.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	129,134.00
3.02	Promotion de la paix par la culture : Participation de l'UA au FESPACO (Festival du Film) 2015	39,182.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39,182.00
3.03	Commémoration de la Journée internationale de la paix	13,200.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,200.00
3.04	Programme des Ambassadeurs pour la Paix 2015	92,120.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92,120.00
3.05	Revue stratégique et relance de la campagne en faveur de la paix	152,550.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	152,550.00
3.06	Promouvoir l'éducation pour la paix chez les enfants et les jeunes	41,372.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41,372.00
3.07	Organisation de l'événement NetPeace	94,070.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94,070.00
3.08	Appui à la Communication pour les piliers de l'APSA et du DPS	403,572.40	-	403,572.40	-	-	403,572.40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Facilitation de la délimitation et de la démarcation des frontières africaines et coopération transfrontalière entre États membres africains	974,637.00	64,043.00	173,318.00	-	-	-	-	173,318.00	-	-	-	-	-	-	-	737,276.00
4.01	Soutien à la démarcation, à la délimitation, à l'entretien des frontières et à la gestion des zones transfrontalières des États membres	737,276.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	737,276.00
4.02	Soutien aux initiatives de coopération transfrontalières	173,318.00	-	173,318.00	-	-	-	-	173,318.00	-	-	-	-	-	-	-	-
4.03	Renforcement des capacités institutionnelles des pays concernés par les problèmes frontaliers en créant et en partageant les mêmes connaissances appropriées	46,982.00	46,982.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.04	Entreprendre des activités de mobilisation de ressources	17,061.00	17,061.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Renforcement de la coordination entre l'UA, Les Nations Unies, l'UE, la Ligue des États arabes et d'autres partenaires dans le domaine de la paix et de la sécurité	460,311.90	306,354.90	78,421.00	-	78,421.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75,536.00
5.01	Organiser deux réunions annuelles entre le DPS de l'UA et le Secrétariat des Nations Unies	91,320.00	91,320.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.02	Organiser deux groupes de travail annuels conjoints (GTC)	41,336.00	-	41,336.00	-	41,336.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.03	Étude du renforcement du rôle des États membres par rapport au Conseil de sécurité des Nations Unies	103,192.90	103,192.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.04	Publication des travaux des enseignements tirés de la collaboration conjointe	24,000.00	-	24,000.00	-	24,000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.05	Consultations régulières entre les Nations unies et le Groupe africain sur les questions de paix et de sécurité	48,912.00	48,912.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.06	Organiser deux réunions conjointes du Groupe d'experts sur le partenariat de paix et de sécurité	75,536.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75,536.00
5.07	Organiser une session de réflexion annuelle entre le PSD et la Délégation de l'Union européenne à Addis Abeba sur les questions de paix et de sécurité	120.00	120.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.08	Consultations régulières entre l'UE et le Groupe africain sur les questions de paix et de sécurité (New York, Bruxelles)	20,410.00	20,410.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.09	Organiser des réunions consultatives sur les situations spécifiques des conflits sur le continent	19,224.00	19,224.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.1	Échange de visites de haut niveau sur les questions de paix et de sécurité	23,176.00	23,176.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.11	Participation mutuelle aux réunions	13,085.00	-	13,085.00	-	13,085.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		19,296,027.82	1,521,630.32	16,399,957.50	200,000.01	2,694,175.21	403,572.40	3,900,000.00	173,318.00	2,614,579.88	250,000.00	1,500,000.00	198,691.96	2,800,000.00	1,665,620.04	1,374,440.00	

Département : Paix et sécurité							
Titre du Projet : Programme d'intégration du genre dans la paix et la sécurité (GPSP)							
Pilier stratégique : Paix et sécurité							
Budget détaillé							
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Autriche - Paix et sécurité	Japon	JFA-Genre
		Budget	États membres	PI			
1	Renforcement du rôle des Femmes dans la paix et la sécurité en Afrique	735,255.25	-	735,255.25	340,255.25	95,000.00	300,000.00
1.01	Déployer des experts en genre dans le cadre des missions d'évaluation de l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans six pays choisis (Guinée-Bissau, Mali, RCA, Libye, Soudan du Sud et Égypte)	35,854.00	-	35,854.00	35,854.00	-	-
1.02	Déployer des experts en genre dans le cadre de missions d'évaluation des besoins de reconstruction post-conflits dans six pays sortant de conflits.	50,078.00	-	50,078.00	50,078.00	-	-
1.03	Appui aux bureaux de liaison en commémoration de la journée des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes	195,000.00	-	195,000.00	100,000.00	95,000.00	-
1.04	Procurer des Fonds aux missions de l'UA et du Bureau de liaison de l'UA au Soudan (AULO) pour aider les réseaux et coalitions de femmes au niveau national (réconciliation, dialogue national, négociations de paix)	390,000.00	-	390,000.00	90,000.00	-	300,000.00
1.05	Organiser une réunion des femmes africaines de maintien de la paix, des missions multidimensionnelles sur le rôle des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité dans une perspective militaire, civile et de la police	64,323.25	-	64,323.25	64,323.25	-	-
1.06	Soutien à l'AULO en commémoration de la journée des femmes et de la lutte contre la violence faite aux femmes dans 13 bureaux de liaison (Soudan du Sud, Burundi, RDC, RCA, Guinée-Bissau, Libye, Libéria, Côte d'Ivoire, Comores, Madagascar, Tchad, Mauritanie, Mali) ; Résolution 1325	0	-	-	-	-	-
2	Renforcement du réseau d'acteurs dans le domaine du genre, de la paix et de la sécurité.	157,772.46	-	157,772.46	157,772.46	-	-
2.01	Organiser une deuxième réunion technique UA, Mécanismes régionaux et OSC Regionales sur le genre, la paix et la sécurité	83,338.46	-	83,338.46	83,338.46	-	-
2.02	Organiser des visites d'échange, promouvoir les enseignements tirés ainsi que les meilleures pratiques en matière de genre, de paix et de sécurité	13,227.00	-	13,227.00	13,227.00	-	-
2.03	Appui aux processus de consultations nationales sur le genre, la paix et la sécurité dans les pays en situation de crises et les pays post-conflits (Mali, Somalie, Libye, RCA, RDC, Égypte, Soudan et Soudan du Sud)	20,617.00	-	20,617.00	20,617.00	-	-
2.04	Organiser une réunion trimestrielle du groupe de travail interdépartemental de la Commission de l'UA sur le genre, la paix et la sécurité	480	-	480.00	480.00	-	-
2.05	Organiser une retraite annuelle du groupe de travail de l'UA sur le genre, la paix et la sécurité	10,110.00	-	10,110.00	10,110.00	-	-
2.06	Participation aux conférences et réunions avec les partenaires internationaux	30,000.00	-	30,000.00	30,000.00	-	-
3	Renforcement des capacités des institutions africaines œuvrant dans le domaine de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme et de la protection pour l'intégration de la perspective genre	255,195.00	-	255,195.00	255,195.00	-	-
3.01	Appui à l'intégration de la perspective genre en collaboration étroite avec les Mécanismes régionaux et promotion du partage d'expériences en matière d'intégration de la perspective genre	57,997.00	-	57,997.00	57,997.00	-	-
3.02	Soutien à l'Observatoire régional du genre pour les Grands Lacs	5,508.00	-	5,508.00	5,508.00	-	-
3.03	Organiser une réunion des Mécanismes régionaux et les centres d'excellence sur le renforcement des capacités de la FAA sur le genre, la paix et la sécurité	67,239.00	-	67,239.00	67,239.00	-	-
3.04	Renforcer les capacités du personnel de la DPS, des points focaux sur le genre et du personnel de missions en vue de l'intégration de la perspective genre dans leurs activités	22,869.00	-	22,869.00	22,869.00	-	-
3.05	Mettre à jour le Manuel de formation de l'UA sur le genre qui doit être utilisé par les troupes de l'UA, la police et les civiles dans le cadre de la formation en prédéploiement	15,000.00	-	15,000.00	15,000.00	-	-
3.06	Laancer le CCTARC et entamer la formation sur la prévention et sur la réponse à l'exploitation et aux sévices sexuels dans les opérations d'appui à la paix	58,828.00	-	58,828.00	58,828.00	-	-
3.07	Développer l'outil de suivi de l'impact de la formation en matière de genre et l'utilisation d'un formulaire sur le genre	27,754.00	-	27,754.00	27,754.00	-	-
4	Vulnérabilités des femmes et des enfants en situation post-conflits prises en compte et leurs droits protégés.	1,421,520.70	-	1,421,520.70	721,520.70	-	700,000.00
4.01	Soutien à l'Envoyé spécial de la Présidente de l'Union africaine sur les femmes et les enfants en situation de conflits	62,798.10	-	62,798.10	62,798.10	-	-

Titre du Projet : **Programme d'intégration du genre dans la paix et la sécurité (GPSP)**

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Autriche - Paix et sécurité	Japon	JFA-Genre
		Budget	États membres	PI			
4.02	Mettre en œuvre le Cadre de collaboration entre la Commission de l'UA et les Nations Unies sur la violence sexuelle en situation de conflits	5,811.60	-	5,811.60	5,811.60	-	-
4.03	En collaboration avec le CPS tenir une session sur les femmes et les enfants en situation de conflits - Thème : « Célébration des 15 années de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies en Afrique »	127,692.00	-	127,692.00	127,692.00	-	-
4.04	Fournir l'appui financier et technique à la MISCA pour la formulation et la mise en œuvre des QIP et PSP qui s'occupent des besoins urgents des femmes et des enfants en situation de conflits, redressement précoce, contexte immédiat post-conflit	510,748.00	-	510,748.00	210,748.00	-	300,000.00
4.05	Fournir l'appui technique et financier à l'AMISOM pour la formulation et la mise en œuvre des QIP et PSP qui s'occupent des besoins des femmes et des enfants en situation de conflits, redressement précoce, et contexte immédiat post-conflit	608,508.00	-	608,508.00	208,508.00	-	400,000.00
4.06	Soutenir l'AMISOM dans la mise en place d'une cellule sensible au genre responsable des mécanismes de suivi de la réponse aux victimes civiles (CCTARC), y compris le développement du cadre d'outils sur le genre (indicateurs, analyse et suivi)	36,502.00	-	36,502.00	36,502.00	-	-
4.07	Inclure des experts en matière de genre dans le cadre du pré-déploiement de la mission de vérification (PCC et TCC)	18,044.00	-	18,044.00	18,044.00	-	-
4.08	Déployer des experts en matière de genre dans le cadre de missions d'évaluation des besoins de reconstruction post-conflit dans trois pays sortant de conflits. (Guinée-Bissau, Somalie, Mali)	23,663.00	-	23,663.00	23,663.00	-	-
4.09	Assurer l'intégration de la perspective genre dans le Code de conduite du personnel de maintien de la paix de l'Union africaine, des procédures standards d'opération (SOP)	27,754.00	-	27,754.00	27,754.00	-	-
5	Documentation et recherches, communications et informations diffusées	122,492.00	-	122,492.00	122,492.00	-	-
5.01	Soutenir la formulation, la validation et la diffusion d'une politique de la Commission de l'UA sur les abus et l'exploitation sexuels	43,300.00	-	43,300.00	43,300.00	-	-
5.02	Lancer le Protocole de l'UA sur le VIH/SIDA dans le cadre des opérations d'appui à la paix à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre 2015)	24,152.00	-	24,152.00	24,152.00	-	-
5.03	Développer un ensemble d'informations pour le TCC et le PCC sur la sensibilisation au VIH/SIDA dans le cadre des opérations d'appui à la paix	20,000.00	-	20,000.00	20,000.00	-	-
5.04	Publier un Rapport annuel sur le genre, la paix et la sécurité en Afrique	35,040.00	-	35,040.00	35,040.00	-	-
Total		2,692,235.41	-	2,692,235.41	1,597,235.41	95,000.00	1,000,000.00

Titre du Projet : **Mise en fonction de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)**

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Danemark - Paix et sécurité - Phase II	UE -APSA	Pays-Bas	UK - Paix et sécurité	Écart
		Budget	États membres	PI					
1	Coordination et harmonisation des activités de l'UA avec celles des mécanismes régionaux dans le domaine de la paix et de la sécurité améliorées.	2,159,178.16	-	2,159,178.16	-	2,159,178.16	-	-	-
1.01	Établir et soutenir les bureaux de liaison au sein des Mécanismes régionaux en vertu du protocole du CPS	1,395,538.56	-	1,395,538.56	-	1,395,538.56	-	-	-
1.02	Organiser une réunion des hauts fonctionnaires de l'UA et du Comité directeur des MR	142,960.00	-	142,960.00	-	142,960.00	-	-	-
1.03	Organiser une réunion de la présidente de la Commission de l'UA et des directeurs exécutifs qui sera précédée d'une réunion des hauts fonctionnaires	180,084.00	-	180,084.00	-	180,084.00	-	-	-
1.04	Maintenir les bureaux de liaison de l'UA dans les Mécanismes régionaux (Coût de fonctionnement des bureaux de liaison)	365,799.60	-	365,799.60	-	365,799.60	-	-	-
1.05	Missions de coordination effectuées par les fonctionnaires des missions des MR	68,148.00	-	68,148.00	-	68,148.00	-	-	-
1.06	Missions d'appui aux MR	6,648.00	-	6,648.00	-	6,648.00	-	-	-
2	Renforcement du rôle de prévention des conflits du Panel des sages	970,436.88	110,890.00	780,046.88	209,090.00	570,956.88	-	-	79,500.00
2.01	Effectuer des missions de prévention (élection et gouvernance) dans des pays ciblés	179,500.00	100,000.00	-	-	-	-	-	79,500.00
2.02	Examen stratégique sous-régional sur l'inclusion des femmes dans les processus de médiation en cours	207,540.00	-	207,540.00	-	207,540.00	-	-	-
2.03	Tenue de deux réunions statutaires du Panel des sages	134,754.00	-	134,754.00	134,754.00	-	-	-	-
2.04	Aider le panel des sages à participer aux Sommets de l'UA	74,336.00	-	74,336.00	74,336.00	-	-	-	-
2.05	Organiser une retraite des Panels régionaux des sages sur la mise en œuvre de l'APSA	293,316.00	-	293,316.00	-	293,316.00	-	-	-
2.06	Session plénière sur la prévention des conflits	10,890.00	10,890.00	-	-	-	-	-	-
2.07	Session plénière sur les femmes et les enfants dans les situations de conflit armé	33,242.88	-	33,242.88	-	33,242.88	-	-	-
2.08	Appui technique aux bureaux de liaison de l'UA sur la médiation et les amnisties	36,858.00	-	36,858.00	-	36,858.00	-	-	-
3	Renforcement des capacités du système d'alerte rapide visant à anticiper les conflits	834,357.60	-	834,357.60	293,391.60	209,834.00	265,780.00	65,352.00	-
3.01	Collecte et analyse des données basées sur les indicateurs du système d'alerte rapide	358,412.00	-	358,412.00	179,206.00	179,206.00	-	-	-
3.02	Amener les décideurs à participer à l'élaboration des rapports d'alerte rapide	65,352.00	-	65,352.00	-	-	-	65,352.00	-
3.03	Coordination et collaboration avec les CER, les départements de l'UA et d'autres partenaires	379,965.60	-	379,965.60	114,185.60	-	265,780.00	-	-
3.04	Organiser des cours de formation technique du personnel de l'UA et des CER en matière de système d'alerte rapide	30,628.00	-	30,628.00	-	30,628.00	-	-	-
4	Soutien à l'opérationnalisation de la Force africaine en attente	1,557,074.00	125,590.00	1,128,933.00	171,480.00	957,453.00	-	-	302,551.00
4.01	Organiser une session de formation et de planification annuelle de la Commission de l'UA, les PLANELM des Mécanismes régionaux une session de formation et de planification annuelle des centres d'excellence (Atelier de mise en œuvre de la formation) en Algérie	171,480.00	-	171,480.00	171,480.00	-	-	-	-
4.02	Organiser des cours de commandant de la police - Malawi	151,338.00	-	151,338.00	-	151,338.00	-	-	-
4.03	Organiser des cours de gestion de mission	132,400.00	-	132,400.00	-	132,400.00	-	-	-
4.04	Opérationnalisation de la Base logistique continentale - Yaoundé, Cameroun.	125,590.00	125,590.00	-	-	-	-	-	-
4.05	Mettre à jour les documents d'orientation et de travail de la FAA (SOP, directive, etc.) documents POC, SEA.	119,768.00	-	119,768.00	-	119,768.00	-	-	-
4.06	Renforcer les capacités stratégiques de la FAA. Mettre au point les modalités d'évaluation avec les États membres de l'UA et effectuer des visites d'évaluation technique pour identifier les lacunes (facilités, légalités, etc.) et faire des recommandations pour combler ces lacunes	72,728.00	-	72,728.00	-	72,728.00	-	-	-
4.07	Développer un concept à l'appui de la FAA pour les opérations de secours humanitaires et de catastrophes	121,780.00	-	121,780.00	-	121,780.00	-	-	-
4.08	Opérationnaliser et populariser le calendrier de la Force africaine en attente	102,336.00	-	102,336.00	-	102,336.00	-	-	-

Titre du Projet : **Mise en fonction de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)**

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Danemark - Paix et sécurité - Phase II	UE -APSA	Pays-Bas	UK - Paix et sécurité	Écart
		Budget	États membres	PI					
4.09	Mise en œuvre du Cadre d'orientation sur le recrutement, la couverture médicale, l'évaluation médicale et la rémunération du personnel civil et de la police	91,556.00	-	91,556.00	-	91,556.00	-	-	-
4.1	Approuver la protection des directives et élaborer les directives des civiles, les normes de formation et le cadre de la mission	87,916.00	-	87,916.00	-	87,916.00	-	-	-
4.11	Élaborer le cadre d'orientation de conduite et de discipline	77,631.00	-	77,631.00	-	77,631.00	-	-	-
4.12	Dispenser les cours SML, Sénégal	302,551.00	-	-	-	-	-	-	302,551.00
5	Mission actuelle soutenue	832,281.23	-	798,147.23	-	798,147.23	-	-	34,134.00
5.01	PDV pour FPU et les équipes du personnel civil et sélection des assistants pour les équipes des IPO - AMISOM	48,384.00	-	48,384.00	-	48,384.00	-	-	-
5.02	PDV pour FPU et équipe du personnel civil et assistant de sélection IPOs -MSCA	49,504.00	-	49,504.00	-	49,504.00	-	-	-
5.03	Appui du PSOD à la MISCA pour développer le MIP pour 2015								
5.04	Appui du PSOD à l'AMISOM pour développer le MIP pour 2015	27,072.00	-	27,072.00	-	27,072.00	-	-	-
5.05	Vérification du pré-déploiement de l'AMISOM	407,304.03	-	407,304.03	-	407,304.03	-	-	-
5.06	Visites de pré-déploiement de la MISCA								
5.07	Visites dans la zone d'opérations de la LRA	59,904.00	-	59,904.00	-	59,904.00	-	-	-
5.08	Formation en mission - MISCA								
5.09	Formation en mission - LRA	44,928.00	-	44,928.00	-	44,928.00	-	-	-
5.1	Formation en pré-déploiement pour les missions (AMISOM, MISCA, LRA-RTF)	161,051.20	-	161,051.20	-	161,051.20	-	-	-
5.11	Participation aux conférences et réunions avec les partenaires (2 membres du personnel, 3 réunions) pour les missions actuelles	34,134.00	-	-	-	-	-	-	34,134.00
Total		6,353,327.87	236,480.00	5,700,662.87	673,961.60	4,695,569.27	265,780.00	65,352.00	416,185.00

Département : Paix et sécurité													
Titre du Projet : Renforcement des capacités du PSD													
Pilier stratégique : Paix et sécurité													
Budget détaillé													
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Danemark Paix et sécurité Phase II	UE-Paix et sécurité (Financement des salaires)	Allemagne- GIZ - Paix et sécurité	JFA- Paix et sécurité (Financement des salaires)	JFA-Paix et sécurité AULO	Pays-Bas	Norvège - Paix et sécurité	Suède - Paix et sécurité	UK -Paix et sécurité
		Budget	États membres	PI									
1	Gestion adéquate du Mécanisme du Fonds commun pour les salaires	13,006,164.00	-	13,006,164.00	-	6,400,000.00	400,000.00	400,000.00	-	800,000.00	1,200,000.00	2,800,000.00	1,006,164.00
1.01	Renouveler les contrats du personnel à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.02	Paiement des salaires de tout le personnel de contrat à durée déterminée du DPS	13,006,164.00	-	13,006,164.00	-	6,400,000.00	400,000.00	400,000.00	-	800,000.00	1,200,000.00	2,800,000.00	1,006,164.00
2	Renforcement des capacités du personnel du DPS	886,533.00	-	886,533.00	-	-	-	886,533.00	-	-	-	-	-
2.01	Avantages du personnel	834,033.00	-	834,033.00	-	-	-	834,033.00	-	-	-	-	-
2.02	Audit des salaires conjoints	52,500.00	-	52,500.00	-	-	-	52,500.00	-	-	-	-	-
3	Performances et gestion des bureaux de Liaison de l'UA améliorées de manière considérable	138,048.00	-	138,048.00	-	-	-	-	138,048.00	-	-	-	-
3.01	Entreprendre des visites d'audit et de gestion des performances auprès des bureaux de liaison de l'UA	138,048.00	-	138,048.00	-	-	-	-	138,048.00	-	-	-	-
3.02	Entreprendre des missions d'évaluation auprès des bureaux de liaison de l'UA avec les partenaires contributeurs, le cas échéant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Renforcement de la Division des finances du DPS et de l'équipe de gestion des projets	277,578.00	-	277,578.00	277,578.00	-	-	-	-	-	-	-	-
4.01	Organiser des retraites de planification pour le DPS et ses partenaires en vue de la préparation des budgets programmes et des cadres de résultat (Hawasa, Éthiopie)	84,680.00	-	84,680.00	84,680.00	-	-	-	-	-	-	-	-
4.02	Organiser une formation appropriée sur la gestion axée sur des résultats (RBM) et la gestion financière du personnel des 2 Divisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.03	Appui administratif, de gestion du programme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.04	Mener des activités de sensibilisation au DPS	34,178.00	-	34,178.00	34,178.00	-	-	-	-	-	-	-	-
4.05	Organiser un atelier du DPS sur les finances - Améliorations de la gestion financière des fonctionnaires des finances : Kampala, Ouganda	158,720.00	-	158,720.00	158,720.00	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		14,308,323.00	-	14,308,323.00	277,578.00	6,400,000.00	400,000.00	1,286,533.00	138,048.00	800,000.00	1,200,000.00	2,800,000.00	1,006,164.00

Département : **Affaires politiques**

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du Projet : **Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique**

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30
		Budget	États membres	PI	
1	Politiques et normes de promotion de l'intégration continentale facilitées	95,494.00	-	95,494.00	95,494.00
1.01	Organiser une réunion ministérielle pour l'adoption de politiques (Kigali)	95,494.00	-	95,494.00	95,494.00
Total		95,494.00	-	95,494.00	95,494.00

Titre du Projet : **Renforcer l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion des valeurs africaines partagées**Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-DPA Elections	JFA-DPA Gouvernance	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Bonne gouvernance et démocratie encouragées	1,681,963.00	46,500.00	1,606,963.00	-	-	1,606,963.00	28,500.00
1.01	Mise en fonction du Sous-comité du Comité technique de l'UA - CTS (Numéro 8) sur la fonction publique (Secrétariat), Décentralisation et développement urbain Addis-Abeba)	49,150.00	-	49,150.00	-	-	49,150.00	-
1.02	Consultation sur la mise en œuvre de la Stratégie à long terme et des guides gestion de la fonction publique	88,513.00	-	88,513.00	-	-	88,513.00	-
1.03	Organisation d'une réunion technique pour soutenir les champions des services et le 8ième bureau ministériel	51,750.00	-	51,750.00	-	-	51,750.00	-
1.04	Organisation de la 4ième édition de la célébration de la Journée africaine de la fonction publique (juin 2015)	50,000.00	31,000.00	-	-	-	-	19,000.00
1.05	Organisation de la 3ième Conférence des ministres de l'UA responsables de la décentralisation et célébration de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local	143,576.00	-	143,576.00	-	-	143,576.00	-
1.06	Offre de l'assistance technique et financière pour renforcer le réseau continental des acteurs non étatiques sur la corruption et les commissions nationales de lutte contre la corruption	30,000.00	-	30,000.00	-	-	30,000.00	-
1.07	Mise en fonction du Secrétaire de l'AGA et des groupes sectoriels de la plateforme	240,000.00	-	240,000.00	-	-	240,000.00	-
1.08	Élaboration du Rapport sur l'état de la gouvernance en 2015 sur les tendances de la politique de gouvernance démocratique en Afrique	50,000.00	-	50,000.00	-	-	50,000.00	-
1.09	Organisation des réunions de la Plateforme de gouvernance en Afrique (2 réunions techniques)	133,304.00	-	133,304.00	-	-	133,304.00	-
1.1	Production du Rapport de synthèse sur l'état de mise en œuvre e la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance	25,000.00	15,500.00	-	-	-	-	9,500.00
1.11	Convoquer le Dialogue de haut niveau sur les tendances de la gouvernance en Afrique	110,384.00	-	110,384.00	-	-	110,384.00	-
1.12	Fourniture de l'assistance technique aux États membres sur la conformité et l'établissement de rapports sur les instruments de valeurs partagées	38,500.00	-	38,500.00	-	-	38,500.00	-
1.13	Génération et coordination des activités de gestion de connaissances	102,000.00	-	102,000.00	-	-	102,000.00	-
1.14	Développement et formation des experts en matière de jeunes et de genre sur la Stratégie du DPA sur la participation des jeunes et des femmes dans les processus de gouvernance démocratique	96,644.00	-	96,644.00	-	-	96,644.00	-
1.15	Organisation d'une consultation en vue de renforcer le Consitutionalisme et l'état de droit en Afrique (Alger)	129,840.00	-	129,840.00	-	-	129,840.00	-
1.16	Entreprise d'activités de diplomatie préventive en réponse aux crises politiques imminentes	141,000.00	-	141,000.00	-	-	141,000.00	-
1.17	Organisation d'une réunion politique de haut niveau de la Plateforme africaine de gouvernance	48,402.00	-	48,402.00	-	-	48,402.00	-
1.18	Organisation d'un atelier de validation des États membres sur le rapport de synthèse	66,252.00	-	66,252.00	-	-	66,252.00	-
1.19	Organisation d'évènement sur les jeunes et le genre en marge du Dialogue de haut niveau sur les tendances de la gouvernance en Afrique	87,648.00	-	87,648.00	-	-	87,648.00	-
2	Promotion des instruments juridiques et sur les valeurs partagées basée sur les instruments africains et universels	211,578.00	-	211,578.00	211,578.00	-	-	-
2.01	Populariser la Charte africaine de la décentralisation, de la gouvernance et du développement national	34,050.00	-	34,050.00	34,050.00	-	-	-
2.02	Organiser une consultation pour promouvoir la ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (Côte d'Ivoire)	141,528.00	-	141,528.00	141,528.00	-	-	-

Département : **Affaires politiques**Titre du Projet : **Renforcer l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion des valeurs africaines partagées**Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-DPA Elections	JFA-DPA Gouvernance	Écart
		Budget	États membres	PI				
2.03	Faire participer les États membres de l'UA et leur fournir l'assistance technique nécessaire pour la signature, la ratification et la mise en œuvre de l'ACDEG	36,000.00	-	36,000.00	36,000.00	-	-	-
3	Promotion et sauvegarde des droits de l'homme sur la base des instruments africains et universels	791,546.00	-	768,546.00	24,500.00	-	744,046.00	23,000.00
3.01	Organiser deux réunions des droits de l'homme sur la plateforme africaine de gouvernance (Banjul et Addis-Abeba)	179,578.00	-	179,578.00	-	-	179,578.00	-
3.02	Organiser deux programmes de formation des institutions nationales des droits de l'homme (Banjul)	175,512.00	-	175,512.00	-	-	175,512.00	-
3.03	Participer à la session de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (Banjul) en tant que partie intégrante du Plan d'action de la Stratégie des droits de l'homme pour l'Afrique	12,000.00	-	12,000.00	-	-	12,000.00	-
3.04	Organiser une réunion de consultation pour la mise en place de l'Institut panafricain des droits de l'homme (Arusha)	54,452.00	-	54,452.00	-	-	54,452.00	-
3.05	Mener un Dialogue UA-Nation Unies sur les droits de l'homme (Genève)	14,700.00	-	14,700.00	-	-	14,700.00	-
3.06	Mener un Dialogue UA-Nations Unies sur les droits de l'homme (Bruxelles)	24,500.00	-	24,500.00	24,500.00	-	-	-
3.07	Commémorer les événements des droits de l'homme (Génocide rwandais, Journée africaine des droits de l'homme, Journée de la Tolérance, Journée internationale des droits de l'homme, Journée de l'abolition de l'esclavage) Addis-Abeba	13,500.00	-	13,500.00	-	-	13,500.00	-
3.08	Organiser une réunion de Consultation sur le projet de Memorial des droits de l'homme de l'UA en tant que partie intégrante du Plan d'action de la stratégie des droits de l'homme pour l'Afrique (Addis-Abeba)	50,852.00	-	50,852.00	-	-	50,852.00	-
3.09	Participer à la session de haut niveau du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Genève) en tant que partie intégrante de la mise en œuvre du Plan d'action de la stratégie des droits de l'homme pour l'Afrique	9,800.00	-	9,800.00	-	-	9,800.00	-
3.1	Organiser une réunion consultative sur le Cadre d'orientation de la justice traditionnelle en tant que partie intégrante de la mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie des droits de l'homme pour l'Afrique (Johannesburg)	54,852.00	-	54,852.00	-	-	54,852.00	-
3.11	Appui au Centre des ressources sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme	23,000.00	-	-	-	-	-	23,000.00
3.12	Envoi d'observateurs des droits de l'homme dans les pays en situation de conflits	178,800.00	-	178,800.00	-	-	178,800.00	-
4	Renforcement des capacités de l'UA à coordonner et à réagir face aux situations humanitaires et à la protection des civiles en temps de conflit et dans les zones sinistrées	375,985.00	-	375,985.00	-	-	375,985.00	-
4.01	Organiser des consultations régionales (Afrique australe) en prévision du Sommet de l'assistance humanitaire dans le monde	375,985.00	-	375,985.00	-	-	375,985.00	-
5	Reconstruction post-conflit par le biais des mécanismes de paix et de sécurité encouragée.	20,340.00	-	20,340.00	-	-	20,340.00	-

Département : **Affaires politiques**

Titre du Projet : **Renforcer l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion des valeurs africaines partagées**

Pilier stratégique : **Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-DPA Elections	JFA-DPA Gouvernance	Écart
		Budget	États membres	PI				
5.01	Organiser des consultations pour adopter une planification conjointe d'intervention de la DPA et du DPS dans les situations post-conflits (Addis-Abeba)	20,340.00	-	20,340.00	-	-	20,340.00	-
6	Promotion de processus de démocratie et d'élections fiables	6,696,540.00	-	6,696,540.00	700,000.00	5,996,540.00	-	-
6.01	Observation d'élections dans le Continent par le biais du déploiement de longues missions d'observation	3,675,000.00	-	3,675,000.00	700,000.00	2,975,000.00	-	-
6.02	Renforcement des capacités et des résultats des missions d'observation d'élections de l'Union africaine par le biais de missions de formation, de suivi et la coordination avec les CER	1,050,000.00	-	1,050,000.00	-	1,050,000.00	-	-
6.03	Fourniture de l'assistance électorale aux Ambassades par le biais de la formation, des conférences d'assistance, d'audits et de réseaux	750,000.00	-	750,000.00	-	750,000.00	-	-
6.04	Mise en œuvre de la trousse d'outils de gestion des risques électoraux et efforts de reconstruction post-conflit	600,000.00	-	600,000.00	-	600,000.00	-	-
6.05	Renforcement des capacités en ressources humaines du DEAU	621,540.00	-	621,540.00	-	621,540.00	-	-
Total		9,777,952.00	46,500.00	9,679,952.00	936,078.00	5,996,540.00	2,747,334.00	51,500.00

Département - Economie rurale et agriculture										Rapport élaboré par le biais de l'AMERT
Titre du projet - Coordination de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et des activités connexes										
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain										
Budget détaillé										
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BMGF	UE 30	MDTF-Banque mondiale	Meridian Institute	USAID-IFPRI	Écart
		Budget	États membres	PI						
1	Mise en œuvre par les États membres des programmes prioritaires du CAADP comme moyens d'éradication de la faim et de réduction de la pauvreté en vue de stimuler la production et la productivité agricoles et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	9,690,085.80	254,184.00	8,095,973.80	1,262,000.00	99,840.00	3,804,906.80	1,280,116.00	1,649,111.00	1,339,928.00
	UA-SAFGRAD- Promotion de la recherche et du développement agricoles dans les zones semi-arides de l'Afrique									
1.01	Soutien institutionnel aux organisations agricoles basées sur les moyens de subsistance et leur engagement avec le CAADP	76,076.00	-	76,076.00	-	-	-	-	76,076.00	-
1.02	Dialogue politique mettant l'accent sur le renforcement de la résilience dans les zones semi-arides de l'Afrique	82,011.00	-	-	-	-	-	-	-	82,011.00
1.03	Renforcement de la recherche agricole et du transfert de technologies et des innovations dans le contexte des zones semi-arides de l'Afrique	40,000.00	-	40,000.00	-	-	40,000.00	-	-	-
1.04	Session de formation mettant l'accent sur la résilience dans les zones semi-arides en Afrique	95,300.00	-	95,300.00	-	-	-	-	95,300.00	-
1.05	Réunion de haut niveau sur la mobilisation des ressources pour l'AFFM	61,091.60	-	61,091.60	-	-	61,091.60	-	-	-
1.06	Réunion sur l'état de l'infrastructure des engrais en Afrique.									
1.07	Atelier sur l'examen et l'adoption d'indicateurs communs pour l'évaluation de la situation des engrais en Afrique (CEDEAO, Abuja (Nigeria))	75,283.00	-	75,283.00	-	-	75,283.00	-	-	-
1.08	Renforcement des capacités des CER et des États membres en matière de politiques, commercialisation, et stratégie de production des engrais	43,000.00	-	43,000.00	-	-	43,000.00	-	-	-
1.09	Renforcement des capacités du Centre africain pour le développement des engrais (Harare, Zimbabwe)									
1.1	Réunion sur l'accélération de l'élimination de toutes les taxes et de tous les tarifs sur les engrais aux niveaux national et régional.	81,567.40	-	81,567.40	-	-	81,567.40	-	-	-
1.11	Coordination du réseau du Programme thématique pour la promotion des systèmes de production agricole durables en vue de lutter contre la désertification (TPNG) dans le cadre de l'UNCCD (Documentation et partage d'histoires remarquables et des leçons tirées) et Organisation de la Semaine africaine des terres arides	84,526.00	-	-	-	-	-	-	-	84,526.00
1.12	Soutien de la mise en œuvre des décisions de CAMFA 2010 et 2014	48,760.00	-	48,760.00	-	-	48,760.00	-	-	-
1.13	Faciliter les mouvements nationaux de l'agriculture écologique organique (EOA) et identifier les centres satellites pour offrir l'appui à la formation et à la vulgarisation en vue de soutenir les groupes de petits exploitants agricoles participant à la production et à la commercialisation des produits organiques : Soutenir la Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture organique.	93,040.00	-	93,040.00	-	63,040.00	30,000.00	-	-	-
1.14	Soutenir les processus institutionnels de l'agriculture organique - Réunion du Comité directeur de l'agriculture écologique organique et 3ième Conférence sur l'agriculture écologique organique à Abuja (Nigeria)	134,440.00	-	44,400.00	-	-	44,400.00	-	-	90,040.00
1.15	Soutenir deux ateliers régionaux de formation sur l'agriculture organique - SADC, COMESA et CEEAC.	90,108.00	-	-	-	-	-	-	-	90,108.00
1.16	Faciliter les programmes de certification pour les Produits organiques	54,752.00	-	54,752.00	-	-	54,752.00	-	-	-
1.17	Mise en œuvre du Programme d'action conjoint dans le cadre de la Stratégie arabe pour le développement agricole durable (ASSAD) (2005-2025) et le CAADP.									
1.18	Traduction de documents									
1.19	Soutenir l'intégration du Programme d'action conjoint afro-arabe et du CAADP en attirant des investissements pour satisfaire les priorités des États membres dans le cadre des Programmes nationaux d'imagerie agricole (NAIP)	111,792.00	-	111,792.00	-	-	111,792.00	-	-	-
1.2	Contribution de contrepartie à l'Unité de Facilitation	254,184.00	254,184.00	-	-	-	-	-	-	
1.21	Soutenir la promotion des chaînes de valeur agricoles stratégiques dans les zones semi-arides de l'Afrique	80,077.40	-	80,077.40	-	-	80,077.40	-	-	-
1.22	Renforcement du SAFGRAD en tant que Centre d'excellence de l'UA sur la désertification (par le biais de la gestion des connaissances, du réseautage, et de la communication)	61,935.00	-	61,935.00	-	-	-	-	61,935.00	-
1.23	CAADP - Offrir le soutien politique et des politiques aux États membres dans le cadre de l'examen et de la mise en œuvre des NAIP sur la base des directives de la mise en œuvre du post-pacte et des affaires	42,000.00	-	42,000.00	-	-	-	-	42,000.00	-
1.24	Organiser des ateliers de formation pour les analystes de semences sous les auspices du Forum pour les essais de semences en Afrique (FAST)	77,640.00	-	77,640.00	-	-	77,640.00	-	-	-
1.25	Installation et mise en fonction du Secrétariat ASBP du Réseau sur les semences en Afrique	162,800.00	-	162,800.00	-	-	162,800.00	-	-	-

Département - Economie rurale et agriculture										
Titre du projet - Coordination de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et des activités connexes										
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain										
Budget détaillé										
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BMGF	UE 30	MDTF-Banque mondiale	Meridian Institute	USAID-IFPRI	Écart
		Budget	États membres	PI						
1.49	CAADP - Communiquer de manière efficace les succès du CAADP au cours de la dernière décennie et en accroître la visibilité, clarifier les objectifs et les cibles du CAADP pour la prochaine décennie tels qu'approuvés au cours de YOA 2014 et du CAADP@10	800,000.00	-	800,000.00	800,000.00	-	-	-	-	-
1.5	CAADP - Coordonner et suivre la mise en œuvre des décisions relatives au CAADP aux niveaux international, continental et régional									
1.51	CAADP - Promouvoir les partenariats du CAADP avec les parties prenantes mondiales et internationales en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources et le renforcement de la coordination, de l'harmonisation, de l'alignement des priorités continentales et nationales par la participation aux G8, UNGA, WEF, G-20, Sommet mondial de l'alimentation, Banque mondiale, etc.	110,600.00	-	110,600.00	-	-	110,600.00	-	-	-
1.52	CAADP - Célébration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'octobre 2015	59,000.00	-	59,000.00	-	-	59,000.00	-	-	-
1.53	CAADP - Organiser la retraite bisannuelle de la DREA en vue d'harmoniser l'établissement de rapports et la planification des divisions et des agences spécialisées de la DREA	198,000.00	-	198,000.00	-	-	198,000.00	-	-	-
1.54	Salaires du personnel de la PACA	506,868.00	-	506,868.00	-	-	-	506,868.00	-	-
1.55	Opérations de la PACA	54,128.00	-	54,128.00	-	-	-	54,128.00	-	-
1.56	Voyages du personnel de la PACA	140,800.00	-	140,800.00	-	-	-	140,800.00	-	-
1.57	Réunions du Comité directeur de la PACA	82,320.00	-	82,320.00	-	-	-	82,320.00	-	-
1.58	PACA - Mise en place du système électronique de gestion de données de la PACA (PODMS)	176,000.00	-	176,000.00	-	-	-	176,000.00	-	-
1.59	PACA - Appui à l'analyse de la situation de l'aflatoxine menée par les pays et planification des mesures, des technologies de lutte disponibles, et services de recherche et expertise	173,000.00	-	173,000.00	-	-	-	173,000.00	-	-
1.6	PACA - Intégration de la lutte contre l'aflatoxine par le biais de l'initiative de la PACA dans le cadre des NAFSIP du CAADP	52,000.00	-	52,000.00	-	-	-	52,000.00	-	-
1.61	PACA - Préparation des séances d'information sur les politiques, des documents de position et des communiqués de presse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.62	PACA - Maintien des informations à jour et appropriées sur le site Web de la PACA (même action que 1.1.2, et réalisation de la prise de conscience publique et de la recherche d'objectifs)	12,000.00	-	12,000.00	-	-	-	12,000.00	-	-
1.63	PACA - Développer des matériels d'information et de communication appropriés (notamment des dépliants, prospectus, bannières, brochures)	63,000.00	-	63,000.00	-	-	-	63,000.00	-	-
1.64	PACA - Production régulière du bulletin d'information de la PACA	20,000.00	-	20,000.00	-	-	-	20,000.00	-	-
1.65	CAADP - Mise en œuvre accélérée de la Déclaration sur l'Afrique exempte de la faim d'ici 2025 par l'élaboration de la Mise en œuvre des cadres de l'éradication de la faim et de la responsabilité mutuelle en Afrique – Atelier de consultation	72,000.00	-	72,000.00	-	-	72,000.00	-	-	-
1.66	CAADP - Soutien de l'intégration du changement climatique et des questions connexes dans les NAIP	33,000.00	-	33,000.00	-	-	-	-	33,000.00	-
1.67	CAADP- Faciliter la mise en place d'une plateforme interrégionale pour la gestion des risques liés à l'agriculture en Afrique	50,000.00	-	-	-	-	-	-	-	50,000.00
1.68	CAADP - Suivi de la mise en œuvre de la décision du Sommet de l'UA de 2014 sur la résilience et la gestion des risques connexes	38,400.00	-	38,400.00	-	-	-	-	38,400.00	-
1.69	CAADP - Fournir la coordination et le leadership politique dans le cadre de la mise en place de la plateforme technologique africaine de l'agriculture par les organes appropriés									
1.7	Réunions d'orientation de l'Organisation internationale de normalisation - (Organisation africaine sanitaire et phytosanitaire (PANSPSO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Codex Alimentarius Commission, Organisation de normalisation en matière d'élevage (Organisation mondiale de la santé animale) (OIE), Comité pour les mesures phytosanitaires (CPM), Organisation internationale de la protection des végétaux (IPPC)	36,800.00	-	36,800.00	-	36,800.00	-	-	-	-
1.71	Soutien du fonctionnement des systèmes de gestion de la santé des végétaux (pour le système de gestion de la santé des plantes)	160,520.00	-	-	-	-	-	-	-	160,520.00
1.72	Demande d'une étude pour la recherche d'informations sur les politiques de SPS disponibles et les lacunes en politiques	100,000.00	-	100,000.00	-	-	100,000.00	-	-	-
1.73	Développer des directives sur le cadre de responsabilité mutuelle en matière de la révision et d'intégration des questions de SPS dans les plans d'investissement régionaux et nationaux du CAADP									
1.74	Soutien de la formation des États membres pour la mise en œuvre des programmes SPS conformément aux normes internationales des SPS	100,036.00	-	100,036.00	-	-	100,036.00	-	-	-
1.75	Participation d'appui aux États membres de l'UA pour les réunions SPS de l'OMC	62,000.00	-	-	-	-	-	-	-	62,000.00

Département - Economie rurale et agriculture										
Titre du projet - Coordination de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et des activités connexes										
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain										
Budget détaillé										
N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BMGF	UE 30	MDTF-Banque mondiale	Meridian Institute	USAID-IFPRI	Écart
		Budget	États membres	PI						
1.85	CAADP - Offrir une mobilisation politique et basée sur les politiques dans les États membres en vue d'entamer et de lancer le processus du CAADP ainsi que de mettre en œuvre les mesures du CAADP dans tous les États membres pré- pacte	36,000.00	-	36,000.00	-	-	36,000.00	-	-	-
1.86	CAADP- Mener des activités de sensibilisation et l'établissement des partenariats effectifs publics-privés en vue d'accroître les ressources dans la mise en œuvre des chaînes de valeur et des plans d'investissement agricoles	388,800.00	-	388,800.00	-	-	-	-	388,800.00	-
1.87	Organiser et mettre en œuvre une conférence conjointe des ministres africains et arabes de l'Agriculture à Kampala (Ouganda) en vue d'attirer et d'accroître l'investissement dans les NAIP des États membres	280,400.00	-	100,000.00	-	-	100,000.00	-	-	180,400.00
1.88	Organiser et mener deux réunions conjointes Commission de l'UA - Agence NEPAD -CER de planification et de révision dans le cadre du CAADP	62,400.00	-	62,400.00	-	-	62,400.00	-	-	-
1.89	Mettre en œuvre la décision du Sommet de juin 2014 et l'engagement de rendre compte par le déploiement du cadre de résultats du CAADP - réunions basées sur les CER	184,000.00	-	184,000.00	-	-	184,000.00	-	-	-
2	Promotion du renforcement de l'infrastructure pour l'accès au marché et le commerce des produits agricoles	359,600.60	-	359,600.60	-	-	359,600.60	-	-	-
2.01	Initiative de la politique foncière soutenue (Coorganiser la réunion du Comiré directeur et du groupe de travail conjoint sur les terres)	11,396.00	-	11,396.00	-	-	11,396.00	-	-	-
2.02	Organiser les événements en marge de la politique foncière dans divers forums tels que la Conférence de la Banque mondiale sur les terres et la pauvreté et participer à d'autres réunions liées aux questions foncières	6,840.00	-	6,840.00	-	-	6,840.00	-	-	-
2.03	Coorganiser et participer aux réunions interdépartementales des groupes de travail liés aux questions foncières (avec le SAFGRAD, l'IBAR, l'ENR et la LPI)	1,000.00	-	1,000.00	-	-	1,000.00	-	-	-
2.04	Coorganiser des séances d'information avec les partenaires sur les questions et les problèmes liés aux terres	6,000.00	-	6,000.00	-	-	6,000.00	-	-	-
2.05	Soutenir les plateformes pour le partage de données économique de comparaison sur les contributions économiques des éleveurs aux niveaux continental, régional et national	66,536.00	-	66,536.00	-	-	66,536.00	-	-	-
2.06	Organiser et participer aux réunions interdépartementales des groupes liés au pastoralisme	4,336.00	-	4,336.00	-	-	4,336.00	-	-	-
2.07	Participer aux séances d'information des partenaires sur les politiques relatives aux questions émergentes liées au pastoralisme	7,009.60	-	7,009.60	-	-	7,009.60	-	-	-
2.08	Soutenir les mécanismes d'intégration des questions relatives aux éleveurs dans les plans et programmes d'investissement agricole du CAADP	57,550.00	-	57,550.00	-	-	57,550.00	-	-	-
2.09	Soutenir les activités de renforcement des capacités des groupes et des réseaux d'éleveurs dans le cadre de la mise en œuvre du cadre d'orientation de l'UA sur le pastoralisme	83,933.00	-	83,933.00	-	-	83,933.00	-	-	-
2.10	Recruter un expert sur les questions de pastoralisme									
2.11	Soutenir la mise en œuvre des décisions de la Conférence conjointe de 2014 des ministres de l'UA responsables l'agriculture, du développement rural, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture sur les recommandations relatives au développement de l'infrastructure rurale	50,000.00	-	50,000.00	-	-	50,000.00	-	-	-
2.12	Soutenir le Forum continental et les congrès régionaux des agriculteurs de l'Afrique	65,000.00	-	65,000.00	-	-	65,000.00	-	-	-
3	Soutenir les programmes d'amélioration de l'agro-industrie, y compris l'accès aux ressources productives, et les capacités de la femme, de la jeunesse et des personnes handicapées	416,000.00	-	416,000.00	-	-	276,000.00	-	140,000.00	-
3.01	Mettre en œuvre la décision du Sommet de juin 2014 et l'engagement de rendre compte par le déploiement du cadre de résultats du CAADP - réunions des CER	140,000.00	-	140,000.00	-	-	-	-	140,000.00	-
3.02	Promouvoir des mesures pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes à la terre et à d'autres avoirs et crédits agricoles productifs	250,000.00	-	250,000.00	-	-	250,000.00	-	-	-
3.03	Soutenir la mise en œuvre des activités dans le cadre du Fonds des femmes africaines pour l'agro-industrie	26,000.00	-	26,000.00	-	-	26,000.00	-	-	-
	Total	10,465,686.40	254,184.00	8,871,574.40	1,262,000.00	99,840.00	4,440,507.40	1,280,116.00	1,789,111.00	1,339,928.00

Département - Économie rurale et agriculture										
Titre du projet - Amélioration de la coordination de l'environnement durable et de la gestion des ressources naturelles										
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain										
Budget détaillé										
No.	Résultat et activité	2015	Source de financement		UNEP	UE 30	Fonds UE-ACP	Fondation Rockefeller	Turquie	ÉCART
		Budget	États membres	PI						
1	Facilitation de la mise en œuvre des programmes prioritaires sur l'environnement, les ressources naturelles et le changement climatique	3,750,769.32	-	2,178,733.92	581,455.56	553,490.12	708,023.64	135,764.60	200,000.00	1,572,035.40
	Soutien de la mise en œuvre de la gestion des ressources naturelles des hauts plateaux du Fouta Djallon									
1.01	Promotion de la coopération régionale entre les parties prenantes des hauts plateaux du Fouta Djallon et de ses bassins : signature et ratification de la Convention- cadre entre les 8 pays participants, préparation d'un protocole d'accord entre la Commission de l'UA et l'Organisation des États riverains du fleuve Sénégal	17,061.20	-	17,061.20		17,061.20	-	-	-	-
1.02	Protion de la coopération régionale entre les parties prenantes des hauts plateaux du Fouta Djallon et de ses bassins : validation et signature d'un protocole d'entente entre la Commission de l'UA et l'Organisation des États riverains	30,675.20	-	30,675.20		30,675.20	-	-	-	-
1.03	Promotion de la coopération régionale entre les parties prenantes des hauts plateaux du Fouta Djallon et ses bassins : réunion des parties prenantes	90,863.60	-	90,863.60		90,863.60	-	-	-	-
1.04	Suivi des ressources naturelles des hauts plateaux Fouta Djallon : identification des collecteurs des données (au cours des visites des pays pour la Convention-cadre)									
1.05	Suivi des ressources naturelles des hauts plateaux du Fouta Djallon : création et gestion d'une base de données sur les ressources naturelles des HPFD	50,000.00	-	-		-	-	-	-	50,000.00
1.06	Suivi des ressources naturelles des hauts plateaux du Fouta Djallon : impact du changement climatique sur les ressources naturelles et stratégies d'adaptation des communautés riveraines	28,000.00	-	28,000.00		28,000.00	-	-	-	-
1.07	Promotion de meilleures pratiques pour l'eau, la conservation des terres et de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques des pays participants (Formation des formateurs)	32,578.00	-	-		-	-	-	-	32,578.00
1.08	Soutenir la mise en œuvre de la coordination de l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (GGWSSI) : Salaire et coûts des opérations du coordonnateur du projet	8,800.00	-	-		-	-	-	-	8,800.00
1.09	Ateliers régionaux sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux (NAP)	20,000.00	-	-		-	-	-	-	20,000.00
1.1	Organiser et tirer profit des événements internationaux pour sensibiliser et s'assurer de l'information des parties prenantes et de la participation et de l'appropriation des citoyens	6,336.00	-	-		-	-	-	-	6,336.00
1.11	Facilitation et coordination globales de GGWSSI	68,584.00	-	68,584.00		68,584.00	-	-	-	-
1.12	Convocation des réunions du Groupe de travail de l'Afrique (AWG) sur la réduction des risques de catastrophes (DRR) (une fois tous les six mois) pour coordonner le Programme d'action (PoA)	78,424.00	-	78,424.00		-	78,424.00	-	-	-
1.13	Développement d'une méthodologie pour le suivi du programme (Outil de suivi pour la mise en œuvre des 5 domaines de résultats)	65,532.00	-	65,532.00		-	65,532.00	-	-	-
1.14	Plaidoyer et Communication pour le DRR	12,000.00	-	12,000.00		-	12,000.00	-	-	-
1.15	Renforcement des capacités de la Commission de l'UA pour DRR (Recrutement du personnel et achat du matériel de bureau)	371,755.64	-	371,755.64		-	371,755.64	-	-	-
1.16	Sollicitation des pays africains à participer aux processus mondiaux (Rapports d'auto évaluation HFA, examens des plateformes nationales, entre autres)	174,520.00	-	174,520.00		-	174,520.00	-	-	-
1.17	Soutien des pays et co-organisation d'événements tels que les célébrations de la Journée internationale de réduction des catastrophes dans les pays	5,792.00	-	5,792.00		-	5,792.00	-	-	-
1.18	Mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité (organiser un événement en marge de la réunion de haut niveau)	39,266.00	-	-		-	-	-	-	39,266.00
1.19	Facilitation et promotion de la mise en œuvre de l'économie verte en Afrique par le développement d'outils et directives	200,000.00	-	200,000.00		-	-	-	200,000.00	-
1.2	Coordonner le mécanisme régional de coordination pour l'Afrique (Groupe sectoriel sur l'environnement, la population et l'urbanisation) en partenariat avec le FNUAP comme coprésidents	6,000.00	-	-		-	-	-	-	6,000.00
1.21	Célébrations de la Journée africaine de l'environnement et de la Journée Wangari Maathai	20,000.00	-	-		-	-	-	-	20,000.00
1.22	Soutien des États membres et des CER dans la mise en œuvre de l'UNCCD (en vue de promouvoir l'agenda institutionnel)	50,000.00	-	-		-	-	-	-	50,000.00
1.23	Gestion durable des forêts	17,296.00	-	-		-	-	-	-	17,296.00
1.24	Renforcement des capacités des planificateurs nationaux en vue de l'intégration de la comptabilité des ressources naturelles (NRA) dans les processus nationaux de planification.	30,000.00	-	-		-	-	-	-	30,000.00
1.25	Soutenir l'engagement politique de l'Afrique par le biais du CAHOSCC dans les négociations globales sur le changement climatique	72,700.00	-	-		-	-	-	-	72,700.00
1.26	Facilitation des négociateurs du Groupe africain et les activités de la Commission de l'UA à l'UNFCCC COP 21 / CMP 11	100,000.00	-	-		-	-	-	-	100,000.00
1.27	Soutenir la mise en œuvre de la stratégie pour le changement climatique à tous les niveaux en Afrique	80,000.00	-	-		-	-	-	-	80,000.00
1.28	Soutenir la mise en œuvre des résultats de Rio + 20 (Programmes phares régionaux et objectifs du développement durable (SDGs))	83,644.00	-	83,644.00		83,644.00	-	-	-	-

Titre du projet - Amélioration de la coordination de l'environnement durable et de la gestion des ressources naturelles

Pilier stratégique : **Développement social, économique et humain**

Budget détaillé

No.	Résultat et activité	2015	Source de financement		UNEP	UE 30	Fonds UE-ACP	Fondation Rockefeller	Turquie	ÉCART
		Budget	États membres	PI						
1.29	Salaires du personnel du Projet sur le Suivi de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA)	164,901.12	-	164,901.12		164,901.12	-	-	-	-
1.3	Soutenir la mise en œuvre du MESA dans les CER et les États membres et élaborer des documents-cadres en vue d'une participation active et durable de l'Afrique dans la gouvernance globale de l'environnement (y compris le suivi du projet, les réunions de paix et de sécurité, TEMs, les forums du MESA, les réunions des CTS, les événements en marge des COPS et des foras politiques)	69,761.00	-	69,761.00		69,761.00	-	-	-	-
1.31	Faciliter le plan de mise en œuvre pour une stratégie africaine intégrée sur la météorologie (Services météorologiques et climatiques)	136,520.00	-	-		-	-	-	-	136,520.00
1.32	Soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial des services climatiques (GFCS) en Afrique	136,520.00	-	-		-	-	-	-	136,520.00
1.33	Soutien des programmes de CER sur la météorologie	25,000.00	-	-		-	-	-	-	25,000.00
1.34	Renforcement des capacités institutionnelles (Projet MEA)	81,747.00	-	81,747.00	81,747.00	-	-	-	-	-
1.35	Renforcement des capacités nationales	44,873.00	-	44,873.00	44,873.00	-	-	-	-	-
1.36	Mise en œuvre synergistique (Salaires et avantages, la visibilité et de sensibilisation, équipements et fournitures)	454,835.56	-	454,835.56	454,835.56	-	-	-	-	-
1.37	Développement d'un cadre de politique sur l'intégration du changement climatique dans les politiques de gestion des ressources en eau									
1.38	Soutien des États membres pour la mise en œuvre de l'Agenda de la vision stratégique africaine de l'eau et des réunions techniques	32,400.00	-	-		-	-	-	-	32,400.00
1.39	Renforcement des capacités des États membres pour la mise en œuvre des politiques d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des ressources en eau pour le développement durable	60,508.00	-	-		-	-	-	-	60,508.00
1.4	Soutien de la mise en œuvre de la Décision de l'UA sur la protection et la conservation de la nature, de la faune et de la flore en Afrique	50,000.00	-	-		-	-	-	-	50,000.00
1.41	Capacité africaine de risques	135,764.60	-	135,764.60		-	-	135,764.60	-	-
1.42	Mise en fonction de l'Unité responsable du changement climatique et de la désertification	548,111.40	-	-		-	-	-	-	548,111.40
1.43	Prix Wangari Maathai	30,000.00	-	-		-	-	-	-	30,000.00
1.44	Journée africaine de l'eau au cours de la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm	20,000.00	-	-		-	-	-	-	20,000.00
Total		3,750,769.32	-	2,178,733.92	581,455.56	553,490.12	708,023.64	135,764.60	200,000.00	1,572,035.40

Département - Économie rurale et agriculture								
Titre du projet - Amélioration de la coordination des initiatives sur les ressources animales en Afrique								
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain								
Budget détaillé								
No.	Résultat et activité	2015	Source de financement		CE-IBAR	UE 30	USDA	ÉCART
		Budget	États membres	PI				
1	Soutien à la mise en œuvre par les États membres des programmes prioritaires du CAADP, y compris les ressources animales en tant que moyens pour stimuler la production et la productivité agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'élimination de la faim et la réduction de la pauvreté	5,837,858.79	16,752.28	1,519,318.00	-	1,205,932.00	313,386.00	4,301,788.51
	Renforcement des systèmes de production de l'élevage et gestion des ressources naturelles (IBAR)							
1.01	Soutien au développement de l'aquaculture	196,191.30	-	-	-	-	-	196,191.30
1.02	Mise en œuvre du cadre d'orientation pastorale	202,807.27	-	-	-	-	-	202,807.27
	Amélioration de la lutte contre les maladies animales prioritaires touchant le développement de l'élevage et les conditions de vie (IBAR)							
1.03	Conseil scientifique international pour la recherche et la lutte contre la trypanosomiase (ISCTRC)	182,810.00	16,752.28	-	-	-	-	166,057.72
1.04	Soutien des CER et des États membres dans le cadre de la gestion de la lutte contre les maladies et les situations d'urgence	290,764.08	-	-	-	-	-	290,764.08
1.05	Contrôle progressif des maladies animales négligées en Afrique (PROCNADA)	208,442.30	-	-	-	-	-	208,442.30
1.06	Soutien des États membres dans le cadre du développement et de la mise en œuvre d'une stratégie pour la faune en Afrique	105,358.33	-	-	-	-	-	105,358.33
1.07	Soutien de l'USDA aux États membres de l'UA sur les activités du SPS	313,386.00	-	313,386.00	-	-	313,386.00	-
1.08	Secrétariat pour les normes et le commerce sur la santé animale et la sécurité alimentaire de l'UA -IBAR	300,000.00	-	-	-	-	-	300,000.00
1.09	Soutenir la capacité de sensibilisation basée sur des preuves pour les réformes et l'investissement accru dans le secteur de l'élevage : Alive	255,238.95	-	-	-	-	-	255,238.95
1.04	Institutions africaines d'éducation vétérinaire et des sciences animales soutenues dans le cadre de la révision régulière de leurs programmes							
	La capacité des États membres et des CER à intégrer les ressources animales dans les priorités des investissements dans l'agriculture est renforcée (IBAR)							
1.1	Soutien à l'intégration de l'élevage dans le CAADP	252,440.23	-	-	-	-	-	252,440.23
1.11	Soutenir les politiques nationales et régionales sur les aliments des animaux et les additifs pour l'alimentation animale	239,925.16	-	-	-	-	-	239,925.16
1.12	Soutien de la création de la plate-forme pour le bien-être des animaux en Afrique	213,550.48	-	-	-	-	-	213,550.48
	Environnement favorable pour améliorer l'investissement et la prestation de services (IBAR)							
1.13	Système d'informations sur les ressources animales (ARIS)	240,754.41	-	-	-	-	-	240,754.41
	Amélioration de l'accès au marché et renforcement de la valeur ajoutée (IBAR)							
1.15	Développer et mettre en œuvre un système de certification et de traçabilité dans les zones pastorales	251,259.89	-	-	-	-	-	251,259.89
	Coordination et gestion du Programme (IBAR)							
1.16	Renforcement des capacités de l'IBAR à mettre en œuvre son plan stratégique	1,162,124.66	-	-	-	-	-	1,162,124.66
1.17	Recrutement d'experts, opérations techniques et gestion	849,300.00	-	849,300.00	-	849,300.00	-	-
	Renforcement des capacités des États membres de l'Union africaine à produire des vaccins d'animaux de qualité (PANVAC)							
1.18	Formation et assistance technique aux États membres de l'UA	32,270.00	-	-	-	-	-	32,270.00
1.19	Amélioration des vaccins contre la PPCB actuellement utilisés en Afrique	40,000.00	-	-	-	-	-	40,000.00
1.2	Transfert de la production de vaccin contre la PPCC aux États membres de l'UA	15,200.00	-	-	-	-	-	15,200.00
1.21	Sélection et validation d'une nouvelle souche de vaccin PPCC à utiliser en Afrique	37,000.00	-	-	-	-	-	37,000.00
1.22	Amélioration de l'efficacité des vaccins contre la PPR actuellement utilisés en Afrique	20,000.00	-	20,000.00	-	20,000.00	-	-

Département - Économie rurale et agriculture								
Titre du projet - Amélioration de la coordination des initiatives sur les ressources animales en Afrique								
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain								
Budget détaillé								
No.	Résultat et activité	2015	Source de financement		CE-IBAR	UE 30	USDA	ÉCART
		Budget	États membres	PI				
1.23	Développement de vaccins combinés contre la peste des petits ruminants et variole ovine et caprine (PPR/SGP)	33,000.00	-	-	-	-	-	33,000.00
1.24	Renforcer les connaissances du PANVAC dans la production de réactifs	10,000.00	-	10,000.00	-	10,000.00	-	-
1.25	Mise en place du Mécanisme de contrôle de qualité pour le vaccin contre la fièvre aphteuse au PANVAC	15,000.00	-	15,000.00	-	15,000.00	-	-
1.26	Mise en œuvre de l'assurance qualité	25,500.00	-	-	-	-	-	25,500.00
1.27	Mise en place de nouveaux outils technologiques	53,950.00	-	-	-	-	-	53,950.00
1.28	Renforcement des ressources humaines du PANVAC	44,321.00	-	22,700.00	-	22,700.00	-	21,621.00
1.29	Production et distribution des réactifs essentiels dans les États membres de l'UA	25,000.00	-	25,000.00	-	25,000.00	-	-
1.3	Production et distribution des réactifs essentiels pour le diagnostic des maladies animales dans les États membres de l'UA	75,000.00	-	75,000.00	-	75,000.00	-	-
Campagne panafricaine de l'Union africaine pour l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase								
1.31	Renforcement des capacités des pays à mettre en œuvre les interventions de lutte contre la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase : formation sur la planification et mise en œuvre des projets du PATTEC (y compris la préparation des stratégies nationales basées sur le PS du PATTEC)	161,140.00	-	-	-	-	-	161,140.00
1.32	Production et diffusion du matériel publicitaire et d'information du public : Produire et diffuser les matériels d'information publique	16,600.00	-	16,600.00	-	16,600.00	-	-
1.33	Études et évaluations - Fourniture de soutien technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : développer un TCP pour l'évaluation du statut des zones d'infestations des tsé-tsé	2,086.00	-	2,086.00	-	2,086.00	-	-
1.34	Études et évaluations - Fourniture de soutien technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : Recrutement d'un expert pour soutenir les pays touchés et bureau de coordination du PATTEC sur le SIG et la base de données	36,500.00	-	36,500.00	-	36,500.00	-	-
1.35	Études et évaluations - Fourniture de soutien technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : Entreprendre des consultations sur le développement des normes et des protocoles de lutte contre les tsé-tsé	6,872.00	-	6,872.00	-	6,872.00	-	-
1.36	Suivi et évaluation des projets PATTEC : Convenir une réunion des coordinateurs parallèlement à la Conférence de l'ISCTRC	109,066.00	-	109,066.00	-	109,066.00	-	-
1.37	Activités de mobilisation des ressources et de sensibilisation : développer des directives pour la préparation des stratégies de mobilisation de ressources dans les pays touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	2,913.00	-	2,913.00	-	2,913.00	-	-
1.38	Gestion de programme : Convoquer la réunion du Comité directeur	14,895.00	-	14,895.00	-	14,895.00	-	-
Total		5,837,858.79	16,752.28	1,519,318.00	-	1,205,932.00	313,386.00	4,301,788.51

Département - Affaires sociales

Titre du projet - **Facilitation du développement du capital humain de l'Afrique**Pilier stratégique : **Développement social, économique et humain**

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		EU - 30	Finlande	Fondation Ford	Fonds Mondial	BIT	ONUSIDA	ETATS-UNIS	Écart
		Budget	États membres	PI								
4	Promotion des cadres pour la protection sociale des groupes vulnérables	573,634.00	-	573,634.00	573,634.00		-	-		-	-	-
4.01	Renforcer les capacités des États membres de la SADC à mettre en œuvre le Cadre de la politique de migration pour l'Afrique (MPFA) et à intégrer la migration dans les politiques de développement et de planification	118,272.00	-	118,272.00	118,272.00		-	-		-	-	-
4.02	Renforcer les capacités des États membres et des organisations de la société civile en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique pour prévenir et lutter contre la migration irrégulière, la traite de personnes et le trafic illicite de migrants	85,974.00	-	85,974.00	85,974.00		-	-		-	-	-
4.03	Résultat ou activité	30,720.00	-	30,720.00	30,720.00		-	-		-	-	-
4.04	Soutien à l'Institut africain pour les transferts de fonds	328,000.00	-	328,000.00	328,000.00		-	-		-	-	-
4.05	Participation aux événements et activités sur les migrations internationales	10,668.00	-	10,668.00	10,668.00		-	-		-	-	-
5	Promotion et mise en œuvre des politiques et programmes sur le travail et l'emploi	255,000.00	-	255,000.00	205,000.00		-	-	50,000.00	-	-	-
5.01	Élaboration d'initiatives continentales sur l'intégration du SPIREWORK dans le CAADP	50,000.00	-	50,000.00	-		-	-	50,000.00	-	-	-
5.02	Mise en œuvre du LMIS											
5.03	Mettre en œuvre de l'Agenda en faveur de la productivité africaine											
5.04	Mise en œuvre du Programme sur la migration de la main-d'œuvre	205,000.00	-	205,000.00	205,000.00		-	-		-	-	-
	Total	2,153,612.00	126,356.00	1,470,374.00	778,634.00	38,496.00	173,424.00	49,700.00	50,000.00	156,768.00	223,352.00	556,882.00

Titre du projet - Faciliter la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme par la lutte contre la drogue et la prévention du crime

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	USAID	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Harmonisation des politiques culturelles africaines et campagne sur la renaissance culturelle mise en œuvre	123,689.00	-	-	-	-	123,689.00
1.01	Mettre en place et faire le suivi de la campagne sur la renaissance culturelle africaine 2010-2015	58,689.00	-	-	-	-	58,689.00
1.02	Réaliser une étude de faisabilité pour la Commission du Cinéma africain et collaborer avec les réalisateurs pour la diffusion et la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives	65,000.00	-	-	-	-	65,000.00
2	Mise en œuvre des projets de partenariat entre l'UA et l'UE	87,500.00	-	87,500.00	87,500.00	-	-
2.01	Elaboration d'une loi normalisée sur les antiquités pour la lutte contre le trafic illicite des biens culturels	72,500.00	-	72,500.00	72,500.00	-	-
2.02	Participer à des activités de l'Alliance des Civilisations, des Reines et des Femmes africaines leaders culturels (AQWCL) et du Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA)	15,000.00	-	15,000.00	15,000.00	-	-
3	Lanques africaines Promotion de et valorisées (ACALAN)	308,000.00	117,800.00	-	-	-	190,200.00
3.01	Développement de la terminologie et formation en langues africaines	74,000.00	45,880.00	-	-	-	28,120.00
3.02	Retracer les langages africains et en faire la publicité selon l'usage géographique dans les États membres (Phase deux de l'Atlas linguistique pour l'Afrique)	78,000.00	-	-	-	-	78,000.00
3.03	Les langues africaines et les TIC : digitalisation et développement de la technologie du langage humain	-	-	-	-	-	-
3.04	Préparer et assurer des projets sur la formation des enseignants en cours d'emploi.	41,000.00	25,420.00	-	-	-	15,580.00
3.05	Subvention au CELHTO	115,000.00	46,500.00	-	-	-	68,500.00
4	Mise en œuvre des secteurs prioritaires de l'AUPA sur la lutte contre la drogue (2013-2017)	664,330.00	-	433,930.00	84,703.00	349,227.00	230,400.00
4.01	Opérationnalisation du Secrétariat de AUPA sur la lutte contre la drogue (2013-2017)	230,400.00	-	-	-	-	230,400.00
4.02	Amélioration de la gestion, la surveillance, l'établissement des rapports et l'évaluation de l'AUPA aux niveaux continental, régional et national	68,203.00	-	68,203.00	68,203.00	-	-
4.03	Extension des services sur la base des preuves pour répondre à l'impact social et sur la santé de la consommation de drogues au sein des États membres	349,227.00	-	349,227.00	-	349,227.00	-
4.04	Lutter contre le trafic de drogues illicites et répondre aux défis liés à la sécurité humaine	16,500.00	-	16,500.00	16,500.00	-	-
Total		1,183,519.00	117,800.00	521,430.00	172,203.00	349,227.00	544,289.00

Titre du projet - **Stimuler le commerce intra-africain et améliorer la part de marché de l'Afrique**

Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Amélioration de la facilitation du commerce	452,191.00	167,502.00	284,689.00	284,689.00	-
1.01	Réunion du Sous-comité de l'Union africaine des Directeurs généraux des douanes et de la coopération douanière Commission de l'UA-CER	150,002.00	150,002.00	-	-	-
1.02	Appui à la mise en œuvre du Plan d'action du BIAT du Groupe sur la facilitation du commerce	200,000.00	-	200,000.00	200,000.00	-
1.03	Réunions d'études et de consultation avec les parties prenantes sur la capacité des États membres de l'UA à mettre en œuvre l'Accord de facilitation du commerce de l'OMC	84,689.00	-	84,689.00	84,689.00	-
1.04	Surveiller les tendances mondiales et continentales et les évolutions dans la facilitation du commerce et des douanes	17,500.00	17,500.00	-	-	-
2	Harmonisation des politiques et législations commerciales	910,020.00	-	533,868.00	533,868.00	376,152.00
2.01	Organiser la première réunion des Comités techniques sectoriels (CTS) sur le commerce, l'industrie et les mines	-	-	-	-	-
2.02	Coordonner la mise en œuvre du programme de travail du groupe de travail sur les produits de base	175,852.00	-	175,852.00	175,852.00	-
2.03	Organiser un atelier sectoriel sur la libéralisation du commerce des services	97,452.00	-	97,452.00	97,452.00	-
2.04	Organiser une réunion de coordination avec les États membres, les CER et les autres parties prenantes pour partager les expériences et développer des positions communes, des politiques et des stratégies pour entrer dans les négociations avec des tiers (négociations avec les APE et l'OMC)	176,882.00	-	176,882.00	176,882.00	-
2.05	Coordonner les composantes des partenariats du commerce et de l'investissement (Turquie, Inde, Corée du Sud, etc.)	227,470.00	-	-	-	227,470.00
2.06	Coordonner les positions communes des États membres sur l'AGOA	68,600.00	-	-	-	68,600.00
2.07	Organiser des ateliers sur les barrières non tarifaires	83,682.00	-	83,682.00	83,682.00	-
2.08	Coordonner et superviser la mise en œuvre du Plan d'action du BIAT	80,082.00	-	-	-	80,082.00
3	Renforcement des capacités productives	847,544.00	-	152,582.00	152,582.00	694,962.00
3.01	Organiser une foire commerciale africaine pour promouvoir le secteur manufacturier africain dans le cadre de la Journée africaine de l'industrialisation 2015	86,762.00	-	-	-	86,762.00
3.02	Organiser un atelier sur la chaîne de valeur dans l'industrie agroalimentaire (CAADP, etc.) en collaboration avec le NEPAD	94,150.00	-	-	-	94,150.00
3.03	Organiser des ateliers des PME avec les CER et les États membres pour la validation et l'adoption de la stratégie continentale de développement des PME	158,170.00	-	-	-	158,170.00
3.04	Activités de plaidoyer à l'égard de la durabilité de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) et la Vision minière africaine	200,850.00	-	-	-	200,850.00
3.05	Réunion consultative avec les CER et les États membres pour l'appropriation et la mobilisation des ressources de l'AIDA et la Vision minière africaine	155,030.00	-	-	-	155,030.00
3.06	Soutenir le programme d'infrastructure de qualité panafricain y compris la normalisation, l'accréditation, la certification, le contrôle de la qualité	152,582.00	-	152,582.00	152,582.00	-
Total		2,209,755.00	167,502.00	971,139.00	971,139.00	1,071,114.00

Fonds intermédiaires - exercice 2015

Département : Ressources humaines, sciences et technologie								
Titre du projet : Éducation et renforcement des capacités en Afrique								
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain								
Budget détaillé								
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BAD	UE 30	USA	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Mettre en œuvre le programme du Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (AU-YVC) pour la promotion de l'employabilité des jeunes, du panafricanisme et du leadership	2,466,000.00	-	200,000.00	-	-	200,000.00	2,266,000.00
1.01	Recruter, former et déployer des jeunes volontaires de l'UA (150 volontaires)	2,466,000.00	-	200,000.00	-	-	200,000.00	2,266,000.00
2	Soutenir l'établissement de l'Université panafricaine	6,803,600.00	-	6,803,600.00	6,803,600.00	-	-	-
2.01	Inscrire et accueillir les étudiants	6,803,600.00	-	6,803,600.00	6,803,600.00	-	-	-
3	Promouvoir la mobilité intra-africaine des étudiants et l'accès par le biais d'attribution de bourses	635,250.00	-	635,250.00	-	635,250.00	-	-
3.01	Mettre en œuvre le Programme de bourses Nyerere (avec une attention particulière aux étudiants ayant des besoins particuliers)	635,250.00	-	635,250.00	-	635,250.00	-	-
Total		9,904,850.00	-	7,638,850.00	6,803,600.00	635,250.00	200,000.00	2,266,000.00

Département : Ressources humaines, sciences et technologie						
Titre du projet : Sciences et technologie pour le développement						
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain						
Budget détaillé						
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Promotion du programme d'actions à mener pour faire avancer les sciences, la technologie et l'innovation en Afrique	400,000.00	-	400,000.00	400,000.00	-
1.01	Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'Union africaine (niveaux national, régional et continental)	400,000.00	-	400,000.00	400,000.00	-
2	Élaboration et mise en œuvre des programmes de mobilisation de la stratégie de l'Union africaine relative aux sciences, technologie et innovation 2024	13,250,000.00	-	-	-	13,250,000.00
2.01	Création d'un fonds intermédiaire du programme-cadre de recherche de l'Union africaine pour les sciences et technologie en Afrique	13,250,000.00	-	-	-	13,250,000.00
Total		13,650,000.00	-	400,000.00	400,000.00	13,250,000.00

Fonds intermédiaires - exercice 2015

Département : Infrastructures et énergie					
Titre du projet : Stratégies et initiatives de développement énergétique en Afrique					
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain					
Détails de budget					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Allemagne-KFW
		Budget	États membres	PI	
1	Facilitation du développement des ressources d'énergie géothermique en Afrique de l'Est	25,000,000.00	-	25,000,000.00	25,000,000.00
1.01	Première vague d'aide financière attribuée en soutien à la mise en œuvre des projets de production d'énergie géothermique à l'Éthiopie et au Kenya	10,000,000.00	-	10,000,000.00	10,000,000.00
1.02	Deuxième vague d'aide financière attribuée en soutien à la mise en œuvre des projets de production d'énergie géothermique	15,000,000.00	-	15,000,000.00	15,000,000.00
Total		25,000,000.00	-	25,000,000.00	25,000,000.00

Département : Économie rurale et agriculture								
Titre du projet : Renforcement de la coordination des initiatives pour les ressources animales en Afrique								
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain								
Budget détaillé								
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		BMGF	EC-IBAR	USAID-IBAR	Écart
		Budget	États membres	PI				
1	Appui à la mise en œuvre, par les États membres, des programmes prioritaires du CAADP, y compris ceux relatifs aux ressources animales en tant qu'instrument pour stimuler la production et la productivité agricoles afin de réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'éliminer la faim et réduire la pauvreté	36,176,602.82	-	29,105,547.82	717,496.00	25,702,396.82	2,685,655.00	7,071,055.00
	Améliorer le contrôle des maladies animales prioritaires affectant le développement de l'élevage et les conditions d'existence (IBAR)							
1.01	Méthodes et procédures normalisées en santé animale	2,685,655.00	-	2,685,655.00	-	-	2,685,655.00	-
1.02	Améliorer le contrôle des maladies animales en soutien au commerce dans la région de l'IGAD	3,135,915.00	-	3,135,915.00	-	3,135,915.00	-	-
1.03	Renforcer la gouvernance vétérinaire en Afrique	7,533,921.00	-	7,533,921.00	-	7,533,921.00	-	-
1.04	Soutien à la mise en œuvre de l'approche « une seule santé » dans la gestion des maladies animales transfrontières et des zoonoses	1,296,340.00	-	-	-	-	-	1,296,340.00
1.05	Renforcement des mécanismes de coordination et des compétences techniques pour le contrôle des maladies animales transfrontières et des zoonoses	1,506,479.00	-	-	-	-	-	1,506,479.00
1.06	Renforcement des services de santé animale en Somalie	1,747,194.80	-	1,747,194.80	-	1,747,194.80	-	-
1.07	Projet africain de production de données sur les résidus de pesticide : Renforcement des capacités régionales pour satisfaire aux exigences d'exportation relatives à l'utilisation des pesticides basées sur les normes internationales	159,596.00	-	-	-	-	-	159,596.00
1.08	Faciliter la participation des nations africaines dans les organismes d'établissement des normes sanitaires et phytosanitaires (PANSPSO)	1,081,070.00	-	1,081,070.00	-	1,081,070.00	-	-

Fonds intermédiaires - exercice 2015

	Renforcement des systèmes de production animale et de la gestion des ressources naturelles (IBAR)							
1.09	Coordonner le renforcement des capacités des pays africains en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques animales africaines	4,749,710.02	-	4,749,710.02	-	4,749,710.02	-	-
1.1	Partenariat stratégique pour le développement d'une pêche durable	297,985.00	-	-	-	-	-	297,985.00
1.11	Renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance du secteur de la pêche en Afrique	3,884,497.00	-	3,884,497.00	-	3,884,497.00	-	-
1.12	Contributions des abeilles à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence	1,723,569.00	-	1,723,569.00	-	1,723,569.00	-	-
	Améliorer l'accès au marché et améliorer la valeur ajoutée (IBAR)							
1.13	Améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté grâce au commerce de poisson au niveau intrarégional en Afrique subsaharienne	391,250.00	-	-	-	-	-	391,250.00
1.14	Améliorer le commerce de bétail de la Somalie	1,846,520.00	-	1,846,520.00	-	1,846,520.00	-	-
	Amélioration des capacités des États membres et des CER à intégrer les ressources animales dans les priorités d'investissement du secteur agricole (IBAR)							
1.15	Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'élevage	717,496.00	-	717,496.00	717,496.00	-	-	-
	Soutien à la mise en œuvre du programme continental pour le développement durable en Afrique (IBAR)							
1.16	L'élevage comme moyen d'existence et pour le développement durable en Afrique : programme continental	3,419,405.00	-	-	-	-	-	3,419,405.00
	Total	36,176,602.82	-	29,105,547.82	717,496.00	25,702,396.82	2,685,655.00	7,071,055.00

Projets spéciaux - exercice 2015

Département : Bureau du Président - Cabinet					
Titre du projet : Centre culturel et résidences de la Commission de l'UA					
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication					
Détails de budget					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Nouveau Centre de conférences et projets résidentiels	61,000,000.00	-	-	61,000,000.00
1.01	Construction de la résidence du Vice-président	1,800,000.00	-	-	1,800,000.00
1.02	Construction des résidences des Commissaires	9,200,000.00	-	-	9,200,000.00
1.03	Travaux de construction du projet d'agrandissement qui comprend une cafétéria, un centre d'accréditation, une salle polyvalente, un centre d'impression, les archives et un entrepôt central	50,000,000.00	-	-	50,000,000.00
Total		61,000,000.00	-	-	61,000,000.00

Département : SPPMERM						
Titre du projet : Agenda 2063 de l'UA						
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication						
Budget détaillé						
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	JFA-ICBC
		Budget	États membres	PI		
1	Document-cadre de l'Agenda 2063	2,723,000.00	99,000.00	2,624,000.00	360,000.00	2,264,000.00
1.01	Cinq ateliers régionaux de vulgarisation sur l'Agenda 2063	1,080,000.00	-	1,080,000.00	-	1,080,000.00
1.02	Réunion des parties prenantes pour examiner l'Agenda 2063	274,000.00	-	274,000.00	-	274,000.00
1.03	Visites des CER et des États membres pour le suivi de la mise en œuvre	99,000.00	99,000.00	-	-	-
1.04	Publications et articles	360,000.00	-	360,000.00	360,000.00	-
1.05	Projets pilotes de l'Agenda 2063 (deux projets par régions)	910,000.00	-	910,000.00	-	910,000.00
Total		2,723,000.00	99,000.00	2,624,000.00	360,000.00	2,264,000.00

Projets spéciaux - exercice 2015

Département : Économie rurale et agriculture					
Titre du projet : Construction d'un Bureau permanent pour IBAR-UA					
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Appui à la mise en œuvre, par les États membres, des programmes prioritaires du CAADP, y compris ceux relatifs aux ressources animales en tant qu'instrument pour stimuler la production et la productivité agricoles afin de réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'éliminer la faim et réduire la pauvreté	20,000,000.00	-	-	20,000,000.00
1.01	Construction d'un Bureau permanent pour l'IBAR	20,000,000.00	-	-	20,000,000.00
Total		20,000,000.00	-	-	20,000,000.00

Département : Commerce et industrie						
Titre du projet : Création de la Zone de libre-échange continentale						
Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats						
Budget détaillé						
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		États-Unis	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Lancement des négociations sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC)	2,402,793.00	-	-	-	2,402,793.00
1.01	Trois réunions du Groupe de travail continental sur la ZLEC	208,320.00	-	-	-	208,320.00
1.02	Suivi de la mise en œuvre des accords régionaux de libre-échange, y compris la zone de libre-échange de la tripartite CAE-COMESA-SADC	48,000.00	-	-	-	48,000.00
1.03	Organiser deux réunions du Forum de négociation sur la ZLEC	506,840.00	-	-	-	506,840.00
1.04	Organiser une réunion du Comité des hauts fonctionnaires sur la ZLEC	225,320.00	-	-	-	225,320.00
1.05	Réunions des différents groupes de travail techniques	250,000.00	-	-	-	250,000.00
1.06	Études techniques en appui aux négociations sur la ZLEC	150,000.00	-	-	-	150,000.00
1.07	Mise en œuvre de l'Observatoire du commerce et du Conseil des affaires de l'Afrique	1,014,313.00	-	-	-	1,014,313.00
2	Mobilisation des parties prenantes et communications pour la ZLEC	1,774,440.00	-	-	-	1,774,440.00
2.01	Mobilisation politique et communications pour la ZLEC	102,000.00	-	-	-	102,000.00
2.02	Réunions consultatives régionales destinées aux CER (SADC, CAE, COMESA, CEEAC, CEDEAO, IGAD, CEN-SAD et UMA) sur la ZLEC	722,440.00	-	-	-	722,440.00
2.03	Renforcement des capacités pour la ZLEC	500,000.00	-	-	-	500,000.00
2.04	Réunions consultatives sur la ZLEC à l'intention du secteur privé, des parlementaires et des OSC	450,000.00	-	-	-	450,000.00

Projets spéciaux - exercice 2015

3	Mise à disposition d'un personnel d'appoint du Département du commerce et de l'industrie pour l'Unité qui travaille sur l'initiative « Stimuler le commerce intra-africain » (BIAT) et la ZLEC	1,610,852.33	-	395,000.00	395,000.00	1,215,852.33
3.01	Salaires de tous les membres du personnel qui travaillent sur la mise en œuvre de la BIAT et de la ZLEC (aussi bien aux nouveaux qu'à ceux qui sont déjà en poste)	517,516.33	-	395,000.00	395,000.00	122,516.33
3.02	Lancement de l'Unité de mise en œuvre et de coordination d'AIDA	199,000.00	-	-	-	199,000.00
3.03	Soutien à l'Unité chargée des négociations sur la ZLEC	894,336.00	-	-	-	894,336.00
4	Élargissement du commerce intra-africain et de l'accès au marché mondial	258,880.00	-	75,000.00	75,000.00	183,880.00
4.01	Réaliser et coordonner les études sur les exportations de services non traditionnels	122,000.00	-	75,000.00	75,000.00	47,000.00
4.02	Organiser un séminaire régional de formation sur le commerce, le développement des services et les négociations	136,880.00	-	-	-	136,880.00
Total		6,046,965.33	-	470,000.00	470,000.00	5,576,965.33

Département : Commerce et industrie							
Titre du projet : Appui à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges au sein des États membres de l'Union africaine							
Pilier stratégique : Intégration, coopération et partenariats							
Budget détaillé							
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		UE 30	Turquie	Écart
		Budget	États membres	PI			
1	Réalisation de l'analyse des insuffisances et de l'évaluation des besoins pour la mise en œuvre d'une zone de libre-échange conforme aux règles de l'OMC	310,980.00	-	310,980.00	310,980.00	-	-
1.01	Organiser des ateliers de validation sur les études d'analyse des insuffisances et d'évaluation des besoins	220,980.00	-	220,980.00	220,980.00	-	-
1.02	Réaliser des études d'analyse des insuffisances et d'évaluation des besoins sur l'accord de facilitation des échanges de l'OMC	90,000.00	-	90,000.00	90,000.00	-	-
2	Sensibilisation des administrations douanières des États membres de l'UA sur les attentes et les exigences de l'accord de facilitation des échanges de l'OMC	485,400.00	-	-	-	-	485,400.00
2.01	Organiser des ateliers de sensibilisation destinés aux administrations douanières des États membres de l'UA sur l'accord de facilitation des échanges de l'OMC	485,400.00	-	-	-	-	485,400.00
3	Élaboration d'une stratégie de l'Union africaine pour la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges	215,448.00	-	100,000.00	-	100,000.00	115,448.00
3.01	Élaboration d'une stratégie de l'Union africaine pour la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges	215,448.00	-	100,000.00	-	100,000.00	115,448.00
Total		1,011,828.00	-	410,980.00	310,980.00	100,000.00	600,848.00

Assistance technique - Exercice 2015

Département : CIDO					
Titre du projet : Mobilisation des acteurs non étatiques de la société civile et de la communauté de la diaspora pour soutenir l'intégration					
Pilier stratégique : Valeurs partagées					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Banque mondiale - 27
		Budget	États membres	PI	
1	Renforcement de la participation des parties prenantes à l'Agenda africain	60,000.00	-	60,000.00	60,000.00
1.01	Soutenir la mise en œuvre des projets commémoratifs	60,000.00	-	60,000.00	60,000.00
Total		60,000.00	-	60,000.00	60,000.00

Département : SPPMERM					
Titre du projet : Renforcement des capacités de planification stratégique de la Commission de l'UA et des autres organes de l'UA					
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Gestion efficace de l'information et du savoir au sein de l'UA	113,901.99	-	-	113,901.99
1.01	Achat de matériel (3 ordinateurs, 2 imprimantes et 2 000 boîtes d'archives)	103,899.99	-	-	103,899.99
1.02	Achat de mobilier et d'équipements pour la bibliothèque	10,002.00	-	-	10,002.00
Total		113,901.99	-	-	113,901.99

Assistance technique - Exercice 2015

Département : Gestion des conférences et publications (DCMP)					
Titre du projet : Modernisation des méthodes de travail de la DCMP					
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communication					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Amélioration de la capacité technologique de la DCMP au moyen d'achats d'équipements, d'accessoires et de logiciels de dernière génération	441,000.00	-	-	441,000.00
1.01	Achat de deux presses d'imprimerie professionnelles et du matériel de reproduction pour faire face à la demande croissante des utilisateurs	330,000.00	-	-	330,000.00
1.02	Doter l'Unité de documentation d'équipements qui permettront à la DCMP d'organiser des conférences soucieuses de l'environnement	47,000.00	-	-	47,000.00
1.03	Doter les installations de conférence des équipements nécessaires et acheter différents accessoires de conférence et pièces de rechange	60,000.00	-	-	60,000.00
1.04	Renforcer l'Unité de coordination centrale en la dotant des équipements nécessaires	4,000.00	-	-	4,000.00
Total		441,000.00	-	-	441,000.00

Département : Services médicaux					<i>Rapport élaboré par le biais de l'AMERT</i>	
Titre du projet : Améliorer les prestations de services médicaux au sein de l'UA						
Pilier stratégique : Renforcement des capacités et des institutions, et communications						
Budget détaillé						
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		JFA-ICBC	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Renforcement de la capacité des systèmes de prestation des services médicaux	75,202.50	-	-	-	75,202.50
1.01	Acheter des équipements supplémentaires de radiologie	30,000.00	-	-	-	30,000.00
1.03	Acheter des équipements supplémentaires de laboratoire	23,152.50	-	-	-	23,152.50
1.04	Acheter un nouvel équipement dentaire	22,050.00	-	-	-	22,050.00
1.08	Créer un espace pour les nouveaux services et les nouveaux équipements médicaux					-
2	Amélioration de la tenue des dossiers médicaux au moyen d'un système intégré de dossier médical électronique	60,337.90	-	4,000.00	4,000.00	56,337.90
2.01	Acheter des logiciels et du matériel informatique supplémentaires, paiement des frais de conseil et inauguration du système intégré de dossier médical électronique	56,337.90				56,337.90
2.02	Mener une étude pour évaluer l'acceptabilité et l'utilité du système intégré de dossier médical électronique	4,000.00	-	4,000.00	4,000.00	-
		135,540.40	0.00	4,000.00	4,000.00	131,540.40

Assistance technique - Exercice 2015

Département : Ressources humaines, sciences et technologie					
Titre du projet : Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI)					
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Appui aux opérations de l'Observatoire	702,538.00	-	-	702,538.00
1.01	Fournir des ressources humaines	522,258.00	-	-	522,258.00
1.02	Rendre l'OASTI opérationnel	180,280.00	-	-	180,280.00
Total		702,538.00	-	-	702,538.00

Département : Infrastructures et énergie						
Titre du projet : Stratégies et initiatives de développement de l'énergie en Afrique						
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain						
Budget détaillé						
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Allemagne-KFW	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	Facilitation de l'exploitation des ressources géothermiques de l'Afrique de l'Est	4,000,000.00	-	1,725,400.00	1,725,400.00	2,274,600.00
1.01	Rendre opérationnel le Mécanisme de réduction des risques	4,000,000.00	-	1,725,400.00	1,725,400.00	2,274,600.00
Total		4,000,000.00	-	1,725,400.00	1,725,400.00	2,274,600.00

Assistance technique - Exercice 2015

Département : Économie rurale et agriculture					
Titre du projet : Amélioration de la coordination de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles					
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Facilitation de la mise en œuvre des programmes prioritaires liés à l'environnement, aux ressources naturelles et au changement climatique	9,824,028.00	-	-	9,824,028.00
1.01	Fournir aux CER sélectionnées le soutien nécessaire leur permettant d'élaborer ou réviser les stratégies relatives aux ressources naturelles (deux consultants, un consultant pour chaque CER)	20,070.00	-	-	20,070.00
1.02	Organiser un deuxième colloque sur l'intégration de la biodiversité dans le processus de planification nationale à l'intention des parlementaires	80,808.00	-	-	80,808.00
1.03	Soutenir la mise en œuvre du mécanisme de coordination africain (réunion au Siège de la Commission de l'UA)	23,000.00	-	-	23,000.00
1.04	Contrat de Service de l'équipe d'assistance technique	1,750,000.00	-	-	1,750,000.00
1.05	Renforcement des capacités des institutions africaines, des experts, des décideurs et des points focaux nationaux	119,900.00	-	-	119,900.00
1.06	Élaboration de documents-cadres pour la gouvernance environnementale et une politique africaine pour l'accès aux données d'observation de la Terre	433,500.00	-	-	433,500.00
1.07	Visibilité du programme et communication	42,000.00	-	-	42,000.00
1.08	Contrat d'approvisionnement et Accords administratifs avec le Centre commun de recherche (JRC)	1,300,000.00	-	-	1,300,000.00
1.09	Estimations du programme (mise en œuvre du programme)	378,364.00	-	-	378,364.00
1.1	Subventions aux CER / CIR	5,676,386.00	-	-	5,676,386.00
Total		9,824,028.00	-	-	9,824,028.00

Assistance technique - Exercice 2015

Département : Économie rurale et agriculture					
Titre du projet : Amélioration de la coordination des initiatives sur les ressources animales en Afrique					
Pilier stratégique : Développement social, économique et humain					
Budget détaillé					
No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	Appui à la mise en œuvre, par les États membres, des programmes prioritaires du CAADP, y compris ceux relatifs aux ressources animales en tant qu'instrument destiné à stimuler la production et la productivité agricoles afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté	829,464.00	-	-	829,464.00
	Campagne panafricaine pour l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase de l'Union africaine				
1.01	Renforcement des capacités des pays à mettre en œuvre des interventions contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : Organiser un atelier consultatif sur l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) dans les zones touchées par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	190,454.00	-	-	190,454.00
1.02	Études et évaluations : Fourniture d'un appui technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase - Examiner et élaborer une stratégie pour mettre en œuvre des projets régionaux de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	16,400.00	-	-	16,400.00
1.03	Suivi et évaluation des projets de la PATTEC : Commander une évaluation indépendante de l'impact des projets de la BAD dans deux pays	27,200.00	-	-	27,200.00
1.04	Études et évaluations : Fourniture d'un appui technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : Examiner les activités de gestion des données sur la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase dans les pays	29,600.00	-	-	29,600.00
1.05	Études et évaluations : Fourniture d'un appui technique aux États membres de l'UA touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase - Aider les pays à élaborer de nouvelles propositions et études en matière de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	24,000.00	-	-	24,000.00
1.06	Activités de mobilisation des ressources et de plaidoyer : Examiner l'impact du projet de plaidoyer	22,500.00	-	-	22,500.00
1.07	Suivi et évaluation des projets de la PATTEC : Effectuer des missions de suivi et d'évaluation dans les pays	20,800.00	-	-	20,800.00

Assistance technique - Exercice 2015

1.08	Activités de mobilisation des ressources et de plaidoyer : Effectuer des missions de sensibilisation auprès des CER afin de relier les activités de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase avec les initiatives continentales pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté	21,500.00	-	-	21,500.00
1.09	Activités de mobilisation des ressources et de plaidoyer : Effectuer des missions de mobilisation des ressources dans les pays touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	20,500.00	-	-	20,500.00
1.1	Activités de mobilisation des ressources et de plaidoyer : Organiser une conférence des partenaires immédiatement après la réunion du Comité directeur	91,945.00	-	-	91,945.00
1.11	Renforcer les capacités des pays à mettre en œuvre des activités de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase : réaliser un cours complet sur la collecte de données de référence basées sur le Système d'information géographique (SIG) et sur la surveillance entomologique, avant, pendant et après les activités de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase	104,560.00	-	-	104,560.00
Environnement propice pour des investissements accrus et une meilleure prestation de services (IBAR)					
1.12	Coopération et assistance technique	260,005.00	-	-	260,005.00
Total		829,464.00	-	-	829,464.00

Département : [Affaires sociales](#)

Titre du projet : [Faciliter le développement du capital humain africain](#)

Pilier stratégique : [Développement social, économique et humain](#)

Budget détaillé

No.	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Allemagne-GIZ	Écart
		Budget	États membres	PI		
1	La sécurité sociale et la protection des groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes handicapées	671,100.00	-	400,000.00	400,000.00	271,100.00
1.01	Assistance technique : Projet sur la mise en œuvre de l'Architecture de l'Union africaine pour les personnes handicapées (AUDA)	671,100.00	-	400,000.00	400,000.00	271,100.00
Total		671,100.00	-	400,000.00	400,000.00	271,100.00

Titre du projet - **Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE) - Budget-programme 2015****Pilier stratégique : Valeurs partagées**

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement		Écart
		Budget	États membres	PI	
1	La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant mise en œuvre	31,560.00	21,060.00	-	10,500.00
1.01	Surveiller la mise en œuvre des observations finales du CAEDBE sur l'application de la Charte dans les États parties	21,060.00	21,060.00	-	-
1.02	Collaborer avec les États parties sur la communication (plainte sur la violation des droits des enfants)	10,500.00	-	-	10,500.00
2	Sensibiliser sur la situation des droits des enfants	275,865.00	16,621.00	-	259,244.00
2.01	Session extraordinaire du CAEDBE	95,961.00	-	-	95,961.00
2.02	Évaluer la situation des enfants dans les conflits armés	16,621.00	16,621.00	-	-
2.03	Évaluation de l'état des droits de l'enfant en Afrique au 25ème Anniversaire du CAEDBE	65,295.00	-	-	65,295.00
2.04	Développer une base de données juridique sur les questions relatives aux droits de l'enfant	-	-	-	-
2.05	Commémoration de la Journée africaine de l'enfant 2015 et superviser les activités de la Journée africaine de l'enfant 2014	97,988.00	-	-	97,988.00
3	Renforcer les méthodes de travail du CAEDBE	112,526.00	-	-	112,526.00
3.01	Élaborer un manuel de mise en œuvre du CAEDBE	-	-	-	-
3.02	Renforcer la coopération entre le CAEDBE et la Commission et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples	49,688.00	-	-	49,688.00
3.03	Traduction des rapports des États parties sur la mise en œuvre de la Charte	12,000.00	-	-	12,000.00
3.04	Mise en œuvre du plan de communication du CAEDBE	-	-	-	-
3.05	Renforcer la collaboration entre le CAEDBE et le CNUDE (Groupe de travail conjoint)	50,838.00	-	-	50,838.00
Total		419,951.00	37,681.00	-	382,270.00

Département : Paix et sécurité

Rapport élaboré par le biais de l'AMERT

Titre du projet : Organe du **Conseil de paix et de sécurité**

Pilier stratégique : Paix et sécurité

Budget détaillé

N°	Résultat ou activité	2015	Source de financement	
		Budget	États membres	PI
1	fonctionnement effectif du Conseil de paix et de sécurité	759,253.00	759,253.00	-
1.01	Organiser des réunions annuelles du CPS au siège de l'UA (minimum de deux réunions par mois)	167,983.63	167,983.63	-
1.02	Organiser des réunions du CPS aux niveaux ministériel et des chefs d'État une fois par an	60,224.20	60,224.20	-
1.03	Organiser des réunions annuelles conjointes du CPS avec a) le Conseil de sécurité des Nations Unies ; b) le Comité politique et de sécurité de l'UE ; et c) la LEA	92,098.65	92,098.65	-
1.04	Opérationnalisation des organes subsidiaires du CPS	83,266.14	83,266.14	-
1.05	Missions sur le terrain du CPS dans les pays en conflit et post-conflit	88,316.90	88,316.90	-
1.06	Organiser une retraite annuelle du CPS	103,627.20	103,627.20	-
1.07	Organiser une réunion entre le CPS et les OSC	35,357.70	35,357.70	-
1.08	Organiser une réunion entre le CPS et les Mécanismes régionaux à Addis-Abeba	32,562.12	32,562.12	-
1.09	Organiser une réunion entre le CPS et le PAP à Addis-Abeba	21,144.82	21,144.82	-
1.1	Organiser une réunion entre le CPS et la CADHP à Addis-Abeba	21,144.82	21,144.82	-
1.11	Organiser une réunion entre le CPS et la Cour à Addis-Abeba	21,144.82	21,144.82	-
1.12	Interaction entre le Secrétariat du CPS et le Secrétariat de EUCOPS (Renforcement des capacités)	32,382.00	32,382.00	-
Total		759,253.00	759,253.00	-

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2014

Rapport du comite consultatif sur les questions administratives, budgetaires et financieres et projet de budget 2015

Union africaine

Union africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3526>

Downloaded from African Union Common Repository